Entre Nous

VOLUME 27, n° 2

Le SCC au Kosovo

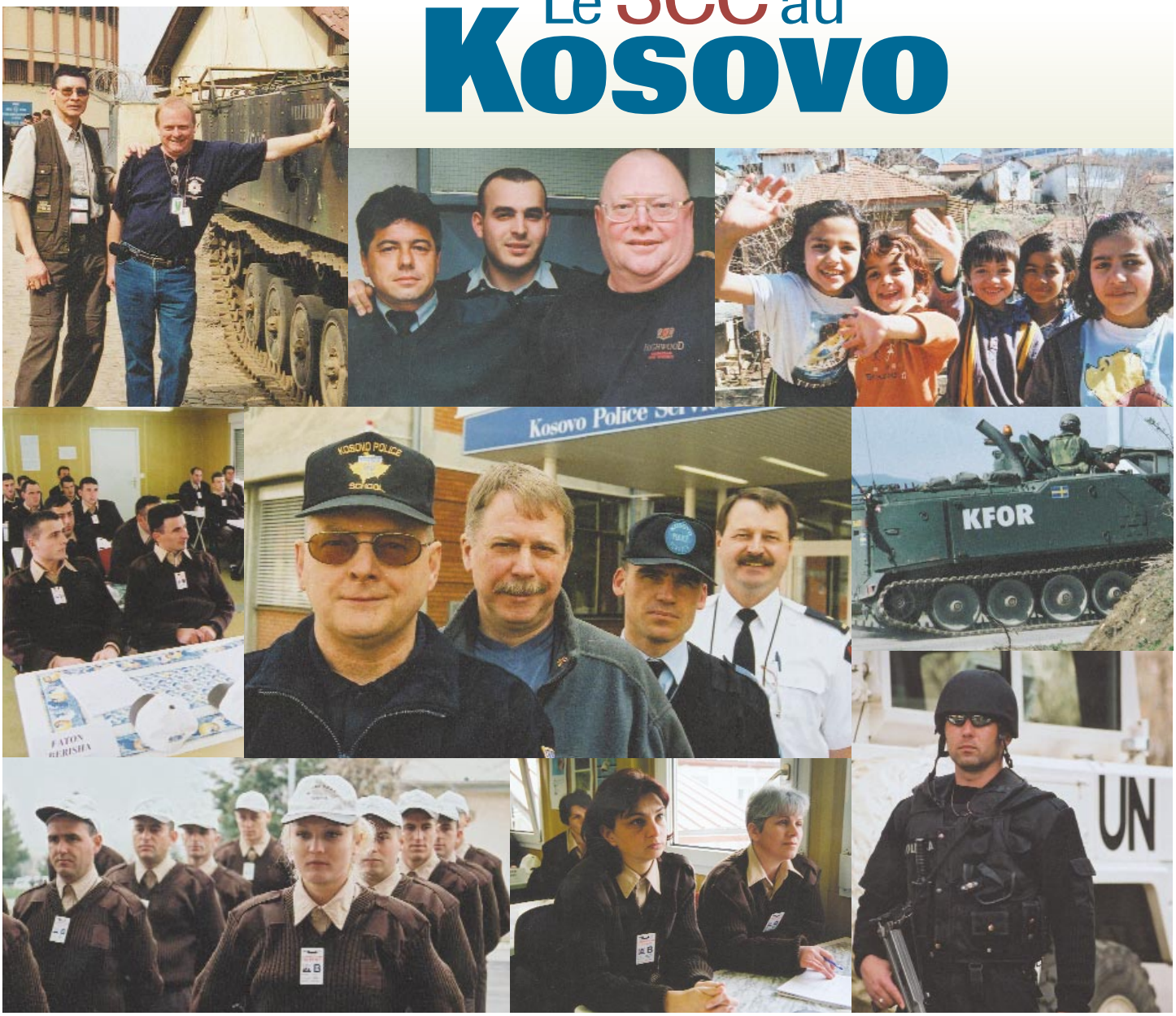

L'établissement Leclerc
Où la **sécurité dynamique** *prend tout son sens*

Les bénévoles dans le cadre des services correctionnels communautaires

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Entre Nous

Le magazine ***Entre Nous*** est publié par le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

Commissaire adjoint Tim Farr
Rédacteur en chef Pierre Simard
Rédacteur en chef adjoint Martin Bélanger
Rédacteur, réviseur et photographe Bill Rankin
Rédactrice Julie Renaud
Rédactrice, révision française et anglaise Djamila Amellal
Rédaction anglaise Graham Chartier
Distribution Stéphane Bachand
Traduction Bureau de la traduction
Service de révision Mary Jean McAleer
Conception graphique Marc Quirouet

Comité de rédaction
Chantal Allen
Nadine Archambault
Cathy Barnes
Troy Demers
Julie Fournier
Peter Hecht
Ellen Henderson
Dean Jones
Jim Laplante
Julie McGregor
Shereen Miller
Fernande Rainville
Bill Staubi
Lisa Watson

Collaborateurs
Manchettes Lorraine Joanisse, Michelle Bridgen
Cahier sectoriel Darrell Phillips, Ellen Henderson, Greg Kelly, Shelley Trevethan, Heather Lockwood, Paul Provost, Bill Staubi
Atlantique Debbie Eason, Justin Simons, Eric Allain, Chantal Albert, Denis D'Amour, Vernon Brideau, Angela Gates, Bud Morrison
Québec *Dominique Phaneuf, Diane Beaudoin, Chantal Fortier, Gaétan Éthier, Philippe Bensimon*
Ontario Janet Harris, Jocelyn Corrigall, Dan St. Amand
Prairies Darcy Graham, Kendall Kerr, Andrea Markowski, Trent Mitchell, Gaylene Romero
Pacifique Dennis Finlay, Deborah Podurgiel

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*Entre* **Nous** serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

Entre **Nous** / *Let's* **Talk**
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone : (613) 995-5364
Télécopieur : (613) 947-0091
Internet : www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 2002

Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Entre Nous

2002 Vol. 27, nº 2

MANCHETTES

ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE 1
LE SCC AU KOSOVO 2
• LE CONFLIT AU KOSOVO 2
• LES INSTALLATIONS CORRECTIONNELLES – DE LA RUINE À LA RENAISSANCE 4
• DE BAS EN HAUT – RECRUTEMENT ET FORMATION 6
• LA VIE AU KOSOVO – L'ONU ASSURE UNE PAIX FRAGILE 8
• CE QUI NOUS ATTEND 11
L'ÉTABLISSEMENT LECLERC – OÙ LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE PREND TOUT SON SENS 12
UN ACTE DE CITOYENNETÉ 14
UNE SOLUTION PLUS SÛRE 15
LE RENOUVELLEMENT ORGANISATIONNEL ÉTUDIÉ SOUS TOUS SES ANGLES 16
LES VALEURS DU SCC AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE CANADIENNE 17
ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI 18
CONFÉRENCE DU GROUPE *WP* À OTTAWA 19
L'EXPOSITION LES *PRISONNIERS DU TEMPS* EST PRÉSENTÉE À OTTAWA 20
LEADERSHIP RENOUVELÉ 21
LA REVUE *CRIMINOLOGIE* 21

ARTICLES

CAHIER SECTORIEL

Initiative sur les gangs autochtones 22
L'Orient rencontre l'Occident
Échange Hong Kong/SCC 23
Agence des douanes et du revenu du Canada
Un client satisfait 24
Nous savons maintenant ce que vous
pensez de nous ! 25
Conférence sur la diversité 26
Prix de la justice réparatrice
Ron Wiebe pour l'année 2002 26
5e réunion annuelle du SCC sur la
recherche autochtone 27
Quel talent ! 27
La saison du smog – La région du Pacifique
prêche par l'exemple 28

LES DÉPÊCHES RÉGIONALES

Région de l'Atlantique

Une fillette affligée d'une bactérie
mortelle... Des employés à l'appui 29
Danser ou frissonner 29
Félicitations aux frères Belliveau ! 30
La formation va bon train pour le
personnel d'entretien et d'ingénierie 30
Roy MacLean
Récipiendaire du Prix de la GSIC 2001 31
Cap sur un partenariat transparent 31
La justice réparatrice sur scène 32
Prime instantanée remise à un
analyste en communication 32
La santé et la sécurité au travail –
Une priorité absolue 32

Région du Québec

L'Expression par l'art
Un programme efficace 33
Bravo Nathalie ! 34
Rencontre avec l'écrivain Yves Beauchemin . . 34
La zoothérapie au Centre régional
de réception – Ça marche ! 34
La passion d'aider 35
Pour que progresse la justice réparatrice
Améliorer les pratiques et élargir les horizons . 36
Le polygraphe 36
Ce n'est qu'un au revoir, mon frère 36

Région de l'Ontario

Atelier de sculpture à Fenbrook 37
Un directeur attaché à sa collectivité 38
Réponse très favorable du public 38
Dix-huit directeurs plus tard... 39
Un bel exemple de générosité 39
Le comité du gymnase avance à grands pas . . 40

Région des Prairies

Des délinquants disent non aux drogues . . . 40
Des projets de détenus qui rapportent
à la collectivité 41
Êtes-vous de taille à relever ce défi? 42
Remise des diplômes du programme
de traitement des traumatismes 42
Engagement communautaire au
pénitencier de la Saskatchewan 43
L'extérieur à l'intérieur 43
Une façon unique et créative pour
promouvoir la santé 44

Région du Pacifique

Encan d'œuvres d'art créées par
des délinquants 44
Perspectives sur la réduction des méfaits . . . 45
Prix Trono 46

L'apprentissage au Service correctionnel du Canada

L'apprentissage s'est imposé graduellement comme priorité au fil des efforts de renouvellement au sein de la fonction publique. Le premier engagement formel à l'égard de l'apprentissage remonte à la création, en 1989, du Groupe de travail de la Fonction publique 2000 sur la formation et le développement, lequel prônait une culture d'apprentissage continu.

Depuis, l'apprentissage a été vivement endossé comme partie intégrante des systèmes de gouvernance, à partir desquels les responsabilités de formuler des avis de politiques ou d'offrir des programmes pourraient être poursuivis avec excellence.

C'est dans un tel contexte d' « apprentissage continu » que le Service correctionnel du Canada doit poursuivre son mandat. Le contexte doit être large et regrouper plusieurs éléments allant des révisions systématiques de nos politiques et procédures jusqu'à l'élaboration de plans précis d'apprentissage pour chaque employé(e). L'objectif poursuivi doit être clair : permettre à l'entière organisation de bénéficier des apprentissages, aux termes de l'amélioration de notre capacité, pour atteindre les résultats qu'exigent les Canadiennes et les Canadiens.

Des discussions s'imposent à ce sujet pour mieux cerner nos mécanismes actuels d'apprentissage et aussi pour en créer d'autres. Le Comité de direction se penchera plus particulièrement sur les moyens qui favoriseront une culture d'apprentissage au sein du Service. En fait, c'est uniquement par la promotion d'une gestion éclairée du savoir et de l'apprentissage continu pour tous et toutes que nous seront capables de remplir à l'avenir notre mandat de contribuer à la sécurité du public.

Lucie McClung
Commissaire
Service correctionnel du Canada

La sécurité, le respect et la dignité pour tous

Safety, Respect and Dignity for All

Le SCC au Kosovo

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

Le conflit au Kosovo

En mars dernier, j'ai passé dix jours au Kosovo. Le but de mon voyage était de rendre par des mots et des photos les efforts déployés par les employés du Service correctionnel du Canada (SCC) à la revitalisation et à la réforme du Service correctionnel du Kosovo.

Il est clair que le SCC a beaucoup fait au Kosovo. J'en ai été témoin, et je sais à quel point ce soutien est apprécié par les habitants car j'ai vu leurs sourires et entendu leurs remerciements. Nos employés ont tout lieu d'être fiers de ce qu'ils accomplissent dans cette partie du monde.

Le présent article, accompagné de photos, se veut plus qu'une simple description d'établissements correctionnels. En effet, il m'est impossible de vous raconter cette histoire sans vous exposer les éléments qui tissent sa toile de fond : les soldats et les policiers toujours présents, les villageois et les enfants vivant parmi les immeubles démolis qui nous rappellent tristement ce qui s'est passé dans cette région, il y a à peine trois ans.

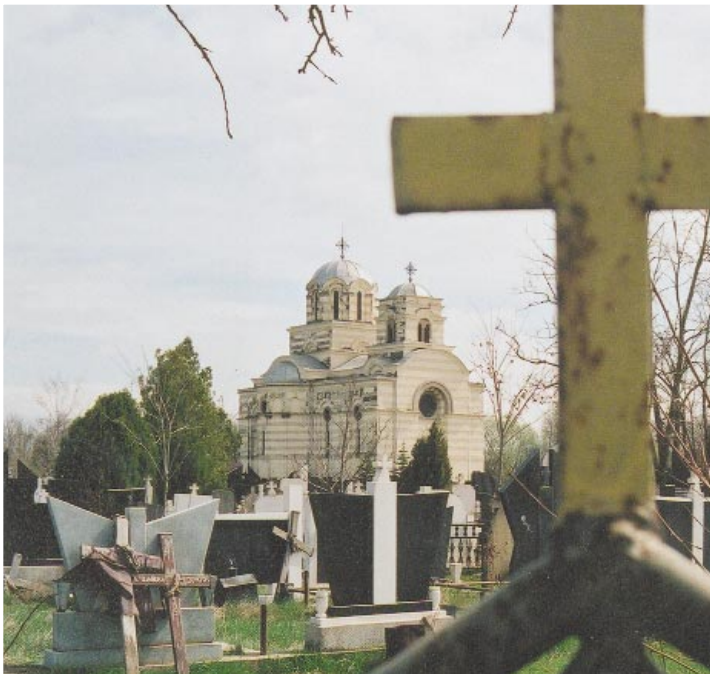

On reconnaît les villages serbes à leurs magnifiques églises chrétiennes orthodoxes.

Le Kosovo est une petite province de l'ancienne Yougoslavie, enclavée à l'intérieur des terres.

J'ai été sidéré en constatant les conséquences de la guerre sur cette petite province et de voir les efforts déployés par ses inébranlables habitants, épaulés par des organismes étrangers tels que le SCC, pour surmonter cette épreuve.

Il est impossible de rendre par quelques photos et paragraphes ce qui s'est produit à l'autre bout du monde, mais j'espère que mon article vous permettra de mieux saisir ce que c'est que de travailler au Kosovo et de prendre la pleine mesure des accomplissements du SCC.

HISTORIQUE DU CONFLIT

Pour comprendre la situation dans laquelle est plongé présentement le Kosovo, il est important de faire un survol rapide des événements historiques des vingt-cinq dernières années. En 1980, deux incidents de nature distincte viennent toucher profondément cette région de l'Europe de l'Est, auparavant appelée la Yougoslavie. Le premier est la mort du leader Joseph Tito, partisan de la ligne dure, et le second est la chute de l'ex-URSS. N'ayant plus de liens auxquels s'accrocher, et pressée par les groupes nationalistes ethniques en quête de plus de pouvoir, la Yougoslavie se voit alors entraînée dans une série de lourds conflits ethniques.

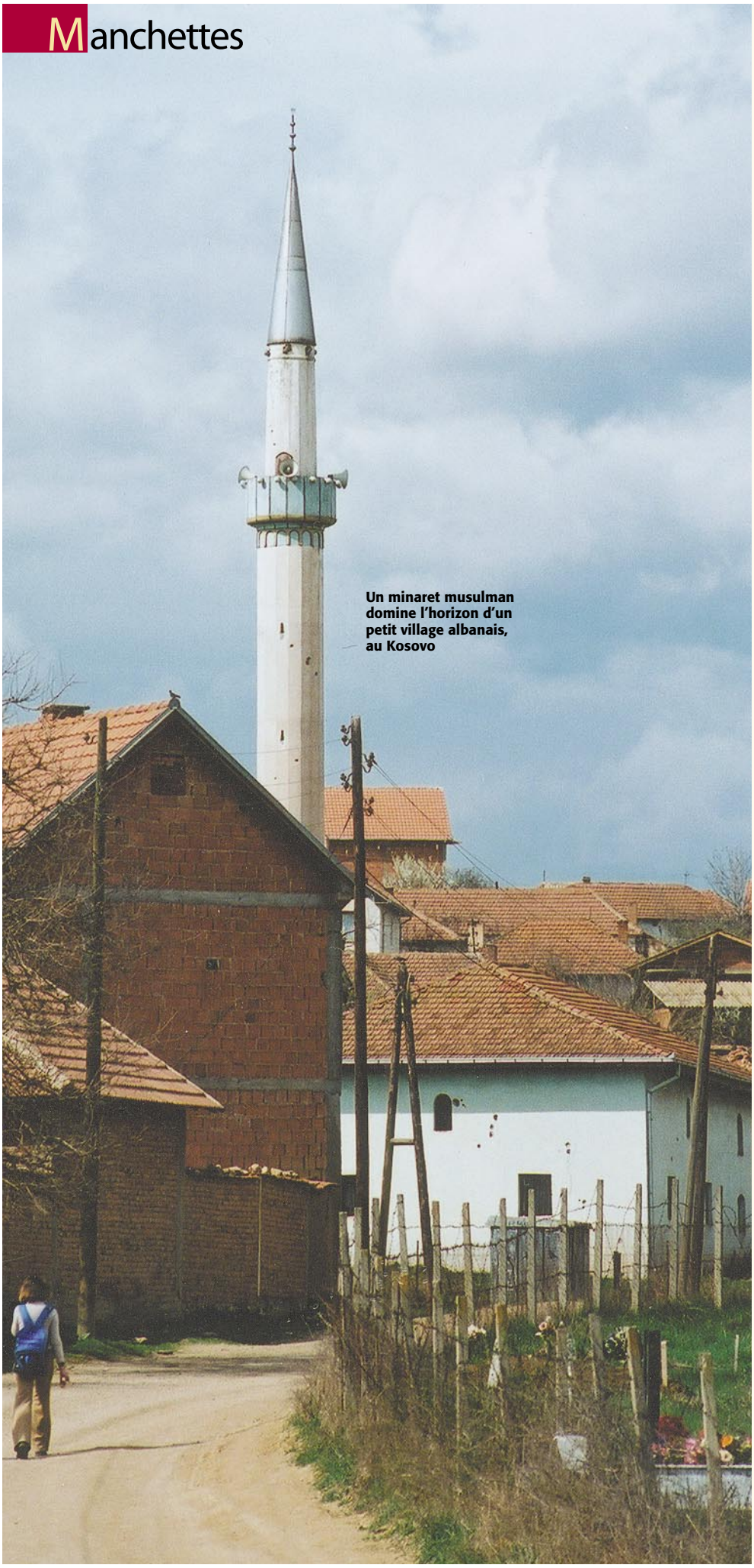

Un minaret musulman domine l'horizon d'un petit village albanais, au Kosovo

LE KOSOVO EST UNE PETITE PROVINCE ENCLAVÉE DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Les conflits qui finissent par embraser le Kosovo tout entier éclatent en 1998. Les Albanais musulmans, qui représentent 90 p.100 de la population, se battent pour l'obtention d'un État indépendant, alors que les Serbes chrétiens, de leur côté, luttent pour garder la province du Kosovo dans le giron de la Serbie. Lorsque les pourparlers de maintien de la paix échouent, l'OTAN lance des attaques aériennes contre les Serbes pour les forcer à conclure une entente visant à mettre fin à la guerre terrestre. Plutôt que de régler le conflit, cette initiative mène à l'escalade des combats, poussant près d'un million d'Albanais du Kosovo à quitter leurs maisons pour trouver refuge un peu partout dans le monde.

C'est en 1999 que le conflit prend finalement fin et que la majorité des ethnies albanaises retourne au Kosovo. Bon nombre de Serbes du Kosovo ont également été obligés de chercher refuge ailleurs, et presque 150 000 d'entre eux habitent encore toujours à l'extérieur du Kosovo. Les représailles persistent toutefois malgré la présence de forces internationales de maintien de la paix.

LES ORIGINES DU CONFLIT

Pourquoi les Serbes et les Albanais s'intéressent-ils autant au Kosovo ? Le Kosovo est une très petite province. Celle-ci ne fait pas plus de 100 kilomètres, d'une extrémité à l'autre, soit environ la grandeur de la région métropolitaine de Toronto. Pour les Serbes nationalistes, le Kosovo représente pourtant leur histoire et fait partie intégrante de leur identité, car cette région est leur terre d'origine, le berceau de leur culture et de leur religion chrétienne orthodoxe. Les Albanais de souche considèrent également le Kosovo comme leur terre ancestrale, laquelle est également étroitement reliée à leur culture.

POURQUOI SOMMES-NOUS AU KOSOVO ?

La stabilité dans l'ex-Yougoslavie est essentielle à la sécurité en Europe, qui n'est en soi qu'un élément de la paix mondiale. Dave Connor, gestionnaire du projet du SCC au Kosovo, explique sa vision des liens internationaux en temps de guerre et de paix : « Le 11 septembre dit tout : si le reste du monde n'est pas en sécurité, le Canada ne l'est pas non plus. » Le 37e discours du Trône vient donner du poids aux paroles de M. Connor : « Le bien-être du Canada et des Canadiens est tributaire de la sécurité humaine […] à l'échelle du monde. »

À la suite du conflit, en 1999, on a demandé au Canada de participer aux efforts de reconstruction. En raison de sa réputation en tant que chef de file dans le domaine correctionnel, le Service correctionnel du Canada a décidé de participer de façon active, décision appuyée par la politique étrangère du Canada et la mission du SCC. ◆

Le SCC au Kosovo

Les installations correctionnelles
De la ruine à la renaissance

DE NOUVEAUX PÉNITENCIERS

Depuis la fin de la guerre, en 1999, la Section de gestion pénale du département de la Justice des Nations Unies a créé un système correctionnel fonctionnel à partir de rien, pour ainsi dire. Sept centres inhabitables ont été pris en main, rendus sécuritaires, remis à neuf, dotés de personnel et mis en service. L'infrastructure et les politiques correctionnelles qui avaient disparu suite à l'évacuation des Serbes vers le nord ont été rétablies ou de nouvelles ont été mises en place.

LE RÔLE DU CANADA

Le SCC apporte une contribution importante au système de justice pénale du Kosovo. En plus d'agir comme conseillers en matière de formation et de recrutement, ses représentants ont été fort occupés à établir un cadre stratégique et des directives permanentes – l'équivalent, pour le Kosovo, des directives de la commissaire. Le budget de ce projet de deux ans se chiffre à 1,7 million de dollars, payé par le partenaire financier du SCC, l'Agence canadienne de développement international. Il fait partie de la contribution du Canada aux efforts de reconstruction de l'OTAN qui font suite au conflit.

Parlant des employés du SCC, Dave Connor, gestionnaire du projet du SCC au Kosovo, déclare : « Le Kosovo est une importante occasion de perfectionnement pour le personnel. Le SCC n'aurait jamais les moyens de concevoir un cours de formation qui se rapprocherait de l'expérience que vivent nos gens au Kosovo. Il n'y a pas de doute qu'à leur retour du Kosovo, ils sont mieux outillés comme professionnels des services correctionnels pour être sensibles à la primauté du droit et au respect des droits de la personne et pour tenir compte de la diversité des cultures et des antécédents. »

LES EMPLOYÉS CANADIENS

Bruce Megeney, Joe Truckair et Terry Sharun, employés au SCC, ont été prêtés gracieusement au Kosovo pour des périodes de trois mois. Ils touchent leur salaire régulier et viennent en aide au Service correctionnel du Kosovo (SCK) en élaborant des politiques et en donnant des conseils en matière de formation du personnel, d'infrastructure et de sécurité.

Ces hommes sont venus tous trois au Kosovo pour changer un peu de la routine de leur travail. « C'est vraiment impressionnant de voir ce qu'ils (SCC) ont fait ici, affirme Joe Truckair. Les prisons sont vieilles, mais elles sont très propres et en ordre.

Notre travail ici est à peu près terminé et bientôt, il sera temps de nous retirer et de laisser le Service correctionnel du Kosovo prendre la relève. »

Terry Sharun avoue avoir subi un choc culturel à son arrivée, mais il s'est vite adapté et il aime tellement ça qu'il envisage de prolonger son séjour de travail de trois autres mois.

Le SCC a également trois employés en congé sans solde au Kosovo qui sont engagés à contrat par les Nations Unies pour trois à six mois, afin de diriger des établissements kosovars. Au moment de rédiger cet article, le Centre de détention Mitrovica, dans le nord du Kosovo, est dirigé par le directeur Ray Cardinal (du Centre Pê Sakâstêw) et le sous-directeur Mark Pauline (de l'établissement Edmonton). Le Centre de détention Gnjilane, dans le sud-est, est géré par Joe Sinclair (de l'établissement Edmonton) et a pour sous-directeur John Rose (du Centre fédéral de formation du Québec). Enfin, la prison pour femmes et pour jeunes de Lipljan est dirigée par la directrice Marjo Callahan (de l'administration centrale) et par la sous-directrice Wanda Boudreau (du pénitencier Dorchester).

Joe Sinclair, directeur du Centre de détention de Gnjilane; Terry Sharun, conseiller du SCC; Wanda Boudreau, sous-directrice de la prison de Lipljan; Bruce Megeney, conseiller du SCC; Joe Truckair, chef d'équipe du SCC

LE CENTRE DE DÉTENTION MITROVICA

Le Centre de détention Mitrovica (CDM), à proximité de la frontière serbe, est l'anomalie dans le Service correctionnel du Kosovo. Il se trouve dans une enclave serbe au milieu de la province à domination albanaise. Alors que tous les autres établissements pénaux emploient à la fois des Albanais et des Serbes, le CDM est incapable d'engager des Albanais ou des Serbes, car le conflit ethnique éclate encore à l'occasion dans cette ville volatile de 60 000 habitants. C'est pourquoi le personnel de cette prison, gérée par le SCK, se compose entièrement de policiers venus de dix-neuf pays différents – le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Kenya, la Russie, le Ghana et le Zaïre, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les rues sont patrouillées par 7 300 soldats français de la KFOR. Un soldat décrit la ville comme « le bord coupé de la blessure » au Kosovo.

Le Centre est situé dans un complexe dont il partage les locaux avec un peloton de soldats français de la KFOR qui protège le périmètre extérieur. À l'intérieur se trouvent 52 détenus, les uns condamnés, les autres en attente de leur

Le personnel multinational du Centre de détention Mitrovica et un soldat français de la KFOR, à côté d'un char d'assaut à l'extérieur du Centre. Debout, deuxième à partir de la droite, le directeur Ray Cardinal. Accroupi et troisième à partir de la gauche, le sous-directeur Mark Pauline

Le Centre de détention Gnjilane et le Service de police du Kosovo partagent un complexe situé sur la rue principale de la ville.

procès, pour des infractions allant de voies de fait aux crimes de guerre. Un homme est accusé d'un crime bizarre : celui d'avoir volé et stocké 20 000 livres de pommes de terre pendant le récent conflit. On dirait une infraction mineure, mais en fait, celle-ci est considérée comme un crime de guerre étant donné que la population locale manquait désespérément de nourriture à l'époque. L'accusé espère que son avocat pourra faire réduire l'accusation à celle de vol ordinaire. Une autre cellule renferme un mercenaire allemand condamné pour actes de terrorisme, qui lui ont valu une peine de quinze ans.

Le directeur Ray Cardinal et le sous-directeur Mark Pauline conviennent que l'important roulement de personnel au centre et les communications entre les membres de l'équipe multinationale constituent des difficultés majeures à surmonter. Les employés se disent entre eux : « Parle lentement pour que je comprenne rapidement ! »

LE CENTRE DE DÉTENTION GNJILANE

Les Serbes et les Albanais ont des relations plus amicales dans cette ville du sud que dans le nord du Kosovo, selon Joe Sinclair, le directeur du Centre de détention Gnjilane (CDG). Les relations entre ses employés albanais, serbes et bosniaques sont cordiales.

« C'est un défi que de tenir compte de la culture, soutient M. Sinclair. Il faut essayer de laisser derrière soi ses idées et ses hypothèses de Canadien et se mettre dans la peau des gens de l'endroit pour envisager la situation. Mes agents ont de solides relations avec le milieu et ça aide. »

LA PRISON DE LIPLJAN

Lipljan est un établissement qui accueille au total 88 détenus – des femmes, des jeunes délinquants et des détenus atteints de maladie mentale. Contrairement à bien des établissements correctionnels kosovars, cette prison est située à la campagne, sur de vastes terrains, et elle dispose d'ateliers et d'un gymnase. Certes, elle a été endommagée pendant le conflit, mais elle a fait l'objet d'importantes réparations et présente encore de grandes possibilités de restauration.

Deux agents de correction, l'un serbe (à gauche) et l'autre albanais, travaillent ensemble à la prison de Lipljan. L'intégration des groupes ethniques est l'un des principaux objectifs du Service correctionnel du Kosovo.

Comme c'est la norme dans les établissements kosovars, tous les détenus vivent en commun, souvent à six ou à sept dans une même cellule, à l'exception des patients psychiatriques qui sont logés séparément pour la plupart.

La prison comprend aussi une unité mère-enfant, entourée d'une clôture de piquets blanche et accueillante, et une maison sécuritaire destinée spécialement aux cas exceptionnels tels que les femmes ayant fait l'objet de trafic, qui ont besoin d'une protection particulière. ◆

Le SCC au Kosovo

De bas en haut
Recrutement et formation

Le Service correctionnel du Kosovo (SCK) traverse actuellement une période de transition, puisque les Nations Unies en confieront l'entière responsabilité aux autorités kosovares d'ici 2005. Au début de l'année 2001, on s'est fixé comme objectif de recruter et de former avant la fin de 2002 plus de 850 nouveaux agents de correction, dont 40 p. 100 issus des minorités ethniques. Il existe aussi des plans en vue de former des directeurs et des sous-directeurs d'établissement, et une formation spéciale supplémentaire a été prévue pour les employés qui gèrent des établissements à sécurité élevée, comme la prison de Dubrava.

Les Canadiens ont joué un rôle important dans toutes ces entreprises.

LE RECRUTEMENT

Au départ, le recrutement s'effectue dans les villages kosovars. Les représentants du Service correctionnel du Kosovo (SCK) communiquent d'abord avec les dirigeants des villages afin d'obtenir leur collaboration. On affiche ensuite, dans des endroits stratégiques de ces villages, des avis concernant les détails de l'organisation matérielle des examens de recrutement.

Certains dirigeants hésitent à amener leurs citoyens à s'engager dans le système correctionnel. Ils veulent être assurés que ceux qui se présentent seront en sécurité et traités équitablement. Le sous-commissaire du SCK Veli Gashi et son personnel ont beaucoup à faire pour gagner leur confiance. « Ce n'est pas la nation serbe au complet qui a participé à la guerre, mais plutôt les paramilitaires et la police, déclare M. Gashi. Bien des Serbes sont innocents. Il est logique de leur offrir la réconciliation et de les amener à jouer un rôle dans le nouveau SCK. »

Un matin, dans le village serbe de Gracanica, environ 70 candidats, dont neuf femmes, se sont présentés en chaussures de course et en pantalon de survêtement. Le sous-commissaire Gashi et les conseillers du SCC étaient là pour surveiller l'évaluation de la condition physique et l'examen écrit.

Le SCK vise à ce que 40 p. 100 de ses postes soient occupés par des représentants des minorités ethniques et des femmes. Dans ce village serbe, la réaction a été extrêmement positive et, par bonheur, tous les candidats sauf un ont subi avec succès l'évaluation de la condition physique.

Les matières académiques sont parfois difficiles pour les recrues, qui ont eu un accès limité à l'éducation sous les régimes antérieurs. « Les nouvelles recrues compensent leur manque de compétences par leur enthousiasme », déclare Joe Truckair, chef d'équipe du SCC.

Veli Gashi (portant un gilet blanc), sous-commissaire du SCK, et Marco Donati, agent de liaison auprès de la communauté serbe, discutent d'une campagne de recrutement dans le village serbe de Gracanica. Lydia (à l'extrême gauche), l'adjointe administrative de M. Gashi, Irwin Sopa (à gauche), aide linguistique, et Bruce Megeney (à droite), conseiller du SCC, les observent.

Sous l'œil attentif de Sokol Zogaj, chef de la sécurité au Service correctionnel du Kosovo à l'extrême gauche, les candidats subissent une évaluation de leur condition physique sur un terrain de soccer de Gracanica.

LA FORMATION

Les candidats reçus se dirigent vers l'école de formation du SCK, dans la ville de Vushtri, à une courte distance en voiture au nord de Pristina, pour y suivre un cours de formation de six semaines qui les préparera à leur nouvelle carrière.

Le Service correctionnel du Kosovo (SCK) partage ses locaux avec le Centre de formation de la Police du Kosovo, à Vushtri, grâce à la collaboration de l'Américain Steve Bennett, directeur du centre, et de son personnel.

« Le programme de formation des services correctionnels ici est l'affaire des Canadiens, dit Bennett. Tout ce que j'ai fait, c'est ouvrir la porte pour leur permettre d'utiliser les locaux. Le programme a été conçu et est dirigé par les agents canadiens. Le mérite revient largement aux Canadiens. »

Bruce Megeney (à gauche), du SCC, conseiller au recrutement et à la formation auprès du SCK, et Steve Bennett, directeur de l'école du Service de police du Kosovo, un ancien Marine possédant une vaste expérience dans le domaine des services policiers et correctionnels

« Je suis très sympathique au volet correctionnel de l'opération, poursuit-il. D'après mon expérience, les services correctionnels sont parfois relégués à un statut de deuxième classe, dans bien des situations. […] La chose aurait pu se produire au Kosovo, n'eût été la présence de professionnels très compétents provenant du Canada. »

Bruce Megeney, conseiller du SCC ajoute : « Il faut jongler pas mal pour faire concorder le recrutement avec la formation. La synchronisation doit être précise. Notre but maintenant est d'accroître le nombre de recrues serbes. Pour cela, nous devons visiter d'autres villages serbes et convaincre les dirigeants locaux que c'est une bonne idée. »

David Wolfe (portant un tee-shirt rouge) observe une recrue en train de pratiquer une prise contraignante.

BRISER L'OBSTACLE LINGUISTIQUE

Le Britannique David Wolfe, instructeur en tactiques de défense et responsable de l'entraînement physique au SCK, précise : « La plupart du temps, je dois être accompagné par des interprètes - albanais, serbes et parfois croates. Le processus est plus long, mais ça fonctionne. » ◆

Les candidats reçus suivront un cours de formation de six semaines qui les préparera à leur nouvelle carrière.

Chaque semaine, les recrues du SCK se rassemblent pour l'inspection sur le terrain de parade.

Le SCC au Kosovo

La vie au Kosovo
l'ONU assure une paix fragile

Une nouvelle mosquée en construction

Après le récent conflit au Kosovo, les Nations Unies s'efforcent d'instaurer dans ce pays une paix durable. En plus de mettre en place une administration civile intérimaire, l'organisation doit essayer de faire régner la loi, ce qui justifie l'importante présence de forces armées dans la province qui compte deux millions d'habitants : 5 000 membres de la police civile de l'ONU (CIVPOL), 5 000 membres du Service de police du Kosovo (KPS) et 40 000 soldats de l'ONU (KFOR). En l'an 2000, les dépenses de l'ONU au Kosovo ont totalisé 854 millions de dollars.

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

L'afflux d'étrangers et de fonds a permis de relancer l'économie du Kosovo, et le secteur de la construction est en plein essor. Après une décennie difficile, les Kosovars font preuve de leur force dans l'adversité et se bâtissent un avenir meilleur.

LA SÉCURITÉ ET LES TRANSPORTS

Pendant plus d'une heure, l'escouade ci-dessous a attendu la sortie des leaders du quartier général de l'ONU tout en scrutant les balcons et les toits environnants à la recherche de signes avant-coureurs d'une attaque. Aussitôt qu'un appel téléphonique a averti les soldats que les leaders étaient sur le point de quitter le bâtiment, ils ont formé un cordon protecteur; les Serbes sont apparus et ils sont montés dans les véhicules. Ces mesures de sécurité rigoureuses sont une pratique courante et nécessaire pour le moment. Il n'existera de vraie sécurité au Kosovo que lorsqu'il y aura une paix et une coopération durables entre les diverses factions.

Devant le quartier général des Nations Unies (ONU) au centre-ville de Pristina, une escouade tactique polonaise de l'ONU se tient prête à escorter, dans des véhicules à l'épreuve des balles et des bombes, des leaders serbes du Kosovo qui retournent dans leur ville natale de Mitrovica.

Des sentinelles aux aguets (à droite), armées de fusils automatiques, scrutent les véhicules venant en sens inverse et ceux qui les suivent. Lorsqu'un chauffeur impatient emprunte la voie de gauche pour doubler, la jeep arrière tourne abruptement pour lui bloquer le passage. Aucun véhicule ne peut dépasser les autobus, car on craint qu'il ne transporte des extrémistes qui pourraient les mitrailler. L'année dernière, un convoi semblable est tombé dans une embuscade; une mine, posée dans le revêtement de la route, a explosé sous l'un des autobus. L'explosion a réduit le véhicule en un tas de ferraille fumant, et un grand nombre des passagers sont morts.

UNE PROVINCE EN RUINES

Durant le conflit, des Albanais, des Serbes, des Romanichels et des membres d'autres groupes ethniques ont été tués, des maisons et des entreprises détruites, des systèmes d'irrigation démolis, des vergers détruits et des champs de culture parsemés de mines terrestres. Près d'un million d'Albanais ont fui la province, formant un flot de réfugiés sans précédent, mais la plupart sont revenus après les bombardements de l'OTAN, qui ont ouvert la voie à des accords de paix avec le gouvernement serbe de Belgrade, en Serbie.

Après le retour de réfugiés albanais, des représailles ont eu lieu contre les communautés serbes : des meurtres, des maisons brûlées et des églises orthodoxes serbes profanées ou détruites. Les trois quarts de la population serbe du Kosovo d'avant le conflit ont fui les représailles en partant au nord, vers le territoire de la Serbie, où ils sont encore aujourd'hui.

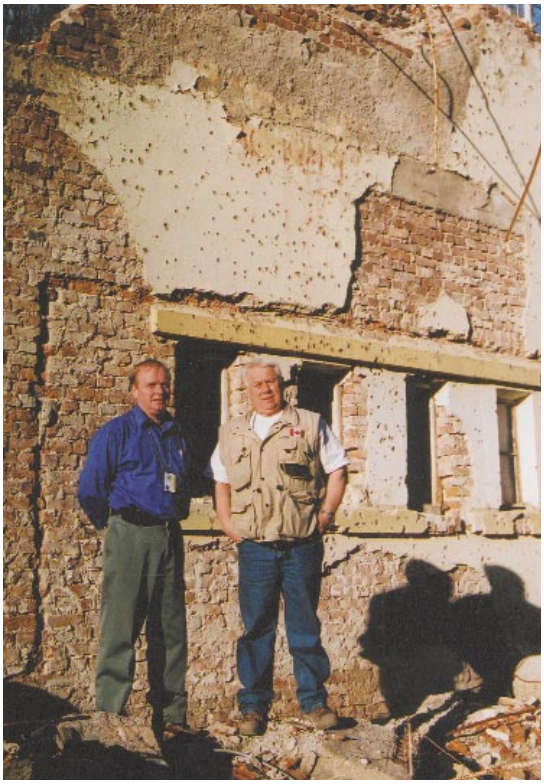

Joe Truckair, chef d'équipe, et Terry Sharun, conseiller, tous deux du SCC, devant une maison bombardée et criblée de balles en banlieue de Pristina

Deux autobus de l'ONU, remplis de passagers serbes, accompagnés par des jeeps blindées, sur la route menant à Mitrovica

LES FORCES DE L'ORDRE

Les contrôles au hasard font partie intégrante de la vie au Kosovo, car les soldats de la KFOR vérifient la présence d'armes illégales. En vertu de la loi martiale, les soldats peuvent effectuer des fouilles, des perquisitions et des saisies dans des voitures et dans des maisons, sans mandat de perquisition.

Un soldats danois de la KFOR dirige la circulation pendant qu'un autre soldat fouille la malle de voiture d'un civil.

Le commandant du contingent canadien, Peter Sloly, est un policier de l'agglomération torontoise dont les services ont été retenus à contrat par la police civile de l'ONU (CIVPOL). Il qualifie le Kosovo de « paradis des armes légères ». Il décrit le sérieux défi auquel la police doit faire face : une route bien établie entre la province et l'Italie et très fréquentée par les contrebandiers transportant de la drogue ou des armes et les passeurs d'immigrants clandestins (prostituées et réfugiés). Le Kosovo fait partie du maillon occidental de la route de la drogue qui commence en Asie, principal fournisseur des drogues pour des pays plus riches de l'Europe de l'Ouest tels que l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse.

Le commandant du contingent canadien de policiers, Peter Sloly

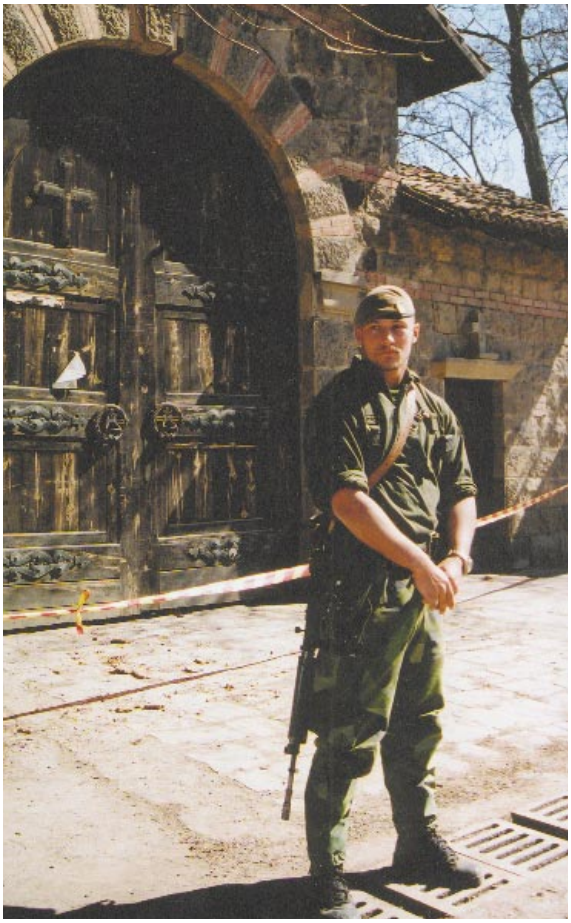

Un soldat danois de la KFOR monte la garde devant un monastère serbe du XVe siècle. Les deux parties du conflit étaient coupables de profanation.

LE RETOUR À LA NORMALE

Les aliments ne manquent pas maintenant à Pristina. Ils sont frais et ils sont bon marché en regard des normes canadiennes. La bière locale est comparable à d'autres bonnes bières européennes. Dans les régions rurales, les gens vivent du sol fertile de leurs champs et de leurs potagers qui leur donnent des produits frais.

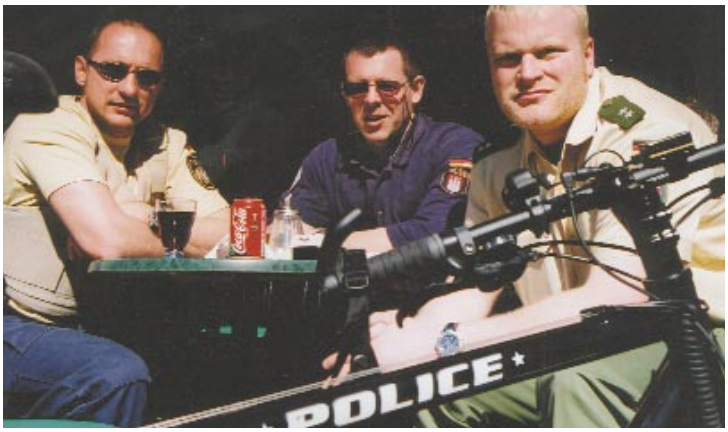

Des policiers de nombreux pays profitent du soleil à un café-terrasse de Pristina.

TOUJOURS EN RECONSTRUCTION

Les effluents provenant de la centrale sont poussés vers l'est par les vents dominants, couvrant la capitale d'une fine couche de cendres qui provoquent des troubles respiratoires chez les personnes vulnérables. Depuis le conflit, l'infrastructure du Kosovo – infrastructure électrique, télécommunications, eau et routes – ne fonctionne toujours pas normalement. Cela pourrait prendre des années avant qu'elle ne s'approche des normes occidentales. Entre-temps, les usagers doivent faire face à des pannes fréquentes.

Les grandes cheminées d'une centrale thermique alimentée au charbon située au nord de Pristina

Le conseiller du SCC Terry Sharun accroupi au bord d'un champ de mines situé près d'un parc public, à l'extérieur de Pristina

UN RAPPEL MORTEL

Divers organismes s'efforcent de débarrasser la province du fléau des mines antipersonnel. Chaque année, des dizaines de milliers de personnes dans le monde entier, dont de nombreux paysans, sont mutilés ou tués par ces explosifs. Une exposition permanente d'explosifs, présentée au centre-ville de Pristina, donne des indications sur la façon de déceler les mines.

Le SCC au Kosovo

Ce qui nous attend

Randy Weekes, du Centre d'apprentissage interculturel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, souligne que « ceux qui œuvrent à élaborer un nouveau système de justice au Kosovo ne commencent pas à la case de départ. Ils ont affaire […] à un peuple qui, au fil des ans, a élaboré un éventail complexe et exhaustif de règles et de pratiques de justice pénale. […] Les chances que notre travail dans cette collectivité soit efficace et utile croissent en fonction de notre connaissance de ses origines et des idées qui l'ont sculptée. »

Les organismes internationaux qui viennent au Kosovo devraient à tout moment garder ces paroles à l'esprit. Les employés du Service correctionnel du Canada (SCC) et d'autres Canadiens se sont démarqués par leur capacité de travailler avec différentes cultures.

Françoise Simard a participé à de nombreuses missions des Nations Unies, notamment à Haïti et au Rwanda. Au Kosovo, elle agit comme conseillère juridique pour la Division de la gestion pénale de l'ONU. Son rôle au Kosovo diffère de celui de ses collègues du SCC puisqu'elle fait partie des autorités responsables de cette province : « Nous rédigeons des politiques, formons le personnel et appliquons le code de discipline et de conduite. Nous avons une occasion merveilleuse de changer la situation pour le mieux », dit Françoise.

Dans un avenir prochain, le sort du Kosovo sera entre les mains d'enfants comme ce garçon. Pourront-ils surmonter les obstacles immenses qui empêchent leurs compatriotes de connaître la paix durable ?

Me Françoise Simard

Dans un avenir prochain, le sort du Kosovo sera entre les mains d'enfants comme ce garçon. Pourront-ils surmonter les obstacles immenses qui empêchent leurs compatriotes de connaître la paix durable ?

Veli Gashi, sous-commissaire du Service correctionnel du Kosovo, demeure optimiste : « Les dix dernières années ont été difficiles, mais j'ai confiance en l'avenir. Les gens ne devraient jamais oublier ni répéter les erreurs du passé. Ils doivent regarder droit devant eux. Avec l'aide internationale comme celle de l'équipe du SCC, je crois que nous réussirons. »

Bruce Anderson, ancien chef d'équipe du SCC au Kosovo, est fier de la participation du Canada et donne son opinion sur l'avenir du SCC : « Le Kosovo a été une source d'apprentissage énorme pour le Service correctionnel du Canada et les Nations Unies. D'excellentes occasions se sont présentées à notre équipe et le travail que nous avons fait est de calibre mondial. Nous devons nous en féliciter et continuer à faire nos preuves non seulement en tant que leader mondial dans le domaine correctionnel, mais aussi comme participant actif à l'évolution du programme correctionnel. » ◆

Un garçon joue près d'un monument couvert de graffiti dans un parc à Pristina.

L'établissement Leclerc

Où la **sécurité dynamique** *prend tout son sens*

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

L'établissement Leclerc est situé dans la ville de Laval, à environ quatre kilomètres de Montréal. Laval est la deuxième ville en importance au Québec avec une population de 360 000 habitants. Géographiquement, le « Leclerc » fait partie d'un complexe carcéral fédéral qui comprend des établissements à sécurités minimale et moyenne, ainsi que le pénitencier Saint-Vincent-de-Paul fermé depuis 1989. Tôt le matin, les murs du « vieux pen » projettent leur ombre vers le périmètre de l'établissement Leclerc. Ce dernier se démarque nettement par son architecture plus moderne et par son fonctionnement axé sur la sécurité dynamique.

L'ÉTABLISSEMENT LECLERC

Construit à l'époque où Maurice Duplessis était premier ministre du Québec, l'établissement a ouvert ses portes en 1961. Près de 500 détenus y sont actuellement incarcérés dans quatre unités, comprenant chacune des rangées réparties sur deux étages. Les détenus hébergés dans l'établissement sont évalués « à sécurité moyenne » en raison de leur comportement en établissement, du risque d'évasion qu'ils présentent et de l'évaluation du risque pour la sécurité du public. Plus de la moitié d'entre eux ont commis des crimes avec violence et le quart d'entre eux ont commis des crimes liés à la drogue. Une partie de la clientèle est liée directement ou indirectement au crime organisé, y compris des membres de bandes de motards.

Ces dernières années, le pouvoir des motards a été mis au jour. Les protestations du public contre leur infiltration dans la société canadienne ont fait en sorte que la police a commencé à sévir, et les juges à imposer d'importantes peines fédérales aux motards. L'arrivée de motards dans les établissements du Service correctionnel du Canada (SCC), région du Québec, a mis en évidence le fait que la sécurité devait être améliorée. Le personnel correctionnel est confronté à un type de délinquants sophistiqués dont la force réside dans la discipline, la capacité de s'organiser et d'innover et le nombre de sympathisants.

LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE

Comme nous le savons tous, la sécurité dynamique est une méthode que le domaine correctionnel considère essentielle au bon fonctionnement de tout établissement. Son succès dépend entièrement du personnel. Pour concrétiser la sécurité dynamique, il faut comprendre que les barreaux et les barbelés à lames ne suffisent pas pour sécuriser un établissement. Aussi, il faut s'assurer que le personnel de correction est bien formé, qu'il est compétent et cohérent dans son interaction avec ceux qu'il surveille.

Donat Mérette, coordonnateur des Opérations correctionnelles, s'arrête un instant durant un changement de quart des détenus près de la buanderie où les détenus travaillent.

DONAT MÉRETTE, COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

À titre de responsable de la sécurité interne à l'établissement, Donat Mérette, appuyé par deux agents de sécurité préventive, prend le pouls de la population carcérale et tire d'un réseau de contacts dans l'établissement les renseignements lui permettant de prévenir les ennuis avant que la sécurité de l'établissement ne soit compromise. C'est un travail que M. Mérette adore.

Son succès est principalement attribuable à l'application d'une démarche commune et cohérente en collaboration avec les gérants d'unité et les agents de correction.

« Bien sûr, nous devons prendre les motards au sérieux en établissement parce qu'ils sont déterminés et structurés. Ce serait une erreur que de les sous-estimer. Ils sont dangereux et nous devons composer avec eux. De nos jours, nous travaillons en collaboration avec de nombreux organismes (d'application de la loi et de maintien de l'ordre) pour tenter de prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent. Les communications entre notre personnel, avec les services de police, avec la GRC, avec le public et avec les médias sont toutes très importantes. La communication est la clé qui nous permet d'aller au fond du problème. »

UN APPUI ACCRU

Les propos de M. Mérette sont éloquents. « On a engagé des gens spécialisés en sécurité. Mais c'est quand même un travail continu. De nombreux détenus n'ont peut-être pas de diplômes, mais pour ce qui est de la loi et de la façon dont elle s'applique à eux, ils sont drôlement calés. » Lorsqu'un détenu dépose une plainte, le personnel risque d'avoir à composer davantage avec les avocats de l'aide juridique qu'avec le détenu lui-même. Grâce à la sécurité dynamique, ces comportements sont minimisés et l'interaction positive dans tout l'établissement est favorisée.

LOUISE MAILLETTE, GÉRANTE D'UNITÉ INTÉRIMAIRE

Dès le premier abord, on est frappé par l'éveil et le dynamisme qui se dégage de la personnalité de Louise Maillette lorsqu'elle parle de son travail en milieu correctionnel et de son choix de carrière. « Une main de fer dans un gant de velour », déclare-t-elle avec un grand sourire qui laisse entendre combien elle est professionnelle, responsable, vigilante et bien informée. « C'est essentiel, sinon je serais perdante. Je dois développer des forces et des moyens pour bien fonctionner et relever le défi de l'efficacité. »

Louise Maillette, gérante d'unité intérimaire

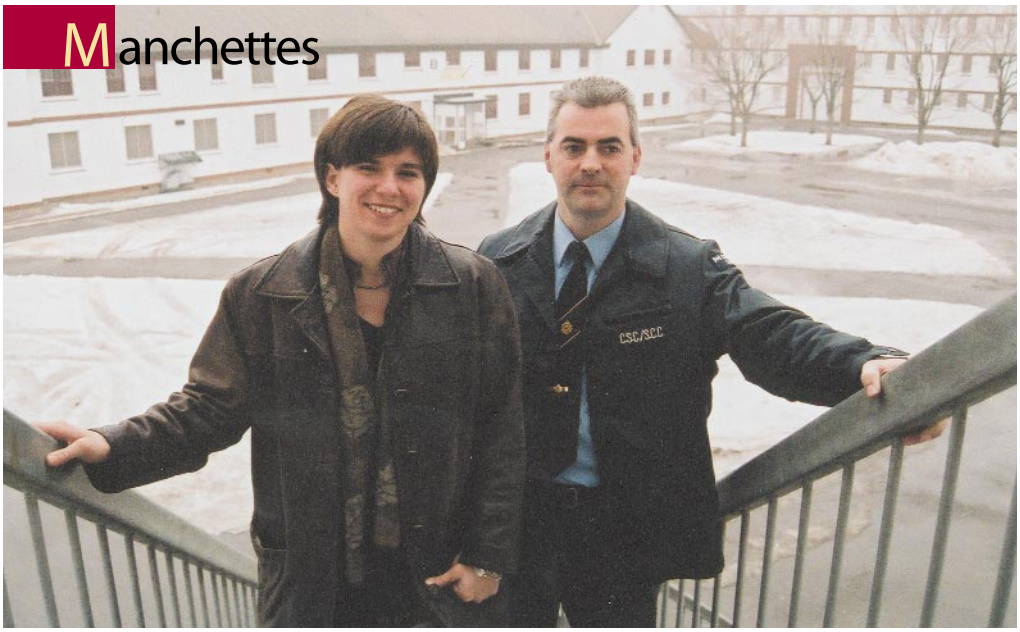

Louise Maillette et Jacques Bétournay, un agent de correction, dans la cour intérieure de l'établissement Leclerc

Louise gère l'unité 4 de l'établissement Leclerc où elle a sous sa surveillance cent vingt détenus, seize agents de correction de niveau II (AC), vingt autres de niveau I, cinq agents de libération conditionnelle (ALC) et le personnel de soutien.

DES ÉLÉMENTS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE

Le rôle de Louise Maillette est de renforcer la sécurité dynamique essentielle à une gestion efficace des lieux. Cette gestion comprend, d'une part, les détenus et d'autre part, le personnel sous sa responsabilité. Elle doit s'occuper de tout aspect lié aux détenus ainsi que de la formation du personnel, de leurs congés et de leurs problèmes. C'est à elle qu'incombe la tâche d'orchestrer le tout de façon efficace, en travaillant avec les AC et les ALC, les autres gérants d'unité et le coordonnateur des opérations correctionnelles dans tout l'établissement.

LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

Louise s'est jointe au SCC en 1990. Elle a débuté en tant qu'agent de gestion de cas en communauté (AGCC). Par la suite, elle a occupé des postes d'agent de libération conditionnelle en établissement et de coordonnatrice d'unité. Elle sait combien il est vital, en milieu correctionnel, d'adopter une attitude stratégique au travail, d'être organisée, de travailler en équipe, de coordonner, de pouvoir prévenir, de garder le contact avec les détenus, de pouvoir communiquer, d'être cohérente et juste, et de respecter les droits et la culture des détenus.

« Le travail d'équipe, c'est capital. Ici, on dépend tous les uns des autres. La confiance est au coeur de notre travail et je fais confiance à mes collègues, ajoute Louise. Voyez-vous, la communication et la coordination, c'est vital. Par exemple, les AC obtiennent souvent leurs renseignements des ALC qui sont informés de ce qui peut se préparer par des détenus qui se confient à eux. Certains détenus vont coopérer et les agents de sécurité préventive (ASP) effectuent le suivi jusqu'au bout. »

Comme le souligne Louise Maillette, la sécurité dynamique est donc l'affaire de tous et chacun. Tous contribuent à la renforcer. D'un regard perçant, elle parcourt, explore et fouille le couloir et la cour de l'établissement, comme si les portes verrouillées, les barreaux et le fil barbelé ne suffisaient pas à ses yeux pour garantir la sécurité des lieux. Serait-ce donc la sécurité dynamique qui permet à un établissement avec une clientèle à profil plutôt difficile de devenir un milieu de vie décent, où détenus et employés circulent côte à côte dans les couloirs de l'établissement ?

« On ne doit jamais perdre le contact avec les détenus sinon on perd sa sécurité, insiste Mme Maillette. Les détenus te protégeront des menaces des autres s'ils ont du respect pour toi. Ici, on se fait une réputation. Pour être respecté, il faut être juste et conséquent. L'attitude, c'est de là que dérive notre force lorsqu'on fait face à une clientèle qui, parfois, peut être très agressive. Si l'attitude est bonne, on n'a pas à s'inquiéter de nos décisions. »

DES ÉLÉMENTS DE LA MISSION DU SCC

Louise indique que la sécurité est renforcée par des éléments qui constituent les fondements de la mission du SCC : l'écoute, le sens de l'équité et la compassion. C'est pour cela qu'elle croit que le recours au président du comité des détenus est une excellente stratégie de communication. Le président élu par les détenus a pour tâche primaire d'informer, de coordonner et d'intervenir auprès de l'administration pour toutes sortes de raisons. À cet effet, le président a déclaré : « Je travaille au maintien d'une bonne relation, d'une bonne entente et d'une communication claire entre l'administration et les détenus. Je peux parler au directeur, au sous-directeur, à l'agent social. J'obtiens souvent des réponses à mes questions presqu'immédiatement. » Fier de ses réalisations, il ajoute : « Par exemple, la durée d'attente lors des visites communautaires est moins longue maintenant que nous avons parlé du problème. Je trouve aussi que les visites familiales privées (VFP) permettant aux familles de rester en appartement sont une excellente chose. »

LE RESPECT DE LA CULTURE DES DÉTENUS

Louise affirme que le respect des cultures est un autre paramètre qui contribue à une gestion efficace des détenus et des lieux. « C'est important de connaître, de comprendre et de respecter l'élément culturel, surtout dans le cadre de la gestion de cas. On comprend pourquoi les détenus réagissent d'une certaine façon, nous dit-elle. Par exemple, on fait venir des spécialistes de l'extérieur pour expliquer des aspects culturels. Nous respectons, dans la mesure du possible, les diètes religieuses et prévoyons de la nourriture spéciale pour les Autochtones. Il y a aussi les prières du vendredi ainsi que l'imam, le prêtre et l'aîné qui sont à la disposition des détenus. »

La voix du haut-parleur interrompt Louise pour annoncer que les détenus musulmans doivent se rendre dans la salle où les attend l'imam, car ce vendredi 22 février les Musulmans célébrent l'Aid al-Adha (la fête du sacrifice, qui survient approximativement trois mois après le ramadan, le mois du jeûne).

Louise ajoute : « Il y a toujours place à l'amélioration. On apprend et on acquiert de l'expérience sur la façon efficace de traiter avec les détenus chaque fois qu'on est confronté à une situation. » Malgré toutes ses responsabilités au quotidien, Louise ajoute, avec un grand sourire : « C'est la relation que je dois avoir avec les détenus et les membres du personnel qui rend ce travail passionnant. Je suis curieuse de nature, donc j'aime ce que je fais ! »

LE PERSONNEL : LA FORCE INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT

La philosophie autoritaire qui dominait les anciens établissements comme le Saint-Vincent-de-Paul a été remplacée par une sécurité fluide et active. En visitant l'établissement Leclerc on constate qu'effectivement, la force et l'efficacité de l'organisme ne sont pas tributaires de l'acier et du béton, mais bien de la volonté et de la débrouillardise de son personnel. ◆

Les bénévoles dans le cadre des services correctionnels communautaires

Un acte de citoyenneté

Par Djamila Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photo : Bill Rankin

Alors que les citoyens s'affairent dans les supermarchés pour compléter leurs emplettes de fin de semaine, près d'une vingtaine de personnes, hommes et femmes tout âge confondu, sont réunies dès neuf heures du matin dans une salle du Service correctionnel du Canada (SCC) à Ottawa pour leur première séance de formation comme futurs bénévoles. Quelle est donc cette motivation qui a poussé ces personnes à donner de leur temps, ce temps dont nous manquons tous ?

« Nous avons annoncé le recrutement de bénévoles dans les médias locaux et nous avons été très impressionnés par l'intérêt qu'a démontré la communauté d'Ottawa . Est-ce que cela veut dire que notre collectivité accepte mieux les délinquants ? », se demande Angela Knoll, coordonnatrice intérimaire, Services de bénévoles, bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa. « Nous avons reçu plus de 90 appels téléphoniques relativement au programme de recrutement les premiers jours et plus de trente-cinq personnes ont fait parvenir un formulaire d'inscription, poursuit-elle. Nous avons basé notre sélection sur les compétences spécifiées dans l'annonce. Ensuite, il y a eu les vérifications de sécurité, les entrevues et les vérifications de deux références par candidat. Nous avons fini par retenir 18 candidats pour le programme de cours d'orientation. »

UN ACTE DE BONNE CITOYENNETÉ

La séance du jour a commencé avec les présentations des nouvelles recrues. Celles-ci provenaient de milieux variés : de l'administration centrale du Service correctionnel du Canada (SCC), du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa, des universités et collèges locaux et de la collectivité en général. Il y avait là des spécialistes en criminologie, un homme d'affaires, un avocat, une serveuse, une maman au foyer, des retraités, des étudiants et bien d'autres gens provenant des milieux les plus variés.

Ils ont parlé de cette cause qui les tient à coeur, celle du crime qu'ils considèrent une affaire communautaire pour laquelle il faut s'engager. Donner de l'espoir en partageant son expérience et sa vision avec des délinquants et en tentant de faire une différence dans leur vie ainsi que dans le système de justice pénale. Tous croient au changement et à la réhabilitation. Au fond, ces hommes et ces femmes sont tout simplement de bons citoyens.

De gauche à droite, assis : Scott Woofinden; Angela Knoll, gestionnaire intérimaire, bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa; Danick Payment; Ron Karia et Rosemary Jacobsen
De gauche à droite, debouts : Heather Perry; Roxanne Dompierre; Ericka Dahan; Djamila Amellal; Hassan Mahdi; Theresa O'Rourke; Luke Carter; John Leefe; Nicole Allegri; Mike Reeves et Gord McDermid
Absents sur la photo : Josephine Cassie; Sulaiman (Sol) Giwa; Diane Maendel; Kelly Taylor et Bob Zubrycki

DES MOTIVATIONS DIFFÉRENTES, MAIS UNE MÊME CAUSE

C'est ainsi qu'on peut définir l'initiative prise par ces personnes qui ont confié en quelques mots les raisons qui les ont poussés à devenir des bénévoles. John, un avocat travaillant au sein du ministère de la Justice, a expliqué : « J'ai décidé de devenir bénévole pour aider la collectivité, pour comprendre profondément le système de réhabilitation criminelle et pour le contact direct avec les gens. »

Nicole, une employée du SCC, a ajouté : « Je travaille au sein du secteur qui élabore des programmes qui permettront aux délinquants d'acquérir des compétences. Je me rends compte que c'est assez dur pour eux. Donc, je veux faire partie de ceux qui les appuient et les soutiennent dans la collectivité. »

Pour sa part, Hassan, un immigrant installé au Canada depuis près de vingt ans et un homme d'affaires dans la région d'Ottawa, a déclaré : « J'ai déjà été bénévole à plusieurs endroits; il faut savoir se soucier des autres, et, en tant qu'immigrant, je sens que je dois quelque chose à ce grand pays. En devenant bénévole je redonne à ce pays. De plus, je suis père d'un jeune garçon de dix-neuf ans et je voudrais être un bon exemple pour lui. »

Pour Sol, étudiant en criminologie à l'Université Carleton : « C'est pour aider et participer à la réhabilitation des délinquants. Ce sera aussi une excellente expérience pour moi car mon projet à long terme est de devenir agent de libération conditionnelle. »

Pour Diane qui travaille dans le domaine de l'industrie d'accueil et qui est étudiante à temps partiel, : « Je suis dans le domaine, et malgré tous les sites Web des différents organismes, il n'y a pas mieux que d'être en contact direct avec les délinquants pour mieux les appuyer. »

COMPRENDRE POUR MIEUX CONTRIBUER : UNE FORMATION DE GRANDE QUALITÉ

Après les présentations, les nouvelles recrues ont eu le privilège de se faire guider par des spécialistes et profiter de leur expérience inestimable. Ce matin-là, il y avait Chris O'Gorman, un formateur bénévole de l'organisme communautaire de la province de l'Ontario *MAP* (Mentorat -Aide postpénale-Présence) qui a donné un aperçu du programme de mentorat. Ensuite, Chris a cédé la parole à Dick Hudson, président et représentant régional du Comité consultatif de citoyens du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa. Les nouvelles recrues étaient très intéressées et la période de questions a été soutenue et enrichissante. Tout s'est déroulé dans une atmosphère détendue. Il a été question de toutes sortes de cas, et bien sûr des délinquants qui ont bien réussi à s'en sortir grâce à l'appui des autres. Pour compléter le programme, les nouvelles recrues assisteront au moins à cinq autres séances de formation durant lesquelles elles auront l'occasion de rencontrer d'autres professionnels.

La formation est de grande qualité et elle vise à bien outiller les bénévoles dans leur nouveau rôle. Elle est dispensée par des professionnels contractuels ou bénévoles du

SCC, ayant une grande expérience auprès des délinquants. Notons les Dr Sharon Kennedy, psychologue de district du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa, Dr Joel Ginsberg, formateur national en traitement de la toxicomanie, Dr Pamela Yates, gestionnaire intérimaire, Programmes pour délinquants sexuels, John Wilson, directeur régional des programmes de mise en liberté de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) de Kingston, et Annmarie Long du *Distress Centre* d'Ottawa.

Au terme de cette formation, les bénévoles auront exploré plusieurs aspects cruciaux liés à la vie et à la personnalité des délinquants. Ils passeront ensuite aux étapes suivantes relatives aux choix et à la répartition des tâches personnelles et au jumelage des bénévoles avec les délinquants. D'ici là, les bénévoles seront bien « outillés » non seulement pour appuyer les délinquants dans leurs activités de la vie quotidienne, dans leur recherche d'emploi et dans leur quête d'autonomie, mais aussi bien « outillés » pour assurer leur propre sécurité.

LA CONTRIBUTION DES BÉNÉVOLES : UN APPORT VITAL

Le mot *généreux* décrit bien ces personnes qui se sont portées volontaires pour donner de leur temps pour rendre les collectivités sécuritaires. Leur apport est vital. « Les bénévoles qui travaillent avec les détenus apportent à ces derniers l'appui qu'ils n'auraient pas autrement, ajoute Angela Knoll. On espère que le soutien des bénévoles les aidera à mieux réintégrer la société et réduira les risques de récidive. De plus, comme on le répète autour de moi, chaque bénévole est un émissaire dans la collectivité. Les bénévoles parlent à leurs amis, leurs voisins, leur famille et favorisent une meilleure attitude envers les délinquants dans la collectivité. »

C'EST UNE QUESTION DE PRIORITÉ

Qu'est-ce-qui pousse donc ces personnes à donner de leur temps alors qu'on en manque tous ? Ce matin-là, il était évident que lorsqu'une cause nous tient à coeur, le temps n'est pas un obstacle. La conviction qui anime ces personnes a eu raison de tout obstacle. Parmi les futurs bénévoles se trouvent au moins deux mamans ayant des enfants en bas âge. Les enfants, sûrement une autre bonne raison pour aider à bâtir des collectivités plus sûres.

Le recrutement et la formation de bénévoles a lieu une fois par année. Pour toute information à ce sujet, veuillez communiquer avec Angela Knoll, par téléphone au numéro (613) 992-2008, ou par courriel à l'adresse : *Knollam@CSC-SCC.gc.ca* ◆

Une solution plus sûre

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos: Bill Rankin

La forte pluie qui s'abattait sur le centre-ville d'Ottawa le 25 avril dernier n'a pas assombri l'esprit des personnes réunies pour assister à l'ouverture d'un nouveau projet de la Société John Howard destiné à l'hébergement et au soutien d'ex-délinquants sans abri dans la capitale.

Le solliciteur général, Lawrence MacAulay, et la ministre du Travail, Claudette Bradshaw

Pour souligner l'occasion, la ministre du Travail, Claudette Bradshaw, le solliciteur général, Lawrence MacAulay, et la commissaire, Lucie McClung, étaient sur place. Madame Bradshaw a parlé de la grande coopération que les coordonnateurs du projet ont pu obtenir de la ville et du service de police. « Les gens qui vivront ici sauront qu'on prend soin d'eux, a-t-elle dit. Ce projet leur donnera l'occasion de concrétiser leurs rêves. »

Lucie Carrière, qui travaille à la planification des mises en liberté au centre de détention d'Ottawa-Carleton, a fait remarquer que l'objectif principal consiste à « sortir ces gens des refuges pour sans-abri et à les placer dans un milieu de vie autonome, stable et structuré. On aidera les pensionnaires à répondre à leurs besoins quotidiens et on les encouragera à planifier leur avenir. »

Ces modalités sont strictes; il est notamment interdit d'avoir des invités pour la nuit et aucune personne d'âge mineur ne peut être admise dans la résidence.

Darryl André. surveillant de la résidence de la Société John Howard, et Lucie Carrière

« Nous rencontrons les demandeurs ici », a fait savoir le coordonnateur du projet pour la Société John Howard, Rob Remus. « Ils doivent nous montrer qu'ils sont proactifs et déterminés à préparer leur avenir. Ils doivent signer un contrat dans lequel ils disent accepter les modalités de leur séjour ici. » Ces modalités sont strictes; il est notamment interdit d'avoir des invités pour la nuit et aucune personne d'âge mineur ne peut être admise dans la résidence.

Tim Senack, un policier de la ville d'Ottawa qui travaille à partir du centre communautaire Somerset, situé à un pâté de maisons seulement du projet, a déclaré ce qui suit : « Ce quartier a toujours été une source de problèmes, mais le bâtiment a été bien rénové, des lumières vives ont été installées à l'entrée et des caméras vidéo se trouvent à l'intérieur. Pour que la résidence soit une réussite, il faut la collaboration de tous les intéressés [policiers, pensionnaires, agents de libération conditionnelle et surveillants de la Société John Howard]. »

Chaque pensionnaire vit dans un studio autonome à loyer modique, muni d'appareils électroménagers achetés grâce à une subvention de la Fondation Trillium et de meubles donnés par *Capital Hill Suites*. Les rénovations et les armoires de cuisine sont l'œuvre du travail acharné de l'équipe de construction de CORCAN. Le projet a été financé par l'Initiative de partenariats en action communautaire du gouvernement fédéral, et le Service correctionnel du Canada et Centraide ont contribué financièrement à sa réalisation. ◆

Lors de la réunion
de la gestion supérieure

Le renouvellement organisationnel étudié sous tous ses angles

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Ron Devries

Le coup d'envoi de la Réunion de la gestion supérieure (RGS) du Service correctionnel du Canada de l'année 2002 a été donné le 3 avril par monsieur Paul Tellier, président et directeur exécutif du Canadien National (CN). Franc et terre à terre, M. Tellier a expliqué à l'auditoire la recette d'un renouvellement organisationnel réussi (le thème de cette conférence) fondé sur des principes clairs. « Simplifiez vos méthodes d'affaires, a-t-il déclaré, déterminez quels sont vos objectifs, procédez à une réorganisation structurelle, gérez votre temps de façon efficace, élaborer des plans et mettez-les en œuvre rapidement. »

Le président du Canadien National (CN) Paul Tellier s'adressant aux participants à la RGS; à ses côtés, la commissaire Lucie McClung

Les participants étaient pendus à ses lèvres. Monsieur Tellier a du charisme, ses paroles sont persuasives et son expérience, tant dans le secteur privé que public, parle d'elle-même. Après avoir occupé le poste de sous-ministre dans deux ministères différents, il a gravi les échelons de l'appareil gouvernemental fédéral jusqu'au sommet pour être nommé greffier du Conseil Privé. Il a par la suite quitté pour le secteur privé où il a mis toutes ses énergies à transformer cet énorme gouffre monétaire qu'était le CN en une entreprise concurrentielle qui, au cours des dernières années, a rapporté des bénéfices substantiels.

Monsieur Tellier croit que ses principes peuvent être profitables non seulement aux entreprises, mais également au Service correctionnel du Canada (SCC). Il a prévenu ses auditeurs que la société tend de plus en plus vers des principes de droite et que les Canadiens et les Canadiennes demanderont peut-être un jour à ce que le système correctionnel soit plus punitif. « Si vous désirez maintenir la réadaptation comme objectif, a-t-il conseillé, vous devez prendre de bonnes décisions de gestion, sans faire de sentiment […] l'intégrité de votre personnel doit être préservée car votre organisme a pour mandat de promouvoir des valeurs […] et vous devez vous montrer plus réceptifs à l'opinion publique. » Il a invoqué la nécessité d'établir une communication stratégique et de créer des liens honnêtes et proactifs avec les médias.

Son dernier conseil a été d'écouter ceux qui sont réfractaires au statu quo. La vitalité de l'organisme dépend d'eux. Après une brève séance de questions, il a jeté un coup d'œil à sa montre, a remercié rapidement les auditeurs et il est sorti de la salle en trombe.

Après une performance aussi insurpassable, les participants ont tout de même eu droit, cet après-midi là, à des exposés encore plus inspirants du groupe d'experts formé par Mme Marena McLaughlin, directrice, Pension de retraite, Travaux publics et Services gouvernementaux; M. Rob Wright, commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada; et par le Dr Nick Bontis, professeur associé de gestion stratégique, Université McMaster. Les bouffonneries du Dr Bontis lors de sa démonstration avec l'eau et les glaçons ont soulevé les rires de l'auditoire, et son débit rapide a découragé les interprètes qui se voyaient prêts à rendre les armes. Derrière ces paroles humoristiques se cachait tout de même un message sérieux : soyez prêts à faire face au roulement d'effectifs important qui devrait survenir au cours des cinq prochaines années et ne laissez pas vos employés d'expérience partir sans leur laisser la possibilité de communiquer leur savoir.

Plus tard dans l'après-midi, le Dr Michael Bettman, directeur, Programmes de réinsertion sociale, a fait un exposé très vivant sur les régimes opérationnels, un concept qui, récemment, a fait de nombreux adeptes. Il a déclaré que les délinquants qui désirent réellement changer ne devraient pas avoir à vivre avec ceux qui ne le désirent pas. « Nos concurrents sont les trafiquants de drogue, car ils sabotent les efforts déployés par les délinquants qui suivent des programmes de traitement de la toxicomanie, et les délinquants violents qui encouragent, dans leur voie, les autres délinquants qui n'aspirent plus qu'à accrocher leurs fusils. »

Le sujet a soulevé de nombreuses discussions après l'exposé et celles-ci se sont ensuite poursuivies dans la salle à manger, après le souper. Un grand nombre des délégués présents s'entendaient pour dire que le temps était venu d'envisager le concept de régime opérationnel, mais que celui-ci devait tout d'abord faire l'objet de discussions et d'études plus poussées.

Le matin suivant, les participants se sont séparés en plusieurs groupes de travail afin de discuter de différentes questions relatives au renouvellement organisationnel. Les commentaires et les suggestions de chacun des groupes ont été présentés lors de la séance plénière, en salle de conférence. Par la suite, Mme Monique Boudrias, sous-ministre adjointe et conseillère principale, Groupe de travail sur la modernisation des ressources humaines, a pris la parole et traité des progrès accomplis par ce groupe et répondu aux questions des auditeurs. Elle a également mentionné que les membres travaillent à l'élaboration d'un nouveau cadre législatif et de nouvelles politiques qui devraient être

De gauche à droite : les membres du panel Rob Wright, commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada; Dr. Nick Bontis, professeur associé en gestion stratégique, Université McMaster; Marena McLaughlin, directrice des rentes de retraite, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

présentés en Chambre en l'an 2003. Les nouvelles dispositions législatives, selon Mme Boudrias, nous laisseront une plus grande marge de manœuvre.

Lors de la pause du midi, les participants ont eu la chance de visiter la Place du marché où vingt-quatre kiosques étaient judicieusement installés par certaines des directions du SCC et par des invités. La variété des présentations et l'imagination étalée ont fait le délice des participants, et cette diversion était la bienvenue compte tenu des sujets sérieux qui avaient marqué la matinée. Plusieurs délégués ont pensé que les présentations ont permis de mettre en relief les différents points de la conférence et devraient toujours en faire partie.

En après-midi, les participants se sont une fois de plus regroupés pour s'attaquer à des questions relatives au renouvellement organisationnel, notamment, la nécessité pour les services correctionnels de redorer leur image auprès du public, l'examen des outils de classification du personnel, l'importance d'accorder des subsides pour le perfectionnement en vue d'attirer de nouveaux employés, et les modifications législatives.

Jeudi soir, la cérémonie annuelle de remise de prix du SCC a eu lieu. « Une des choses les plus gratifiantes à laquelle je suis appelée à participer, chaque année », a commenté la commissaire, Mme Lucie McClung. De nombreux prix pour services distingués, pour long service, ainsi que des certificats de reconnaissance ont été remis tout au long de la soirée. Également, M. Pierre Simard, directeur des Services multimédias, s'est vu remettre une distinction particulière pour le leadership dont il a fait montre lors de la Campagne de financement de Centraide. Le directeur de l'établissement Riverbend, M. Bill Peet, a reçu, quant à lui, un prix d'excellence professionnelle et des employés du SCC ont reçu des Médailles canadiennes du maintien de la paix pour les efforts fournis dans le cadre de missions internationales.

Au cours de la dernière matinée, les participants ont eu droit à un discours de Sandford Borins, professeur en gestion publique, à l'Université de Toronto, et auteur prolifique de livres et d'articles pertinents pour le secteur public. Sa présentation a été préparée spécialement pour le SCC et a inclus beaucoup de suggestions relatives à l'innovation au sein de l'organisme.

Les commentaires recueillis à la suite de la réunion se sont révélés extrêmement positifs, et cette réussite est due en grande partie aux efforts déployés par l'organisatrice de cet événement, Linda McMahon, à l'aide du Secteur des communications et de la consultation et aux employés de Nav Canada. ◆

Les valeurs du SCC au-delà de la frontière canadienne

Alta Peachey AU COEUR DE L'AFRIQUE DU SUD

Par Djamila Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Dennis Breen

Récemment, Alta Peachey, agente de programme intérimaire au bureau sectoriel de libération conditionnelle d'Edmonton, en Alberta, et son mari, Dennis Breen, concepteur graphique pour la compagnie Redengine inc., sont revenus d'Afrique du Sud où ils ont travaillé comme bénévoles dans un foyer pour enfants orphelins abandonnés dont certains souffrent du sida.

Alta Peachey a décidé de prendre un congé de trois mois sans solde dans le but d'entreprendre ce voyage avec son mari : « Dans la vie, il y a des priorités. De plusieurs façons, cette expérience s'est révélée un privilège plutôt qu'un sacrifice. D'une part, nous avons pu apporter notre aide et appui aux enfants qui en avaient grand besoin et, d'autre part, nous avons apprécié le contact avec une autre culture », déclare Alta.

Alta Peachey avec Paul, un enfant dont les parents ne pouvaient prendre soin.

UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ

Lorsqu'on lui demande « Pourquoi l'Afrique du Sud ? », Alta répond « Lorsqu'on a commencé à penser sérieusement au travail de bénévole, on a tout de suite pensé à un orphelinat en Afrique. L'Afrique est l'endroit par excellence si on veut aider de jeunes enfants. Je rêvais d'aller nourrir des bébés en Afrique depuis longtemps. Alors nous avons entamé notre recherche sur Internet et c'est là que nous avons trouvé *The Love of Christ Ministries.* »

Dès leur arrivée le 29 novembre 2001, alors qu'ils se rendaient à l'orphelinat pour une visite des lieux, Alta et Dennis se sont immédiatement mis à travailler auprès des vingt-deux bébés et la soirée a été des plus occupées. Alta était enfin là où elle a rêvé d'être. Et, tout en travaillant ce soir-là, elle a pensé à ces enfants qui souffrent et qui font preuve d'une grande patience.

LES PROBLÈMES D'ADAPTATION ET LES TRAVAUX DURS

Alta s'est vue confrontée à un mode de vie loin de ressembler à celui qu'elle connaît au Canada. L'espace vital presque inexistant, la présence d'animaux dans l'orphelinat, le manque d'hygiène et de prévention, la conduite sur le côté gauche de la route, en plus des piqûres de moustiques et les maux d'estomac. D'ailleurs Alta a perdu beaucoup de poids. Elle a vite compris qu'elle aura besoin d'une bonne dose de courage et d'énergie pour relever le défi.

Ses travaux quotidiens consistaient à changer les couches, à nourrir les bébés, à nettoyer les lieux et à placer les enfants dans des familles. Souvent, en raison d'orages violents affectant l'électricité, c'est à la lueur des bougies qu'Alta devait préparer les bouteilles de lait pour les bébés. Malgré la frustration, elle ne s'est jamais découragée. Sa détermination était plus forte. Même malade, Alta a travaillé neuf jours sans répit. Des journées de travail bien longues durant lesquelles elle s'acharne avec son mari Dennis à donner toute l'affection possible aux enfants.

LES ENFANTS

Certains des enfants de l'orphelinat sont abandonnés dans des parcs, des trains et certains autres sont là car leurs parents ne peuvent pas en prendre soin. De plus, les enfants qui sont séropositifs posent un grand problème car il est très difficile de les placer dans des familles. Si à deux ans les enfants ne sont pas adoptés, la famille Jarvis, qui gère l'orphelinat, les adopte. Aussi, Alta est toujours heureuse de voir les petits se trouver une famille. Elle ajoute : « J'ai eu la chance de partager ces moments remplis d'émotion avec les familles qui viennent adopter des enfants. Les premiers moments de la rencontre avec la famille d'adoption, c'est comme les premiers moments de la naissance d'un bébé. »

En outre, Alta et Dennis ont pu profiter du beau temps en plein mois de janvier. Ils ont appris beaucoup sur la culture locale, ont visité différentes villes comme Soweto, le Cap, Johannesburg et la maison de Nelson Mandela, devenue un musée !

Alta Peachey entourée des enfants de l'orphelinat

LA SATISFACTION AU BOUT DU CHEMIN

Malgré le dur travail, Alta tire une grande satisfaction de son expérience car elle se sent utile et appréciée. « Ce sont les sourires, les regards affectueux des bébés qui font qu'on se sent importants et aimés. Le moindre mot ou geste est grandement apprécié par ces petits et le départ a été déchirant. »

Juste avant son départ, Alta nous confie dans un courriel : « Nous avons été bénis ! Les mots ne peuvent exprimer la richesse de cette expérience. En fait, bien qu'on ait travaillé dur, on pense que notre effort a été minime vu l'énormité des besoins. Ici, l'aide des bénévoles est vitale et nous avons essayé d'apporter notre petite contribution. Maintenant, nous sommes prêts à repartir au Canada et nous nous sentons prêts pour le travail aussi. »

LE CHANGEMENT, C'EST REVITALISANT

Et, pensant à ses collègues du Service correctionnel du Canada (SCC) et au travail merveilleux mais exigeant qu'ils effectuent auprès des détenus, elle ajoute : « Je pense qu'au SCC nous faisons un travail important en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois et en les aidant à réintégrer la société. Cependant, ce travail n'est pas facile, et pour cela des périodes de repos et de changement comme celle que nous venons de vivre sont nécessaires pour nous ressourcer et retrouver l'énergie et la passion essentiels à la réalisation de notre tâche. » ◆

Équité en matière d'emploi

Sondage sur la déclaration volontaire des employés

Par Lorraine Joanisse, chef nationale, Langues officielles et équité en emploi, Secteur de la gestion des ressources humaines

L'équité en matière d'emploi est devenue au cours des dernières années une des grandes priorités de l'administration fédérale. Il est en effet très important que la fonction publique soit représentative de la population canadienne et du public qu'elle dessert. La déclaration volontaire permet aux ministères et organismes d'obtenir un profil exact de leurs effectifs et de remédier à leurs lacunes.

Pour cette raison, l'équité en matière d'emploi n'est pas seulement la priorité de hauts gestionnaires, elle doit aussi être la priorité de tous les employés. Les fonctionnaires peuvent contribuer aux objectifs de l'équité en matière d'emploi en participant à l'exercice de déclaration volontaire et en assistant à des programmes de formation, notamment sur la diversité et le harcèlement.

La préparation à l'exercice (décembre 2001 et janvier 2002) s'est révélée une expérience stimulante et enrichissante. Des formulaires électronique et papier ainsi qu'une stratégie de communication ont été élaborés. Des employés et des gestionnaires de chaque établissement et bureau de libération conditionnelle ont été sélectionnés pour agir à titre de champions de l'équité en matière d'emploi en milieu de travail pendant le sondage. Avant le lancement, plusieurs employés des secteurs de la Gestion des ressources humaines, des Services corporatifs et des Communications ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien le projet.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a été l'un des premiers organismes de l'administration fédérale à utiliser un questionnaire électronique. Cela n'aurait pas pu se réaliser sans le travail des employés des Services corporatifs. Ces derniers ont permis au SCC de jouer un rôle de leader technologique. Nous recevons d'ailleurs régulièrement des appels d'autres ministères qui souhaitent utiliser un formulaire électronique pour leur sondage de déclaration volontaire. Nous devons être fiers de ce que nous avons accompli !

Il ne faut pas passer outre les efforts incroyables déployés par les coordonnateurs régionaux d'équité en emploi au cours de l'exercice. Ils ont joué un rôle clé dans les régions et ont contribué à la réussite du projet.

Bien sûr, la réussite dépend surtout du taux de participation des employés. Ce dernier a été excellent : en moyenne, 83 p. 100 des employés ont rempli le sondage, certains établissements atteignant même 90 p. 100 et plus. Ces résultats sont remarquables si on considère que la plupart des employés travaillent par quart et partagent souvent bureaux et ordinateurs.

Les résultats du sondage révèlent qu'en janvier 2002, les effectifs du SCC étaient composés de 5,4 p. 100 d'Autochtones, de 4,3 p. 100 de minorités visibles et de 4,2 p. 100 de personnes handicapées. Au total, on compte 41,5 p. 100 de femmes au sein du personnel.

Le sondage a également permis au SCC de déterminer des systèmes et des pratiques exemplaires, ainsi que des domaines à améliorer et à corriger. L'élimination des obstacles affectant les membres de groupes désignés demeurera le principal objectif des activités d'équité en matière d'emploi du SCC au cours des prochains mois. ◆

Conférence du groupe WP à Ottawa

Par Michelle Bridgen, agente de projet, Opérations de réinsertion sociale en établissement

L'administration centrale a tenu à Ottawa la première Conférence nationale du groupe Programmes de bien-être social (*WP*) sous le thème *L'excellence dans les services correctionnels : Pour servir la population canadienne*. Les quelque 200 participants représentaient tous les postes qui font partie du groupe *WP* et regroupaient notamment des agents de développement socioculturel, de développement personnel, de programmes et de libération conditionnelle (en établissement et dans la collectivité) ainsi que des coordonnateurs de la gestion des cas et des surveillants.

Irving Kulik, commissaire adjoint des Opérations et programmes correctionnels, a ouvert la conférence. Dans l'après-midi, la commissaire Lucie McClung a su inspirer toutes les personnes présentes en prononçant une allocution très dynamique qui s'est terminée par les propos suivants : « La création de liens est à la base des services correctionnels. Il s'agit de canaliser l'énergie afin de transformer des vies, et vous jouez un rôle essentiel dans ce processus. Vous êtes en fait les artisans des services correctionnels. »

Lynn Ray, présidente du Syndicat des employés du Solliciteur général, a indiqué que « le SESG et l'AFPC continueront de travailler avec chacun d'entre vous pour faire en sorte que l'employeur apprécie pleinement votre ardeur au travail et votre professionnalisme aujourd'hui et demain ».

La deuxième journée, les participants pouvaient participer à quatre des dix-sept ateliers organisés sous un thème différent (Planification stratégique, Se tourner vers 2017, Examen de la LSCMLC, Crime organisé, Continuum de la réinsertion sociale, etc.). De façon générale, les participants ont bien aimé les ateliers, mais ils auraient voulu pouvoir discuter plus longuement avec leurs collègues régionaux. Ils ont également eu de la difficulté à choisir parmi les ateliers et auraient aimé qu'une journée de plus y soit consacrée.

La commissaire Lucie McLung répondant aux questions des délégués

Le troisième jour, Ian Glen, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, a traité du succès des services correctionnels et des personnes derrière ce succès. Selon lui, la collectivité joue un rôle important. « Pour réussir, il faut la collaboration des collectivités. Leur participation est essentielle dans le domaine des services correctionnels et représente la pierre angulaire de l'avenir », a-t-il indiqué.

Hugo Foss, un psychologue de la région des Prairies, a tenu des propos encourageants et profitables. Dans son exposé, il a rappelé aux participants qu'« il est en notre pouvoir à tous d'avoir une influence extrêmement positive sur la vie des gens ».

Pierre Allard, commissaire adjoint du Secteur de l'engagement communautaire, a donné un exposé passionné et inspiré.« Il ne faut pas oublier, a-t-il déclaré, que derrière chaque empreinte digitale se trouve un être humain qui attend de l'aide et que lorsque l'on travaille avec des détenus, il ne faut pas penser que notre travail et notre engagement sérieux ne changeront pas la vie de la personne. »

Avant de tenir une période de questions, la commissaire a indiqué qu'elle entendait, au cours des prochaines années, consacrer une partie de son énergie à faire en sorte que chaque employé tire fierté du travail important qu'il accomplit.

Des bandes vidéo des quatre conférenciers ont été transmises dans chaque région à des fins de formation, et tous les employés peuvent y avoir accès. Les discours prononcés étaient très motivants et valent la peine d'être entendus de nouveau.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la conférence, du matériel distribué pendant les ateliers, des photos ou une copie des exposés, veuillez vous rendre sur le site Infonet des OPC, qui comprend une section sur la conférence. ◆

Les membres du comité organisateur. Debouts, de gauche à droite : Sandy Burkitt, Angela Haydon, Terry Holub, Denis Levesque, Lucie McClung, Maria Valenti, Micheline Beaubien, Michelle Bridgen. Assis, de gauche à droite : Ross Toller, Paula MacMillan, Kristy Einarson et Shelly Pitman

L'exposition *Les prisonniers du temps* est présentée à Ottawa

Les prisonniers du temps

Par G. Chartier, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Le mercredi 27 mars, le Service correctionnel du Canada (SCC) et les Archives nationales du Canada ont tenu la première à Ottawa de l'exposition de photographies *Les prisonniers du temps*, dont les mérites ont été vantés à l'échelle internationale. Ayant mérité plusieurs prix, l'exposition regroupe 29 photographies de quatre pieds sur huit pieds et dix photos de 20 pouces carrés représentant des détenus âgés. Ces photographies ont été prises par le photographe montréalais Ron Levine.

Plus de 200 personnes ont assisté au vernissage, qui a eu lieu dans le foyer de l'auditorium de l'édifice des Archives nationales. La soirée était animée par l'Archiviste national du Canada, Ian Wilson, et Tim Farr, commissaire adjoint du Secteur des communications et de la consultation, qui remplaçait la commissaire du SCC Lucie McClung.

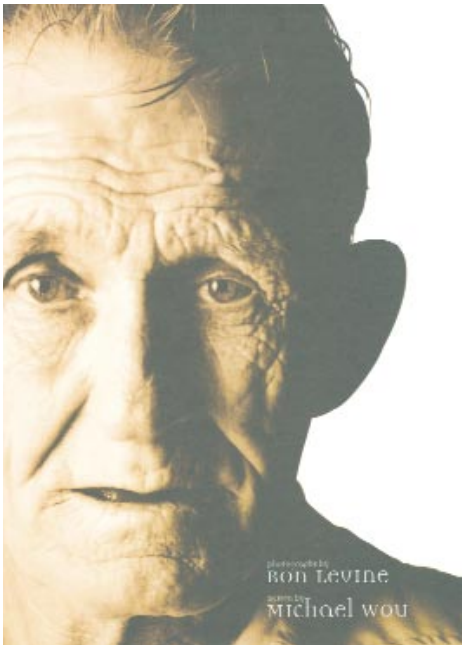

Photos : Bill Rankin

Ian Wilson présente un cadeau à Michael Wou et Ron Levine (à gauche).

LE RÉSULTAT DE QUATRE ANNÉES DE TRAVAIL

Conçues de main de maître par le concepteur canadien Michael Wou, les images saisissantes sont accompagnées de courts textes relatant des conversations avec les détenus et le personnel correctionnel.

Les photographies ont été prises sur une période de quatre ans et présentées pour la première fois dans les murs de la prison d'Alcatraz à San Francisco, où elles ont été admirées par plus de 760 000 personnes au cours d'une période de cinq mois, l'exposition ayant été prolongée. Monsieur Martin Bélanger, le rédacteur en chef adjoint du magazine *Entre nous* a assisté à l'exposition originale. Il a conclu sur-le-champ que cette exposition devait avoir lieu au Canada. Il a travaillé pendant des mois pour monter la première à Ottawa.

Ses efforts ont été fructueux, comme on peut le constater dans les reportages unanimement élogieux des différents médias de la région de la capitale nationale. Les articles, entrevues et critiques ont sensibilisé des milliers de personnes à la question du vieillissement des détenus.

« UNE VÉRITABLE DICHOTOMIE D'HUMEURS ET DE SENTIMENTS »

« La moitié de ces délinquants sont encore vivants », signale M. Bélanger. « En lisant les commentaires qui accompagnent les photos, on se rend compte qu'il s'agit de véritables personnes, ce qui donne matière à penser. »

« En entrant, on voit des vieillards », raconte M. Levine en parlant de la première fois où il a mis le pied dans une prison du sud des États-Unis. « Dès le premier abord, on pense que ces hommes sont comme nos grands-pères ou un vieux voisin quelconque. En se renseignant, on apprend qu'il s'agit de types dangereux et on veut garder nos distances. »

Grâce aux images et aux récits de ces délinquants âgés, cette magnifique exposition révèle le côté humain de l'incarcération et du vieillissement.

« Il s'agit d'une véritable dichotomie d'humeurs et de sentiments », précise M. Levine.

Photos : Bill Rankin

Tim Farr, commissaire adjoint, Communications et consultation, signant le Livre D'or des Archives nationales du Canada. De gauche à droite : Martin Bélanger, chef des Services multimédias; Pierre Simard, directeur des Services multimédias; Ian Wilson, Archiviste national; Ron Levine et Michael Wou, respectivement photographe et concepteur de l'exposition *Les prisonniers du temps;* Ian Glen, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

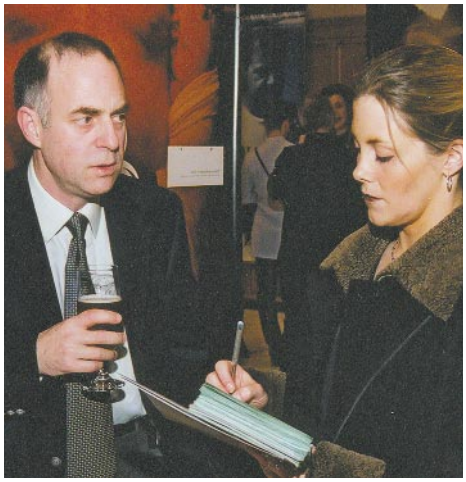

Martin Bélanger, accordant une entrevue à Jennifer Campbell du *Ottawa Citizen.*

Selon les Archives nationales du Canada 2 500 personnes ont visité l'exposition du 21 mars au 14 avril 2002.

« DES CHEFS D'ŒUVRE QUI NOUS TRANSPERCENT DU REGARD »

Les photographies, qui n'ont pas été retouchées, ont été prises sous une lumière intense et directe, ce qui en révèle les détails. Monsieur Bélanger est tout à fait d'accord avec cette décision artistique. « L'approche choisie par Ron Levine et Michael Wou rend le sujet accessible au public », explique-t-il.

L'exposition a beaucoup attiré l'attention des médias. Les critiques ont été captivés par le sujet et sa présentation. Denis Armstrong du *Ottawa Sun* a indiqué que les images étaient « immenses et impressionnantes ». Il a déclaré que « l'on peut admirer de belles œuvres pendant longtemps, mais que les chefs d'œuvre nous transpercent littéralement du regard ». Il a trouvé l'exposition « à la fois troublante et émouvante ».

Malgré la grande qualité artistique des images, M. Levine a précisé, dans une entrevue donnée à la radio qu'il ne cherchait pas à romancer la vie des criminels.

« Je ne fais que montrer qu'il s'agit d'êtres humains » a-t-il indiqué. « Ces personnes continuent à faire partie de notre société. »

L'exposition s'est déroulée dans l'édifice des Archives nationales du 21 mars au 14 avril 2002. ◆

LEADERSHIP Renouvelé

Administration centrale

James Laplante
Directeur, Planification et stratégies correctionnelles
En poste depuis le 23 janvier 2002

Robert Maheu
Directeur, Sécurité et sûreté
En poste depuis le 2 avril 2002

Terry Richardson
Directeur général, Aumônerie
En poste à partir du 1er juillet 2002

La revue **Criminologie**

est publiée semestriellement par *Les presses de l'Université de Montréal.* Elle s'adresse aux intervenants dans le domaine de la justice pénale et traite des préoccupations actuelles dans le domaine de la criminologie. Monsieur Pierre Landreville en est directeur.

À paraître à l'automne 2002 :
Femmes et enfermement
Sous la direction de Sylvie Frigon
Volume 35, n⁰ 2

La revue est disponible en français seulement. Pour vous la procurer, veuillez communiquer avec la compagnie Rowecom Canada, par téléphone, au : (514) 274-5468, ou par courriel, à l'adresse infocanada@divine.com ◆

Secteur des opérations et des programmes correctionnels

Initiative sur les gangs autochtones

Par Darrell Phillips, conseiller en politiques, Affaires autochtones

Depuis novembre 2001, le Service correctionnel du Canada (SCC) a officiellement lancé son Initiative sur les gangs autochtones (IGA) à Winnipeg (Manitoba). L'initiative vient en réponse au rapport de l'ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Ovide Mercredi, en mai 2000, qui a examiné les questions relatives aux gangs autochtones et a recommandé vingt-trois stratégies éventuelles pour le SCC. Dans son rapport, il encourage le SCC à travailler de près avec les collectivités autochtones, surtout les Aînés, pour trouver des solutions aux problèmes des gangs.

L'équipe de l'IGA est composée de cinq animateurs autochtones chapeautés par des Aînés. Ils travaillent avec ceux qui sont impliqués dans les gangs autochtones ou affectés par ceux-ci au Manitoba, qu'ils soient dans la collectivité ou incarcérés dans un établissement fédéral.

Dès sa formation, les activités n'ont jamais cessé et les résultats encourageants ont commencé à se manifester. « Nous avons fait beaucoup de chemin en très peu de temps », dit Darrell Phillips, gestionnaire de projet pour l'IGA. « Nous avons tissé des liens de confiance avec les membres des gangs et les employés du SCC. Nous avons aussi construit des ponts solides entre le SCC et la collectivité et nous commençons à mobiliser de nombreuses ressources », poursuit-il. « Il ne s'agit plus que de tabler sur ces bases afin d'obtenir des résultats concrets. »

Clayton Sandy, chef des relations avec la collectivité au sein de l'IGA et Dennis Murdock, ancien membre de gang à l'Open House pour l'IGA

Beaucoup de membres de gangs autochtones respectent leurs Aînés et leur culture traditionnelle, ce qui est une bonne occasion pour le SCC de les sensibiliser. L'équipe de l'IGA aide les membres des gangs tout au long de leur guérison en leur permettant de se forger une nouvelle identité bien enracinée dans leur culture et leur spiritualité. S'ils s'engagent pleinement à leur culture, ils prendront de meilleures décisions et choisiront un style de vie dépourvu de crime et de violence.

« Dès le début de notre travail, nous avons constaté que les membres de gangs autochtones veulent changer, mais n'ont pas les outils ou les compétences nécessaires pour retrouver un équilibre », dit M. Phillips, gestionnaire de projet pour l'IGA. « Ils sont tirés dans tous les sens et souvent, leur système de croyances les empêche de choisir un style de vie exempt de crime. »

« C'est là où les Aînés entrent en jeu », continue Clayton Sandy, gestionnaire des relations avec la collectivité pour l'équipe de l'IGA. « Ce sont eux qui peuvent aider les membres des gangs à comprendre que leurs croyances et leurs valeurs guident les choix qu'ils feront, choix qui les confrontent souvent avec la loi. Nous les aidons à s'engager sur un chemin spirituel (la « route rouge ») et les appuyons tout au long de leur quête spirituelle. »

« Du côté communautaire, nous sommes en train de forger des partenariats solides, surtout avec les collectivités autochtones », affirme Sandy. « Il est important que nous regardions à long terme afin d'augmenter le taux de réinsertion sociale et de diminuer le nombre de révocations des libérations conditionnelles et des libérations d'office. »

L'IGA veut garantir la continuité du soutien autochtone de l'établissement à la collectivité. Beaucoup de détenus découvrent leur culture et spiritualité en établissement et ne trouvent pas autant de ressources culturelles une fois dans la collectivité.

Le 1er avril 2002, au Manitoba, 163 membres de gangs étaient soit incarcérés aux établissements Stony Mountain ou Rockwood, soit en liberté sous condition sous la responsabilité du bureau de libération conditionnelle de Winnipeg. L'IGA a gardé contact avec 120 de ceux-ci, et 60 (soit 36 p. 100) se sont engagés à travailler avec l'équipe de l'IGA en un peu plus de six mois.

« Je suis très heureux de constater que beaucoup de membres de gangs autochtones participent à notre initiative », dit Art Shofley, membre du Comité directeur de l'IGA. « Je pense que nous faisons de sérieux progrès et que l'équipe ne fait que se renforcer. Je pense que l'équipe de l'IGA joue un rôle déterminant pour endiguer cette vague de gangs autochtones. »

Pat Larocque, qui est condamné à perpétuité, est un membre très crédible de l'équipe de l'IGA. Il travaille de près avec des membres de gangs autochtones dans les établissements Stony Mountain et Rockwood. « Ça fait vraiment une différence de travailler continuellement avec les gars en dedans. La plupart d'entre eux sont conscients de mon expérience

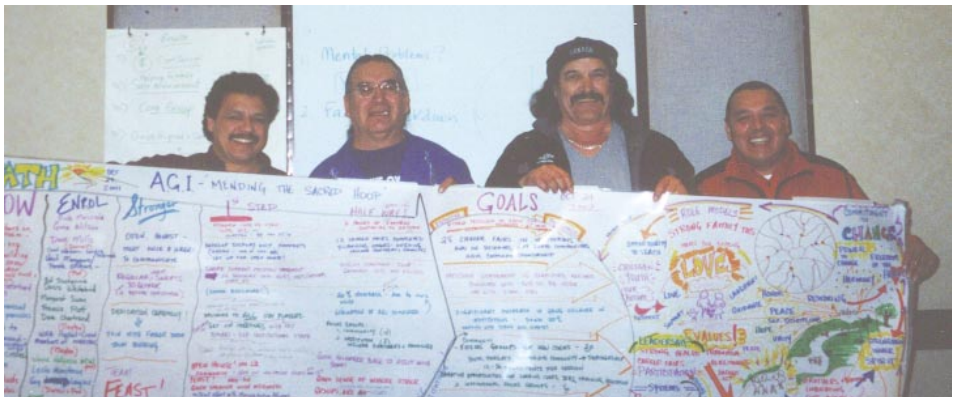

Les membres de l'équipe IGA lors de leur session de planification pour établir leurs objectifs et orientations. De gauche à droite : Darrell Phillips, Calvin Pompana, Pat Larocque et Clayton Sandy

avec le système correctionnel et ça leur donne l'espoir qu'il est possible de changer pour le mieux. Non seulement nous essayons de les mettre sur le chemin de la spiritualité, nous devons aussi coopérer avec les employés du SCC afin d'aider les membres de gangs autochtones à se préparer pour un emploi une fois à l'extérieur. »

Au sein de l'établissement Stony Mountain, l'IGA s'est concentrée sur les « points chauds » ou unités précises où la violence et les tensions sont intenses. L'IGA a eu une bonne influence sur ces unités. Don Kynoch, directeur de l'établissement Stony Mountain et membre du Comité directeur de l'IGA, affirme que « nous voulons limiter l'influence qu'exercent les membres de gangs autochtones et encourager ces membres à se concentrer plutôt sur leur plan de traitement correctionnel. L'IGA servira aussi à rendre le milieu de travail de l'établissement Stony Mountain plus sécuritaire ».

La participation de femmes autochtones aux gangs est une préoccupation essentielle. Elles sont la deuxième moitié de l'équation. La question sera traitée en profondeur une fois que l'IGA sera établie comme initiative permanente. De plus, l'équipe de l'IGA est actuellement en train de déterminer, avec l'établissement Stony Mountain, les moyens de participer activement à la Stratégie des cheminements autochtones.

« Il est évident que les gangs autochtones ne se sont pas créées du jour au lendemain. Il faut donc s'attendre à investir beaucoup de temps et d'efforts sur une longue période », dit M. Phillips. « L'IGA est une initiative importante qui a beaucoup de mérite et nous faisons de notre mieux pour renverser les tendances, avec la collaboration des établissements et des organismes communautaires. »

Suivant l'approbation du Comité de direction et du Conseil du Trésor, nous nous attendons à ce que l'Initiative sur les gangs autochtones soit mise en œuvre dans les autres provinces des régions des Prairies et du Pacifique au cours des cinq prochaines années.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Darrell Phillips, gestionnaire de projet, Initiative sur les gangs autochtones, à l'adresse suivante : 408, rue McGregor, Winnipeg (Manitoba) R2W 4X5, ou par téléphone au (204) 479-8402, par télécopieur au (204) 984-7011 ou par courriel : *phillipsdaa@csc-scc.gc.ca* ◆

Secteur de la politique, de la planification et de la coordination

L'Orient rencontre l'Occident

Échange Hong Kong/SCC

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Lorsque le drapeau de la Chine a été hissé au-dessus de Hong Kong en 1999, un siècle et demi de colonialisme prenait fin. Beaucoup d'observateurs craignaient que les communistes imposent des changements radicaux, mais le gouvernement de Beijing a permis à Hong Kong de poursuivre dans sa voie. La cité prodigue de la Chine est maintenant une région administrative spéciale de la Chine et sa puissance économique ainsi que nombre de ses institutions sont restées intactes.

Chi-Lan Chung à l'administration centrale

Un exemple typique : le Service correctionnel de Hong Kong demeure indépendant du système en place ailleurs en Chine et il continue de chercher à communiquer avec les autres systèmes correctionnels, y compris celui du Canada, et à apprendre d'eux. Un protocole d'entente signé en mars 2001 prévoit des échanges d'information électronique, de recherche et de personnel entre les deux services dans quatre grands domaines : l'information en ligne, l'information sur les travaux de recherche, les visites de responsables des deux pays à Hong Kong et au Canada et l'échange de personnel.

La première personne du Service correctionnel de Hong Kong à profiter d'un échange de trois mois était Chi-Lan Chung, une sous-directrice d'un établissement pour femmes. Il s'agissait de sa première visite au Canada, où elle est restée jusqu'à la fin du mois de mars 2002, avant de repartir pour Hong Kong avec un rapport complet sur notre Service, dans son porte-documents.

Après avoir reçu l'information de base à Ottawa en janvier, la responsable chinoise a entrepris une tournée pancanadienne, passant une semaine dans chaque région. Originaire d'une île d'une superficie de 404 milles carrés où s'entassent 750 millions de personnes, Chi-Lan a déclaré que les grands espaces et la population relativement clairsemée de notre pays ont défié son imagination. Elle a été accueillie dans nos établissements où elle a pu prendre connaissance en direct des principes et des méthodes en usage. Naturellement, Chi-Lan a porté une attention particulière aux établissements pour femmes. Elle a été impressionnée par les évaluations du risque et des besoins complexes qui sont réalisées pour chaque détenu et par le nombre de délinquants qui sont surveillés dans la collectivité. Le nombre de personnes incarcérées pour des infractions liées à l'alcool l'a étonné. Hong Kong est aux prises avec des problèmes de toxicomanie graves, mais non des problèmes d'alcoolisme.

C'est là une exception à la règle. Shereen Miller, directrice générale, Affaires intergouvernementales, fait observer que « les problèmes auxquels se butent les services correctionnels ne varient pas beaucoup d'un pays à l'autre. Ce sont les solutions qui varient. Voilà pourquoi les échanges peuvent être si bénéfiques. Les personnes qui connaissent les affaires correctionnelles et qui comprennent les problèmes peuvent mettre à profit leur jugement professionnel pour évaluer les mesures prises par les autorités d'un autre système dans le but de s'attaquer à leurs problèmes. C'est là une occasion d'apprentissage pour les deux parties, le visiteur et l'hôte. »

Les gens qui ont rencontré Chi-Lan trouvent que c'est une personne chaleureuse et désireuse d'apprendre. La connaissance qu'elle a du système correctionnel de son pays et l'enthousiasme que celui-ci lui inspire sont stimulants. À son départ, elle avait non seulement noué des relations professionnelles, mais elle s'était également fait des amis parmi les membres du personnel du SCC.

Un employé du SCC sera choisi cet été pour le deuxième volet de l'échange. Il s'envolera vers Hong Kong pour une expérience d'apprentissage de trois mois. Pour être admissibles, les candidats doivent occuper un poste équivalant au moins à celui de gestionnaire d'unité, posséder une connaissance approfondie du processus d'évaluation initiale et afficher des qualités de leadership et de gestion de haut niveau. ◆

CORCAN

Agence des douanes et du revenu du Canada

Un client satisfait

Par Ellen Henderson, conseillère principale en communications, CORCAN

Photos : Bill Rankin

En novembre 2001, la Direction des déclarations et des cotisations des entreprises de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a demandé à CORCAN de fournir du mobilier de bureau et des postes de travail pour les trois étages de bureaux qu'elle occupe dans l'immeuble de la Société canadienne des postes à Ottawa.

Trois mois plus tard, jour pour jour, les employés de l'ADRC prenaient place dans leurs nouveaux bureaux et s'émerveillaient non seulement de la qualité et de la beauté de leur nouveau cadre de travail, mais aussi de l'efficacité, de la rapidité et de la qualité de l'installation.

Bob Heath, représentant de CORCAN qui a décroché ce contrat, estime que l'expérience a été à la fois redoutable et gratifiante. La valeur totale du contrat s'est élevée à 3,2 millions de dollars, ce qui en fait l'un des marchés les plus importants jamais conclus par CORCAN. Le calendrier et les délais de livraison étaient extrêmement serrés.

« C'était énorme, explique Bob Heath. En moins de quarante jours ouvrables, nous avons dû fabriquer plus de 400 postes de travail, classeurs en hauteur et à tiroirs latéraux, des meubles de bureau et de salles de conférence pour plus de soixante pièces, ainsi que des fauteuils ergonomiques pour tous les postes de travail, bureaux et salles de conférence. De surcroît, nous devions coordonner la production entre huit ateliers de production répartis dans trois régions et veiller à ce que tout se fasse dans les délais et dans le respect du budget. »

Un mois après avoir reçu la commande, CORCAN commençait à installer les postes de travail au premier des trois étages. Les installateurs de CORCAN, dirigés par Pascal Racine, de Casselman Woodcraft, et son équipe de vingt-cinq installateurs professionnels, dont plusieurs sont des délinquants en libération conditionnelle, ont travaillé sept jours par semaine pour répondre aux besoins du client, qui devait déménager et être pleinement opérationnel à la mi-février.

De gauche à droite : le commissaire Rob Wright, ADRC; Beverley Holloway, directeur général, Direction du traitement des déclarations et des paiements des entreprises; la commissaire du SCC Lucie McClung

DES FAITS ET DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

En vingt-deux jours, entre le 22 décembre et le 25 janvier, quarante-cinq chargements de produits finis ont été livrés dans l'immeuble du chemin Heron depuis les ateliers de production de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. Joyceville et l'entrepôt de CORCAN ont reçu environ 13 chargements de matériaux bruts.

Les coordonnateurs du projet, Simon Fradette, de la région du Québec, et Randy Grooms, de la région de l'Ontario, ont été chargés d'orchestrer le travail des seize acteurs principaux de CORCAN, depuis la conception technique et la préproduction jusqu'à la fabrication, à l'emballage et à la livraison, sans oublier l'installation.

« C'était tout un défi, il n'y a pas de doute, de dire Fradette, mais nous savions que nous pouvions y arriver. »

LES LEÇONS À TIRER

Comme dans toute grande entreprise, un élément indispensable à une amélioration constante consiste à documenter les enseignements tirés de l'expérience. Le directeur exécutif de CORCAN, Sudin Ray, estime que la leçon la plus importante s'impose d'emblée : « CORCAN n'est pas là que pour fabriquer des tables, des chaises et des postes de travail. Il est là pour préparer des délinquants sous responsabilité fédérale à retourner en toute sécurité dans leur milieu lorsqu'ils quittent les établissements correctionnels. »

Selon Sudin Ray, le travail acharné et le dévouement des moniteurs de CORCAN, dont beaucoup ont travaillé sept jours par semaine à ce projet, ont été la clef du succès : « Nos employés sont pleinement engagés à travailler calmement tous les jours à la formation de nos délinquants. Ces interactions personnelles sont indispensables à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants. »

SATISFACTION GARANTIE

C'est le message qu'a répété la commissaire du SCC, Lucie McClung, lorsqu'elle a rejoint le commissaire de l'ADRC, Rob Wright, pour une visite des installations. Mme McClung a témoigné de son engagement personnel et de celui de tous les employés de CORCAN à répondre aux besoins des clients, ajoutant : « Notre organisation est fière d'assurer un excellent service à la clientèle. Nous vous serions profondément reconnaissants si vous informiez vos collègues de votre expérience avec CORCAN et leur expliquiez que vous êtes satisfait de nos produits et de notre service. » ◆

De gauche à droite : Beverley Holloway; Sudin Ray, directeur général, CORCAN; Rob Wright; Lucie McClung; Susan Bowen, directrice, Programmes des comptes d'entreprises

Secteur des communications et de la consultation

Nous savons maintenant ce que vous pensez de nous !

Par Julie Renaud, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Dans le volume 26, numéro 4, d'*Entre Nous*, nous vous demandions, chers lecteurs et lectrices, ce que vous pensiez de votre magazine. Notre invitation a reçu un accueil enthousiaste puisque vous avez été près de 1 400 à prendre le temps de remplir le questionnaire. Nous aimerions maintenant vous faire part des résultats.

La plupart des participants au sondage étaient âgés de 25 à 54 ans, et ils étaient assez représentatifs de la composition démographique du Service correctionnel du Canada (SCC).

VOS HABITUDES DE LECTURE

- 70 p.100 d'entre vous lisez le magazine de la première à la dernière page, ou certaines sections en particulier, ou les articles qui vous intéressent.
- Les résultats ont démontré qu'il y a une plus forte proportion de personnes qui se contentent de feuilleter le magazine chez les employés travaillant dans les établissements que chez ceux qui sont affectés à l'administration centrale ou à une administration régionale, lesquels ont plus tendance à lire des sections données.
- Près de 30 p.100 des participants font lire le magazine à des personnes de l'extérieur du SCC (connaissances, proches, amis).

LES OBJECTIFS DU MAGAZINE

- On vous a demandé d'indiquer ce que devraient être, selon vous, le ou les objectifs du magazine. Nous avons été heureux de constater que, en général, vous partagez notre vision, c'est-à-dire qu'*Entre Nous* est une publication publiée par le personnel pour le personnel, qui souligne la contribution des employés et qui favorise la reconnaissance et la mise en commun de pratiques exemplaires.

ATTIRANCES ET INCOMPATIBILITÉS

- Trois lecteurs sur quatre trouvent que le magazine est bon ou très bon.
- En outre, 41 p.100 des lecteurs estiment que le magazine est meilleur maintenant, 32 p. 100 disent que la qualité s'est maintenue. Seulement 3 p.100 sont d'avis que le magazine est moins bon.
- Les dépêches régionales et les manchettes vous intéressent beaucoup.
- Lorsque nous vous avons demandé pourquoi le magazine vous plaisait, vous avez mentionné son apparence générale ainsi que la présentation visuelle des articles.

LA DISTRIBUTION

- La majorité des lecteurs sont satisfaits de la fréquence de publication du magazine, soit quatre fois par an. Seulement 6 p.100 souhaiteraient qu'il paraisse moins souvent.
- Les résultats laissent penser qu'il y a peut-être un problème de distribution puisque seulement 51 p.100 des participants reçoivent tous les numéros d'*Entre Nous*, et 35 p. 100 le reçoivent à l'occasion. Soulignons que 9 p. 100 disent ne pas le lire parce qu'ils ne le reçoivent pas.

LES POINTS À AMÉLIORER

- Le système de distribution doit absolument être amélioré. Nous pensons que la solution réside dans le secteur opérationnel. Il importe de maintenir les voies de communication avec les régions.
- Si nous voulons accroître notre lectorat, il devient essentiel d'attirer un plus grand nombre de jeunes lecteurs.
- Les participants ont indiqué qu'ils veulent plus d'articles sur leur vie quotidienne au SCC : profils des employés dans toutes les catégories professionnelles, pratiques sécuritaires, tâches, responsabilités, programmes, activités dans les régions.

Profil des participants au sondage selon l'âge

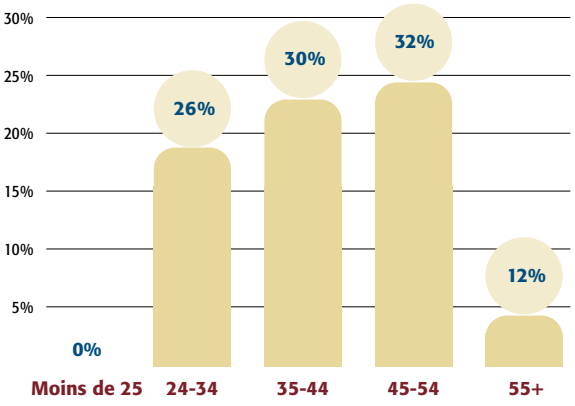

Objectif du magazine selon les répondants

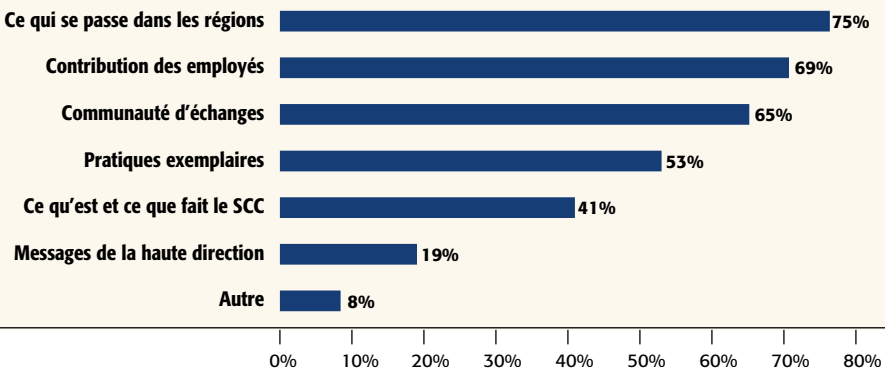

REMERCIEMENTS

Les résultats du sondage témoignent de l'utilité de l'*Entre Nous* comme outil de communication. Il permet de renforcer les relations entre les employés du SCC, entre les gestionnaires et les employés, entre les employés et les bénévoles de l'extérieur, entre le SCC et nos partenaires, entre les régions, et entre le SCC et la collectivité.

Nous désirons vous remercier d'avoir pris part au sondage, ce qui nous a permis de connaître votre opinion sur le magazine. Votre participation nous a aidé à déterminer les éléments à enrichir ou à améliorer. Soyez assurés que nous allons y donner suite en travaillant fort pour vous offrir une publication de qualité qui vous représente bien. ◆

Secteur de la gestion des ressources humaines

Pour un effectif représentatif et réceptif

Conférence sur la diversité

Par Greg Kelly, assistant à la recherche, Secteur des communications et de la consultation

En guise de prière d'ouverture, Louise Gagnon, Aînée autochtone, a souhaité à tous les délégués à la Conférence sur la diversité du Service correctionnel du Canada (SCC) respect, compréhension et pardon. On n'aurait su trouver introduction mieux adaptée aux activités qui ont suivi.

De gauche à droite : Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Programme d'identité canadienne, Patrimoine canadien; la récipiendaire du prix Christina Guest de la direction générale de l'Aumônerie du SCC

> **« La diversité, c'est l'affaire de tout le monde… Ce n'est pas l'initiative exclusive du personnel… Les gestionnaires sont invités à faire un effort pour avoir une action déterminante. »**
>
> *Helen Friel, directrice intérimaire, Engagement des citoyens*

« Vous avez sans doute remarqué le thème de la conférence, *Atteindre l'excellence dans la gestion de la diversité* », a déclaré la sous-commissaire principale du SCC, madame Nancy L. Stableforth. « C'est là un thème fort bien choisi puisque le Service a accompli au cours des dernières années d'importants progrès dans le domaine de l'équité en matière d'emploi. »

Cette conférence proposait un certain nombre d'activités visant à attirer l'attention sur les questions de diversité et d'équité en matière d'emploi et à y sensibiliser les participants. Des conférenciers ont parlé des initiatives et des expériences d'autres ministères et organismes du gouvernement qui ont effectué des changements. Par la suite, les participants ont pris part à l'un des quatre ateliers, dont les thèmes étaient les suivants : pourquoi adopter une stratégie de recrutement d'Autochtones; les enjeux de la diversité; les personnes handicapées en milieu correctionnel; questions touchant les femmes : les minorités visibles en milieu correctionnel. Chacun des ateliers a permis d'étudier à fond ces thèmes, et les participants ont formulé des recommandations visant à promouvoir la diversité et l'équité en matière d'emploi au SCC.

Au cours de la conférence, Norman Moyer, sous-ministre adjoint au Programme de l'identité canadienne, Patrimoine canadien, a présidé la cérémonie de remise du Prix du multiculturalisme 2002 du SCC. Normalement, cette cérémonie a lieu le 21 mars pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Les prix sont remis à des personnes qui, par leur travail, ont fait la promotion des principes d'égalité et de respect. Les lauréats de cette année sont Christina Guest, de l'Aumônerie, à l'administration centrale; Jacqueline Edwards, de l'administration régionale de l'Ontario; Claude Thibeault, du Conseil des relations interculturelles du Québec; Elaine Allan et Wayne Oster, du bureau de libération conditionnelle de New Westminster, dans la région du Pacifique.

Le révérend Warren H. Dolphus a salué les efforts de réinsertion sociale que le Canada déploie et a comparé ces efforts à l'approche américaine qui consiste « à enfermer et à jeter la clef ». Le révérend Dolphus, qui travaille depuis 13 ans au *Federal Bureau of Prisons* des États-Unis et qui est membre de la *National Association of Blacks in Criminal Justice* (NABCJ), a livré un aperçu de l'état actuel de la justice pénale et des problèmes qui se posent aux services correctionnels dans toute l'Amérique. ◆

Prix de la justice réparatrice Ron Wiebe pour l'année 2002

Le Service correctionnel du Canada et les membres du Comité national de direction sur la justice réparatrice et le règlement des différends ont le plaisir d'annoncer encore une fois une mise en candidature pour le Prix de la justice réparatrice Ron Wiebe. Le prix a été créé en l'honneur de feu Ron Wiebe, ancien directeur des établissements à sécurité minimale Ferndale et Elbow Lake, pour son dévouement et son esprit d'initiative exceptionnels dans le domaine de la justice réparatrice.

Le prix sert à reconnaître les mérites des Canadiennes et des Canadiens qui, par leur travail, ont établi des façons novatrices de transformer les relations humaines en favorisant la communication et la réconciliation entre les personnes en conflit, qu'elles soient des victimes, des délinquants, des collègues, des membres de la famille ou des voisins.

Cette année, le prix sera décerné à Edmonton, en Alberta, dans le cadre de la Semaine de la justice réparatrice. Pour de plus amples renseignements concernant ce prix ou pour se procurer le formulaire de mise en candidature pour cette année, veuillez consulter le site suivant : http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/rjstc/award/info_f.shtml, ou communiquer avec Carol-Anne Grenier, par téléphone, au (613) 943-5049, ou par courriel à l'adresse : GrenierCA@csc-scc.gc.ca.
Les mises en candidature doivent nous parvenir au plus tard le **20 septembre 2002.** ◆

Secteur de la politique, de la planification et de la coordination

Cinquième réunion annuelle du SCC sur la recherche autochtone

Par Shelley Trevethan, directrice de la recherche axée sur la collectivité et Heather Lockwood, agente principale de projet, Recherche opérationnelle et Recherche en matière de programmes

Photo : Heather Lockwood

La cinquième réunion annuelle du SCC sur la recherche autochtone, qui s'est tenue du 18 au 20 mars 2002, au *Harrison Hot Springs* en Colombie-Britannique, a été commanditée par la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada (SCC) et animée conjointement par des représentants du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp et de la bande de la Première nation de Chehalis.

De nombreux messages-clés ont été soulevés lors de cette réunion. En plus de la nécessité de poursuivre la recherche sur les délinquants autochtones, il est important de voir aux besoins particuliers des Métis et des Inuits et de permettre à ces communautés d'y participer. Dans cette optique, la création de partenariats entre les organismes autochtones et les ministères fédéraux est cruciale.

Près de cinquante personnes de partout au Canada ont participé à cet événement, dont des représentants d'organismes autochtones fédéraux et provinciaux, des employés du SCC qui travaillent auprès des délinquants autochtones, des chercheurs et des représentants de divers ministères fédéraux et provinciaux qui mènent des recherches auprès des Autochtones.

Le but premier de cette réunion annuelle visait à encourager les responsables du SCC et ceux des communautés autochtones, qui participent à la recherche, à dialoguer ouvertement. Ainsi, les participants ont discuté de questions relatives à la recherche et des écarts et priorités, en ce qui a trait aux délinquants autochtones. La réunion favorisait également la création et le maintien de partenariats entre les organismes autochtones et les différents ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, pour aider à mieux comprendre les délinquants autochtones et leurs communautés.

Le sous-commissaire, M. Alphonse Cormier et la sous-commissaire adjointe, Mme Heather Bergen, région du Pacifique, ont accueilli les participants alors que le chef de la bande de la Première nation de Chehalis, M. Alex Paul, a souhaité la bienvenue à tous en territoire Chehalis et fait l'historique de sa communauté. Madame Judy Croft, directrice du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp, a fait un exposé sur la transition du pavillon de ressourcement en un établissement visé par l'article 81.

Larry Motiuk, directeur général, Direction de la recherche, SCC et Mme Sarah Anala, Aînée inuite et agente de liaison, région de l'Atlantique, étaient présents lors de cette cérémonie honorifique.

La réunion de cette année comprenait des exposés et des séances de groupes visant à discuter de sujets relatifs aux délinquants autochtones, métis et inuits. Il y a également été question de la nécessité de déterminer les besoins des délinquants métis et inuits lors de leur incarcération et de leur mise en liberté dans la collectivité, ainsi que la nécessité pour les employés du SCC de comprendre les distinctions entre les diverses communautés autochtones et d'y être sensibles.

De nombreux sujets ont fait l'objet d'exposés, notamment, la stratégie des cheminements autochtones du SCC, qui vise à établir la continuité, dans la collectivité, des services et des programmes de traitement particuliers offerts aux Autochtones dans les établissements.

Au cours de la soirée du 18 mars, une cérémonie a eu lieu sur la réserve Chehalis pour honorer M. Larry Motiuk, directeur général, Direction de la recherche, qui est l'instigateur des réunions sur la recherche autochtone et un collaborateur important dans la recherche sur les délinquants autochtones. Un excellent repas de saumon et de caribou a été offert par les hôtes. De plus, les participants ont eu droit à une performance des danseurs masqués de la bande Chehalis. Tout un honneur ! ◆

Quel talent !

Par Bill Staubi, directeur général, Secteur du développement organisationnel

Photo : Bill Rankin

Heather Lockwood

Félicitations à Heather Lockwood, agente principale de projet à la Direction de la recherche, pour s'être classée parmi les dix-neuf Canadiens et Canadiennes qui ont obtenu leur accréditation professionnelle de la *Meeting Professionals International* (MPI). Considérée comme la plus grande association de professionnels des réunions au monde, la MPI regroupe près de 20 000 membres de 64 pays, tous déterminés à façonner et à définir l'avenir de l'industrie.

1 863 personnes ont demandé une accréditation.
1 221 ont passé l'examen d'agrément en janvier 2002.
423 ont réussi à cet examen en mars 2002 (ces personnes ont été avisées le mois dernier).
19 proviennent du Canada.
Une est du Service correctionnel du Canada (SCC)!

Félicitations Heather ! ◆

Secteur des services corporatifs

La région du Pacifique prêche par l'exemple

La saison du smog

Par Paul Provost, conseiller principal en environnement

Le dôme du smog est malheureusement devenu une conjoncture commune pour plusieurs centres urbains au Canada, surtout par temps chaud, ensoleillé et calme. Cette réalité contemporaine touche des millions de Canadiens qui occupent ou fréquentent le corridor Windsor-Québec, la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique et le sud des provinces de l'Atlantique. Par le fait même, plusieurs établissements du Service correctionnel du Canada (SCC) sont exposés à cette problématique environnementale. Mais pour contrer le smog, des choix s'imposent.

UNE SOUPE CHIMIQUE

Le terme «smog» vient de l'anglais «*smoke* et *fog*» pour décrire un mélange de fumée et de brouillard. En fait, c'est un mélange nocif de polluants atmosphériques – vapeurs, gaz (NO_X, COV, CO, SO_2), particules – souvent perçu comme un brouillard brun jaunâtre. Les oxydes d'azote (NO_X) et les composés organiques volatiles (COV) sont les deux plus importants polluants à l'origine du smog, aussi appelé ozone troposphérique ou ozone au sol. Le smog est produit par la réaction photochimique du soleil sur les COV et les NO_X. Les COV proviennent des gaz d'échappement des véhicules et des vapeurs qui émanent des réservoirs pétroliers, des peintures et des solvants à base d'huile, tandis que les NO_X sont générés par la combustion de carburants fossiles tels que l'essence, le mazout et le charbon. Les NO_X sont également responsables des précipitations acides.

Au Canada, la « saison du smog » s'étend habituellement de mai à septembre et se manifeste surtout dans les trois régions susmentionnées. Chaque année, le smog rend la respiration difficile chez les personnes âgées et les jeunes enfants. Il aggrave l'état des personnes asthmatiques ou souffrant de maladies cardiorespiratoires, endommage la végétation et provoque des pertes agricoles substantielles. En somme, on peut pratiquement affirmer que le smog constitue un triste exemple de la capacité du genre humain à s'empoisonner lui-même.

INITIATIVES DE LA RÉGION DU PACIFIQUE

Motivées par des considérations environnementales, les autorités du SCC dans la région du Pacifique ont mis en place, au cours des dernières années, une série de mesures visant à réduire les émissions contribuant à la formation de smog. Une des remarquables initiatives régionales a été la conversion du tiers de son parc automobile vers des carburants de remplacement (CR). Selon M. Ernie Hughes, gestionnaire - parc automobile à l'administration centrale, avec 34 p. 100 de sa flotte totale pouvant fonctionner aux CR, cette région du SCC est en tête de liste en matière d'utilisation de carburants alternatifs. De plus, un véhicule hybride (électrique/essence) à faibles émissions de même qu'un camion à zéro émission (exclusivement électrique) font désormais partie de cette flotte régionale.

Le camion blanc fonctionnant à l'électricité est un Might-E-Truck. L'employé est Walter Telegus, Charpentier d'entretien, Établissement William Head.

La région du Pacifique est aussi active en matière de récupération des COV émanant des réservoirs pétroliers. Selon M. Daryl Sinclair, l'agent régional en environnement, quatre établissements – William Head, Kent, Ferndale et Kwìkwèxwelhp (Elbow Lake) – utilisent des systèmes de récupération des vapeurs d'essence (captage des COV - Phase I) lors des livraisons de produits pétroliers dans leurs réservoirs. Bref, autant d'initiatives « anti-smog », démontrent clairement le sens du prêcher par l'exemple.

SURMONTER LES BARRIÈRES

Considérant la trentaine de centrales thermiques, les 225 réservoirs de produits pétroliers et une flotte automobile composée d'un peu plus de 1100 véhicules, la contribution du SCC en terme de rejets de NO_X et COV peut être importante si nous ne faisons pas preuve de diligence. Sur le plan corporatif, nous devons continuer d'être des catalyseurs du changement en matière de réduction de la pollution. Cette transformation fait inévitablement appel aux technologies avant-gardistes, à l'utilisation de carburants alternatifs et évidemment, à la modification de certaines habitudes. Confrontés aux innovations, le défi repose souvent sur la volonté de changer nos attitudes. En général, nous sommes craintifs devant l'inconnu et méfiants devant la nouveauté. Un bon exemple : le gaz naturel pour véhicules (GNV) où la participation des usagers est directement proportionnelle au succès comme à l'échec du projet. Soucieux de surmonter les barrières qui mitigent nos gains environnementaux en matière de GNV, nous favorisons fortement les pourparlers entre responsables et utilisateurs de la flotte automobile du SCC. Les solutions sont à votre portée. En ce sens, soyons des partisans du changement, plutôt que des observateurs. Le temps presse car les hivers canadiens ont déjà tendance à s'écourter. Et on ne saura que faire d'une « saison du smog » prolongée... ◆

Réservoir d'essence avec système de récupération des COV - Phase 1 Établissement Ferndale

Une fillette affligée d'une bactérie mortelle...

Des employés à la rescousse

Par Debbie Eason, chef de l'administration, de l'informatique et de la formation, établissement Springhill

C'était au début du mois de décembre. La plupart des gens se préparaient frénétiquement aux célébrations du temps des Fêtes, essayant de dénicher le cadeau idéal de Noël, de trouver un sapin et le temps de préparer la dinde. Mais ce n'était pas tout le monde qui avait l'esprit aux réjouissances. Un couple vivait, à ce moment là, un cauchemar comme il n'en arrive qu'aux autres. Des communiqués faisaient état d'une éclosion d'infection à la bactérie E. coli à Saint John, au Nouveau-Brunswick. La contamination s'est abattue tout près de nous, puisque deux employés de l'établissement Springhill étaient les parents d'une enfant affligée. Josée Gilbert et Michael Black ont soudainement perdu tout enthousiasme pour Noël; ils devaient maintenant se préparer à livrer une bataille pour la vie de leur enfant.

Le 6 décembre 2001, Sophie, leur fillette de 22 mois, a été admise à l'hôpital après un premier diagnostic de pneumonie. Quelques jours plus tard, les médecins ont détecté qu'elle souffrait des effets d'une souche virulente de la bactérie E. coli. La petite Sophie a aussitôt été transportée par ambulance aérienne à l'hôpital pour enfants d'Halifax, où on l'a opérée pour faciliter la dialyse. Ses reins avaient commencé à faiblir. Pour empirer les choses, on ne pouvait rien faire pour enrayer la bactérie sinon stabiliser l'organisme de Sophie pour que son système immunitaire réussisse à combattre les toxines produites par la bactérie.

Le personnel de l'établissement a rapidement réagi en recueillant de l'argent pour aider la famille durant son séjour à Halifax. Des employés de toute la région de l'Atlantique ont aussi offert de l'argent et des mots d'encouragement. Finalement, Sophie a été transférée des soins intensifs vers une unité d'isolement. Elle était faible et avait peu d'appétit, mais elle était dans un état stable, subissant régulièrement des traitements de dialyse. Nous suivions son état de santé quotidiennement.

Pour les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées, cette souche d'E. coli peut être très dangereuse. Michael et Josée trouvaient particulièrement difficile le manque de traitement, mis à part les transfusions, la dialyse et un apport nutritif adéquat. Ils ont affirmé : « Les deux premières semaines étaient extrêmement difficiles pour nous. Mais de savoir que tout le monde était derrière nous et nous soutenait était très précieux. »

La bonne nouvelle aujourd'hui est que Sophie est de retour à la maison. Tant qu'elle ne sera pas complètement rétablie, elle devra continuer à se rendre régulièrement à l'hôpital pour des tests. Les médecins sont très satisfaits de sa progression et prévoient un rétablissement complet. Josée et Michael remercient vivement leurs collègues de la région de les avoir soutenus durant cette période cruciale. ◆

Danser ou frissonner

Par Justin Simons, agent de correction II, établissement Springhill

L'Halloween a toujours été une fête excitante pour les enfants de Springhill, en Nouvelle-Écosse. Toutefois, chaque année, les résidents et les propriétaires de commerces se retrouvaient en train de nettoyer fébrilement leurs propriétés le lendemain matin à cause du vandalisme de la veille. La ville a donc décidé de créer un groupe de réflexion chargé d'élaborer des stratégies de prévention. En 1996, la ville a commencé à coordonner une danse d'Halloween pour les jeunes afin de les tenir occupés pendant toute la soirée.

Les participants sont prêts à affronter la maison hantée.

Cette année-là également, un groupe de jeunes agents ont entamé leur carrière au Service correctionnel du Canada (SCC) en joignant les rangs du personnel de l'établissement Springhill. Ce groupe et des bénévoles de l'endroit décidèrent de monter, avec les organisateurs de la danse d'Halloween, une maison hantée pour les enfants qui étaient trop jeunes pour la danse ou qui ne voulaient pas y participer.

Le sous-sol d'une maison locale a donc été transformé en repaire gothique, menaçant et plein de vampires pour l'occasion. L'expérience a commencé par une seule pièce noire remplie de fantômes montés sur des poulies, de têtes placées dans des boîtes, de musique terrifiante et tonitruante et de lumière noire (lampe fluorescente). La première année, la maison hantée a été ouverte pendant cinq heures et elle a accueilli environ 300 à 400 jeunes et parents. Le lendemain, les voisins applaudirent l'initiative et demandèrent si elle allait devenir un événement annuel.

Ceux qui ont vécu l'expérience la première année étaient tellement enthousiastes qu'ils ont laissé des dons – l'argent ainsi amassé a été remis à la collectivité pour absorber en partie le coût de la danse d'Halloween et pour acheter des victuailles destinées à la banque alimentaire locale. Les bénévoles se sont amusés autant que les visiteurs et ils ont promis de participer encore.

La maison hantée d'Halloween a lieu depuis cinq ans maintenant. Les bénévoles et les visiteurs y participent chaque

année avec autant d'enthousiasme. Le sous-sol initial prend maintenant la forme d'une série de corridors hantés et de miroirs sans tain; le nombre de scènes a augmenté, passant de quatre à quinze. L'établissement Springhill prête chaque année le système de son et le fumigène qui permettent de créer des effets spéciaux et de réduire les coûts d'exploitation de l'activité. Chaque bénévole consacre cinq autres heures pour participer au montage de la scène de l'événement.

Fidèles à la tradition maintenant établie, les bénévoles reprendront leurs costumes pour la fête de l'an prochain. Pourquoi ? Parce qu'ils adorent le défi qui se présente ainsi à eux et parce qu'ils aiment donner. L'expérience apporte également ses récompenses. Cette année, ils ont pu amasser 100 $ pour la danse d'Halloween des enfants ainsi qu'une autre somme de 100 $, qui est allée au fonds de l'aréna communautaire (le toit de l'aréna de Springhill s'est effondré à la suite d'une tempête de neige l'an dernier). Ils tirent de plus un plaisir évident à voir les enfants de l'endroit qui ont profité de la première maison hantée demander à se joindre à eux pour participer à la production de l'événement. ◆

Félicitations aux frères Belliveau !

Par Chantal Albert, administratrice régionale intérimaire, Communications et services à la haute direction, région de l'Atlantique

Le personnel et l'équipe de direction de l'administration régionale de l'Atlantique désirent féliciter leur collègue *Martin Belliveau*, agent de gestion de systèmes informatiques, dont le talent musical a été honoré dans le cadre de la remise des prix *East Coast Music*.

Les Belliveau forment une famille de musiciens de talent. *Martin* est le pianiste du groupe acadien Bois-Joli, qui a obtenu le trophée du Meilleur album francophone de l'année, pour son deuxième album, *Les sentiers battus*. *Jean Belliveau*, frère de Martin, est le violoniste du groupe Bois-Joli et il travaille souvent comme électricien pour CORCAN. En plus de jouer dans Bois-Joli, Martin et Jean se joignent aussi à leur frère *Mike Belliveau*, agent de correction à l'établissement Westmorland, lorsqu'ils montent sur scène pour présenter les spectacles de leur autre formation musicale, Belivo.

Au nom de tous les employés du SCC dans la région de l'Atlantique, j'aimerais offrir à Martin, Jean et Mike nos plus sincères félicitations ! ◆

Les membres du groupe Bois-Joli lors de la soirée de la remise des prix *East Coast Music*. De gauche à droite : Maurice Alain (batterie); Jean Belliveau (violon), électricien travaillant sur les projets CORCAN; Martin Belliveau (instrument à cordes et percussions), informaticien; George Belliveau (cordage et chants); Chris Wheaton (bassiste); Marcel Auffrey (guitare électrique et sèche); Mario Robichaud (piano).

La formation va bon train

pour le personnel d'entretien et d'ingénierie

Par Éric Allain, chef régional intérimaire, Entretien et ingénierie, Services techniques, région de l'Atlantique

Les 24 et 25 janvier derniers, dans le gymnase de l'établissement Westmorland, vingt-quatre agents d'entretien et d'ingénierie ont appris les consignes de sécurité à respecter pour se protéger contre les chutes lors de travaux effectués à partir de hauteurs.

« Les gens à qui j'ai parlé étaient impressionnés et m'ont dit que c'était la meilleure formation qu'ils avaient reçue depuis leur arrivée au Service correctionnel du Canada (SCC) », indique Mike Colwell, chef de l'entretien et de l'ingénierie à Westmorland. « J'ai remarqué que tous les hommes présents participaient activement au point de transpirer dans un gymnase glacial ! Ils travaillaient dur et ont apprécié le fait que la direction se préoccupe à ce point de leur formation en matière de sécurité. »

Les employés grimpent dans les hauteurs par l'échafaudage installé dans le gymnase de l'établissement Westmorland.

L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie pour les employés du service régional d'entretien et d'ingénierie, qui ont suivi nombre de cours obligatoires dans divers domaines – travail dans un espace clos, transport de matières dangereuses, sécurité-incendie et réseau de distribution d'eau domestique.

Dave Brush, chef intérimaire, Ingénierie et entretien, établissement Nova, résume très bien la situation qui a donné naissance à cette formation : « Ces dernières années, la gestion des installations n'est plus ce qu'elle était, à la suite de la mise à jour de la partie II du Code canadien du travail et de tragédies comme celle de la contamination de l'eau à Walkerton, en Ontario. Les gestionnaires ont des responsabilités beaucoup plus lourdes pour ce qui est de veiller à ce que les employés reçoivent la formation voulue pour être pleinement qualifiés. La protection contre les chutes n'est qu'une matière obligatoire parmi tant d'autres : les gestionnaires doivent suivre à la lettre les règlements en gardant à l'esprit l'obligation de "diligence raisonnable" ».

« Nous savons tous que nous ne pouvons plus nous permettre de fermer les yeux sur la formation des travailleurs. Le SCC emploie des gens très compétents et spécialisés en ingénierie et entretien. À nous de leur fournir la formation dont ils ont besoin pour faire leur travail avec professionnalisme et en toute sécurité. » ◆

Roy MacLean
Récipiendaire du Prix de la GSIC 2001

Par Vernon Brideau, président, UCCO/SACC-CSN, section locale de l'établissement Atlantique

Monsieur Roy MacLean, chef du service d'incendie de l'établissement Atlantique, à Renous (Nouveau-Brunswick), s'est vu décerner le Prix de mérite de la Gestion du stress à la suite d'un accident critique (GSIC) 2001 à l'occasion d'un dîner organisé à Memramcook le 30 janvier.

Monsieur Roy est chef du service d'incendie à l'établissement depuis 15 ans. Ces huit dernières années, il a également agi comme personne-ressource communautaire du programme de GSIC, et ces trois dernières années, il a été coordonnateur de la GSIC de l'établissement Atlantique.

Compte tenu de la dynamique d'un établissement à sécurité maximale, plusieurs incidents graves sont survenus à l'établissement Atlantique au cours de la période pendant laquelle M. Roy a participé aux activités de l'équipe de GSIC. Il a toujours été présent pendant ces moments pénibles et difficiles pour aider les employés, tout en maintenant une attitude calme et rassurante. La compassion et la compréhension évidentes dont fait preuve M. Roy, de même que son désir sincère et véritable d'aider, l'ont très bien servi dans son engagement en matière de GSIC. Les collègues de M. Roy le considèrent comme une influence positive marquée et un soutien efficace qui les aident à faire face au stress lié aux incidents critiques graves en milieu de travail.

De gauche à droite : Charles Léger, coordonnateur de la région de l'Atlantique; PAE; commissaire adjoint Rémi Gobeil; Roy MacLean, gagnant du prix GSIC 2001

À titre de chef du service d'incendie de l'établissement, M. Roy est généralement présent pendant les incidents sérieux touchant l'établissement, ce qui lui procure une expérience directe des situations stressantes auxquelles est confronté le personnel. Cela aide M. Roy à préparer l'intervention de GSIC et les séances de débreffage tout en lui conférant un degré élevé de crédibilité auprès du personnel de première ligne.

Monsieur Roy s'est révélé une personne-ressource précieuse dans le cadre du programme de GSIC. Il tient constamment les autres membres au courant de tous les renseignements pertinents et des sessions de formation. En outre, M. Roy a été un ambassadeur efficace du programme de GSIC en faisant la promotion du programme et en encourageant activement d'autres personnes à y participer. Monsieur Roy est très respecté par tous les employés de l'établissement Atlantique pour son caractère paisible, résolu et empathique, et sa bonne humeur.

C'est grâce à la collaboration du Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) et du Syndicat des agents de correction du Canada (SACC) qu'est devenu possible l'attribution du Prix de mérite de la gestion du stress relié aux incidents critiques. Le prix de la région de l'Atlantique témoigne de la reconnaissance par le Service correctionnel du Canada et les syndicats participants d'un rendement et d'un engagement remarquables à l'égard de la gestion du stress relié aux incidents critiques. ◆

Cap sur un partenariat transparent

Par Denis D'Amour, analyste, Communications et services à la haute direction, administration régionale de l'Atlantique

Le Comité régional de gestion de l'Atlantique (CRG), au cours de sa dernière réunion, a concentré une grande partie de son attention sur la nécessité de renforcer son partenariat avec CORCAN, divers autres établissements et les collectivités.

En 2002-2003, l'une des grandes priorités de la région sera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'employabilité des délinquants. Le sous-commissaire, Rémi Gobeil, a confié qu'il espérait que « tous les délinquants puissent un jour participer à un programme d'emploi valorisant et utile ».

Au cours d'un atelier très productif d'une demi-journée, les membres du CRG ont tenu des discussions avec le directeur exécutif de CORCAN, Sudin Ray, le directeur de CORCAN pour la région de l'Atlantique, Guy Poirier, et d'autres représentants de CORCAN pour trouver des moyens pour que les délinquants profitent de la possibilité d'acquérir une expérience de travail précieuse dans le cadre des divers projets offerts par CORCAN.

Toutes les personnes présentes ont convenu que la réinsertion sociale en toute sécurité dépend en grande partie de la capacité de l'organisme à bien définir les besoins en matière d'emploi dans les plans correctionnels et à répondre à ces besoins durant la période d'incarcération et de surveillance dans la collectivité.

À la fin de la réunion, M. Gobeil a remercié Dale Cross, un champion de l'emploi de CORCAN qui prend sa retraite, pour son travail et sa conscience professionnelle. « La région de l'Atlantique est bien placée pour devenir un chef de file en matière d'employabilité des délinquants », a précisé M. Ray. ◆

Le sous-commissaire, Rémi Gobeil, a confié qu'il espérait que « tous les délinquants puissent un jour participer à un programme d'emploi valorisant et utile ».

La justice réparatrice sur scène

Par Angela Gates, superviseure des programmes, Société John Howard, Moncton (Nouveau-Brunswick)

La commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC), Lucie McClung, a été invitée, de même qu'une cinquantaine de personnes, à assister à une courte pièce de théâtre sur la justice réparatrice, à Moncton, au cours de la Semaine de la justice réparatrice.

Sous la direction de Scott Mealey, professeur à l'Université baptiste de l'Atlantique, Melanie Mealey et Janice Hilmer ont présenté une adaptation de la pièce *A Conversation at the Coffee Shop*, qui a été écrite par Rick Prashaw et Lorraine Berzins du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie. La pièce traitait à la fois de l'attitude des membres d'une communauté chrétienne envers un jeune délinquant qui a incendié une église et de la création d'un cercle de soutien et de responsabilité pour venir en aide à ce jeune homme.

La présentation a donné lieu à une discussion animée et intéressante sur les aspects personnels de la justice – racheter ses fautes quand on a mal agi – et la réparation du tort causé à autrui.

Le spectacle a eu lieu dans un édifice historique de Moncton, le Théâtre Capitol, durant la Semaine de la justice réparatrice. Il avait été organisé par le comité de la justice réparatrice de Moncton, avec l'aide de la station de radio C-103 FM et de nombreux autres partenaires commerciaux de la région. ◆

De gauche à droite : le sous-commissaire de la région de l'Atlantique, Rémi Gobeil; l'agent Daniel Guy, GRC, Moncton; Terrance Trites, Société John Howard, Moncton; Angela Gates, superviseure des programmes, SJH, Moncton; la commissaire du SCC, Lucie McClung; le surintendant Mike Woods, GRC, Moncton.

Prime instantanée
remise à un analyste en communication

Par Chantal Albert, administratrice régionale, Communications et services à la haute direction, région de l'Atlantique

Photo : Chantal Albert

Monsieur Denis D'Amour, analyste en communication de l'administration régionale de l'Atlantique, s'est vu remettre une prime instantanée, une montre portant en relief l'insigne du SCC, par le sous-commissaire, Monsieur Rémi Gobeil, lors d'une assemblée générale du personnel tenue en mars dernier.

Monsieur Gobeil a félicité Denis du travail qu'il a accompli au cours des deux semaines « Redonner à la collectivité » (du 3 au 9 juin et du 2 au 8 décembre 2001). À ces deux occasions, la région de l'Atlantique a fait l'objet de la plus grande couverture médiatique accordée à cette importante initiative en matière de communications.

« Je suis heureux de vous remettre cette prime pour votre contribution au succès remporté par la région de l'Atlantique au cours de ces deux semaines très importantes », a déclaré M. Gobeil. ◆

Le sous-commissaire, M. Rémi Gobeil, remet à M. Denis D'Amour, analyste en communication, une prime instantanée au cours de l'assemblée générale du personnel de l'administration régionale de l'Atlantique tenue en mars dernier.

La santé et la sécurité au travail
Une priorité absolue

Par Bud Morrison, président, section 60142, Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG)

Photo : Denis D'Amour

Pour le sous-commissaire Rémi Gobeil, l'engagement du Service correctionnel du Canada (SCC) à l'égard de la santé et de la sécurité au travail (SST) ne fait aucun doute. Lors d'une réunion du personnel tenue en mars et à laquelle ont assisté plus d'une centaine d'employés de la région de l'Atlantique, M. Gobeil a signé l'énoncé de cet engagement avec Ian Matheson, représentant des Services techniques et administratifs de l'administration régionale de l'Atlantique, Bud Morrison, président de la section 60142 du SESG, et Jim Currier, représentant national de l'Association des gestionnaires financiers de la fonction publique.

Cérémonie de signature. De gauche à droite : Bud Morrison, Rémi Gobeil, Ian Matheson. Absent de la photo : Jim Currier

Cette cérémonie de signature indique bien que la SST est une priorité absolue au sein du SCC et constitue une responsabilité que partagent la direction et le personnel. La collaboration et la participation des gestionnaires, des syndicats et des employés dans la mise en œuvre d'un programme de SST efficace favorisent la création d'un milieu de travail à la fois sûr et sain. ◆

L'Expression par l'Art
Un programme efficace

Par Diane Beaudoin, technicienne en comportement, établissement Joliette

En juin 1999, Huguette Noury, professeure d'art à l'établissement Joliette, mettait sur pied une nouvelle activité dédiée aux détenues vivant des problèmes de santé mentale qui avait pour thème : *Expression par l'art.* Suite au succès enregistré, le Comité de santé mentale de l'établissement Joliette a décidé d'en faire un programme rémunéré. Adapté à leurs besoins et à leur capacité de participation, ce programme permet aux résidentes de s'exprimer, de se valoriser et de se découvrir de nouveaux talents, tout en ayant accès à un revenu et à des apprentissages artistiques. De belles façons d'accroître leur potentiel d'adaptation en établissement et dans la communauté.

Aussi, depuis 1999, se déroule annuellement une exposition des œuvres d'art réalisées par les participantes et cette année, le gymnase de l'établissement a accueilli l'exposition et ses murs se sont garnis d'une variété d'œuvres : peintures sur toile, gravures sur plâtre, œuvres d'argile, collages, montages et œuvres communes, la qualité des produits témoignant de la créativité et du sens artistique des participantes. Membres du personnel, bénévoles et détenues sont venus admirer les œuvres exposées.

LES RÉALISATIONS COMMUNES

Plusieurs d'entre elles ont travaillé très fort à réaliser de magnifiques œuvres d'art individuellement et collectivement. Par exemple, à l'automne 2000, une bannière affichant des silhouettes colorées de femmes réclamant une « *Fin à la violence faite aux femmes !* », fut peinte par les participantes du programme d'art. Celle-ci fut fièrement portée dans le périmètre de l'établissement et dans les rues de Joliette ainsi que dans la ville de New York.

Toujours en 2000, les murs de l'école de l'établissement se sont couverts de magnifiques fresques représentant l'époque des pharaons. Les réalisatrices de ces œuvres étaient aussi des participantes au programme *Expression par l'art.* Beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de créativité ont été nécessaires pour réaliser ce projet qui a duré un mois.

Et, afin de commémorer le 50e anniversaire de la *Déclaration des droits de l'homme* de même que le 10e anniversaire de la *Convention des droits des enfants*, avec l'appui de la direction, le Comité de détenues de l'établissement Joliette s'est investi activement dans le projet de la « Grande murale de droits », à titre de partenaire social.

Quelques créations des détenues

DES RÉPERCUSSIONS PSYCHOLOGIQUES

Enfin, *Expression par l'art* permet aux participantes de vivre une activité valorisante, tout en prenant plaisir à effectuer un travail créatif et manuel. Ayant vécu de nombreux échecs tout au long de leur vie, l'apprivoisement de la manipulation de différents médiums, permet à ces femmes de s'épanouir, de découvrir une stimulation toute nouvelle et de réaliser qu'elles sont capables de créer des œuvres d'art. Pour celles qui connaissent des difficultés à s'intégrer à des programmes réguliers ou à un travail, *Expression par l'art* devient le lieu et le moyen privilégié d'augmenter leur estime de soi.

Souvent, on entend une participante dire qu'elle pourra réaliser un projet de petite entreprise via ses créations artistiques ou qu'elle continuera à exploiter son talent artistique lors de son retour dans la collectivité.

LES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES

Actuellement, quatre détenues participent au programme *Expression par l'art.* Les révélations de l'une d'elles confirment les bénéfices de ce programme : « Le cours m'apporte énormément. J'ai découvert des choses en moi que je ne connaissais pas, comme le fait que je sois perfectionniste, habile et patiente. Je me rends compte que j'ai de la valeur et je me dis que je peux faire de belles choses, pas seulement des mauvaises. »

Une autre a confié : « Le programme d'art me permet d'aller à l'intérieur de moi, du rêve à la réalité, et me permet de faire sortir mes émotions. »

Quant à Mme Noury, le professeur d'art, elle parle d'expression artistique : « J'ai remarqué que les participantes au programme d'art sont surprises de découvrir qu'elles ont des talents artistiques et qu'elles sont capables de faire des tableaux, de peindre, sculpter, modeler. Cela leur permet donc de découvrir leur créativité, leurs talents artistiques, de se connaître d'une façon positive. On se rend compte également de la personnalité de chaque participante : ses intérêts, son caractère, ses préoccupations et, même souvent, ses angoisses à travers les thèmes choisis pour s'exprimer et les couleurs utilisées. » ◆

> « Le cours m'apporte énormément. J'ai découvert des choses en moi que je ne connaissais pas, comme le fait que je sois perfectionniste, habile et patiente. Je me rends compte que j'ai de la valeur et je me dis que je peux faire de belles choses, pas seulement des mauvaises. »
>
> **Révélation d'une participante**

Bravo Nathalie!

Par Chantal Fortier, surveillante des services administratifs, établissement Port-Cartier

En mai 1999, Nathalie Méthot faisait ses premiers pas comme stagiaire au bureau général de l'établissement Port-Cartier dans le cadre du Programme national de stages pour les jeunes.

Grâce à ce programme, Nathalie a réussi à réaliser des acquis sur les plans personnel et professionnel, ce qui lui a redonné le désir de poursuivre ses études.

En mars dernier, Nathalie est revenue travailler au bureau général lors d'un stage d'une durée de trois semaines, qui faisait partie du Programme d'intégration en milieu de travail des élèves de l'école qu'elle fréquentait. Le stage s'est très bien déroulé et, à la fin de l'année, Nathalie a obtenu avec fierté son diplôme d'études professionnelles en secrétariat.

Assise : Nathalie Méthot. Debouts, de gauche à droite : Nicole Hamilton, Judith Robillard, Marie Dignard, Prisca Gagnon, Chantal Fortier et Karine Bacon

Grâce au Programme de stages en milieu de travail, le gouvernement du Canada aide les jeunes à intégrer le marché du travail. La direction de l'établissement Port-Cartier est heureuse d'avoir collaboré à ce programme en accueillant une jeune stagiaire à l'établissement. ◆

Rencontre avec l'écrivain *Yves Beauchemin*

Par Dominique Phaneuf, bibliothécaire, établissement Archambault

Le 15 janvier dernier, dans le cadre du projet « *Lire, un bonheur à partager* », l'établissement Archambault avait l'immense plaisir de recevoir M. Yves Beauchemin, auteur de nombreux romans, dont le best-seller international *Le Matou.* Il a également publié *L'Enfirouapé, Juliette Pomerleau, Le sommet d'un arbre,* deux romans pour la jeunesse, un journal et un livret d'opéra. Depuis 1993, M. Beauchemin est membre de l'Académie des lettres du Québec.

Ce fut une rencontre très animée et enrichissante pour tous les participants. Monsieur Beauchemin a parlé de son enfance, de son métier, de ses passions et surtout des raisons pour lesquelles il est devenu écrivain. L'auditoire était si captivé que la durée de la rencontre leur a paru trop courte. Les détenus, les membres du Comité des citoyens et le personnel présent ont apprécié cet échange qui leur a permis de connaître un peu plus l'univers d'un auteur. ◆

La zoothérapie au Centre régional de réception
Ça marche !

Par Gaétan Éthier, chef, Administration et gestion du matériel, Centre régional de réception

Depuis le mois d'avril 2001, le Centre régional de réception offre aux femmes détenues un programme hebdomadaire de zoothérapie. Raymond Bertrand, un instructeur à l'établissement Archambault, est le responsable du programme. Accompagné de son chien Patch, un bull Mastiff de 40 kilos âgé d'un an, M. Bertrand vient rencontrer les détenues tous les mercredis après-midi. Au cours de cette rencontre, les femmes détenues ont l'occasion de se familiariser avec l'animal en lui parlant, en le caressant, en le brossant et en jouant avec lui.

Patch et son instructeur, entourés par les participants au programme

Tout au long du cours, les détenues se familiarisent avec les connaissances nécessaires pour arriver à communiquer et à faire obéir un animal. Les principes de propreté, de respect et de peur sont abordés avec l'aide de Patch. Depuis son inauguration, ce programme a permis de diminuer le niveau d'agressivité chez les participantes, car il facilite le contact et les échanges entre les détenues et l'instructeur.

Pendant un bref moment, les femmes peuvent oublier qu'elles sont des détenues. Les participantes ont mentionné au responsable que Patch leur offrait un amour inconditionnel ainsi qu'un agréable moment de détente et d'amusement. Elles parvenaient ainsi à oublier, pour un moment, leur situation de détenues. Elles ont ajouté que cela les aidait à évacuer leurs émotions plus facilement. Le contact avec l'animal s'est amélioré au point où les détenues affirment maintenant que Patch est devenu leur ami. ◆

La passion d'aider

Par le Comité organisateur du Programme d'aide aux employés (Denise Leclerc, Christine Perreault, Julie Roy, Jules Bourque, Sylvain Lefèbvre et Louis Féechette)

Les 25, 26 et 27 février 2002 s'est tenu le deuxième colloque du Programme d'aide aux employés (PAE) et du Programme de gestion du stress suite à un incident critique. Plus de 160 personnes ont participé à cet événement qui s'est déroulé parallèlement au Comité régional de gestion à l'Hôtel Chanteclerc de Sainte-Adèle, un site enchanteur et propice à la créativité. Cette année, le thème du colloque s'intitulait « La passion d'aider ».

Messieurs Richard Watkins, sous-commissaire régional, et Louis Fréchette, coordonnateur régional du PAE et du Programme de gestion du stress suite à un incident critique, ont prononcé les discours d'ouverture.

Myriam Bédard et Richard Watkins

Les récipiendaires des certificats d'appréciation, en compagnie de Richard Watkins et Louis Fréchette :

Denise Leclerc

Nathalie Carrière

Huguette Comtois

Yves Bédard

Marcel Poirier

Richard Quesnel

Michel Lapratte

Denis Guénette

LA REFONTE DU PAE

Monsieur Watkins a souligné l'importance de la refonte actuelle du PAE qui a permis de réunir le Programme d'aide aux employés et le Programme de gestion du stress suite à un incident critique sous une même enseigne et d'en faire un volet d'intervention. Cette refonte a permis de sensibiliser toutes les unités opérationnelles aux nouvelles dispositions contenues dans cette nouvelle approche face à la gestion du stress suite à un incident critique. Monsieur Watkins a exprimé sa grande satisfaction quant à l'état d'avancement du dossier et l'esprit d'ouverture dont ont fait preuve les volontaires. Pour sa part, le coordonnateur régional a parlé de la grande équipe qui travaille sans relâche à attirer les employés du SCC à ce programme si bénéfique et a salué la passion et l'ardeur dont elle fait preuve afin d'aider les autres.

Plusieurs thèmes ont fait l'objet d'ateliers lors de trois grandes conférences :

trouver la force de se mobiliser afin d'atteindre son objectif, vaincre les obstacles, se protéger des personnalités difficiles, investir dans le capital santé, ne pas perdre de vue notre cible, comprendre et aider les personnes qui ont subi un stress post-traumatique.

UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE

Monsieur Fréchette a déclaré que le développement extraordinaire qu'a connu le PAE est le résultat du travail, de l'expertise et du magnétisme des membres du PAE, qui ont permis aux employés de développer une relation de complicité envers le programme. Les membres du PAE ont donc su créer cette relation de complicité avec des employés grâce à la passion de leur travail.

LES THÈMES

Plusieurs thèmes ont fait l'objet d'ateliers lors de trois grandes conférences, entre autres, trouver la force de se mobiliser afin d'atteindre son objectif, vaincre les obstacles, se protéger des personnalités difficiles, investir dans le capital santé, ne pas perdre de vue notre cible, comprendre et aider les personnes qui ont subi un stress post-traumatique.

Les ateliers du mercredi matin avaient pour objectif de réunir les membres du PAE et de leur permettre de réfléchir sur ce qui les passionne. Ils étaient dirigés par des animateurs dont le but était de déterminer toutes les actions, tous les comportements et toutes les attitudes souhaitables pour le bien du programme. Les secrétaires de séance ont cumulé beaucoup de renseignements qui feront l'objet d'une synthèse. Ce brassage et partage d'idées permettra, sans aucun doute, d'orienter les actions à venir.

Lors du Colloque, dans le cadre du Programme de reconnaissance du SCC, région du Québec, des certificats d'appréciation ont été remis à des membres du PAE, permettant ainsi de souligner le travail de soutien exceptionnel effectué par des employés auprès de leurs confrères et consoeurs. ◆

À venir : Conférence sur la justice réparatrice

Pour que progresse la justice réparatrice Améliorer les pratiques et élargir les horizons

Organisée par l'Association canadienne de justice pénale (ACJP) et parrainée en partie par le Service correctionnel du Canada

Qu'est-ce-que la justice réparatrice ?
C'est un domaine important qui ne cesse d'influer sur le système canadien de justice pénale dans son ensemble et qui espère trouver des solutions plus sûres et créer des collectivités plus pacifiques.

Qu'est ce que l'Association canadienne de justice pénale ?
L'ACJP est un organisme voué à l'amélioration du système de justice pénale au Canada. Pour plus de renseignements au sujet de l'ACJP ou pour devenir membre, veuillez appeler au (613) 725-3715 ou envoyer un courriel à l'adresse ccja@istar.ca. Vous pouvez également visiter leur site web à: http://home.istar.ca/ ccja

Qui participera à la conférence ?
- L'Association canadienne de justice pénale
- Le Centre international pour la réforme du droit pénal et des politiques en matière criminelle
- Le Centre de justice réparatrice de l'Université Simon Fraser
- Plusieurs ministères et agences gouvernementales

Ces organismes ont travaillé ensemble à l'élaboration d'ateliers qui étudieront à fond les possibilités créatives et les défis que la justice réparatrice présente - un suivi du symposium sur la justice réparatrice qui a eu lieu en mars 1997 à Vancouver et qui a été couronné de succès. C'est une rencontre de travail, alors retroussez vos manches !

Où :
Holiday Inn,
Plaza de la Chaudière,
2 rue Montcalm,
Hull (Québec)

Quand :
Du 26 au 28 septembre 2002

Pour plus de renseignements sur la conférence :
http://restorjust.homefr.html

Le polygraphe

Par Philippe Bensimon, coordonnateur clinique, Centre régional de réception

Comme vous devez le savoir déjà, le polygraphe est un appareil qui sert à détecter les propos mensongers. Son graphique est retenu par les tribunaux canadiens (*Common Law* et Code civil du Québec).

Ayant déjà assisté à une conférence de l'*Association of Fraud Examiner Montreal Chapter* où M. John Galianos, ex-policier, faisait une présentation, je décidais d'effectuer un bref sondage auprès de mes consoeurs et confrères de travail sur leur intérêt à recevoir de l'information sur le polygraphe.

La réaction à mon sondage a été positive, et avec l'accord de la gestion de l'établissement, le Centre régional de réception invitait le 12 février dernier M. John Galianos à venir donner un exposé auquel ont assisté 27 personnes.

Diplômé du *Keeler Polygraph Institute of Chicago,* du *Collège canadien de police* à Ottawa, membre de l'*Association canadienne des policiers polygraphistes* ainsi que de l'*American Polygraph Association,* M. Galianos agit depuis plus de vingt-cinq ans à titre de consultant et de conférencier. Plus de 3 000 examens polygraphiques effectués à travers le monde garnissent maintenant son curriculum vitae.

Au premier policier polygraphiste au Québec en 1977 se sont ajoutés dix autres polygraphistes, cinq du secteur privé et cinq appartenant aux corps policiers. Ils sont maintenant appelés à répondre de leurs actes devant les tribunaux.

Lors de sa présentation de deux heures, M. Galianos a expliqué les différents types de questionnaires, afin que l'audience puisse comparer les graphiques correspondant aux réponses directes et détournées. Deux vidéos furent également présentées mettant en cause deux personnes condamnées au fédéral.

Cette présentation nous a permis de réaliser que nous étions nombreux à nous battre contre la négation, le mensonge et les propos réducteurs sur une base quotidienne. Nous avons appris la vérité, toute la vérité et rien que la vérité sur le monde des polygraphes. ◆

Ce n'est qu'un au revoir, mon frère

Cher Frédérick,

Frédérick Bastien
1979-2002

Tu as su, en quelques semaines passées avec nous, te faire apprécier de tes confrères au Centre régional de réception. Ton départ inattendu ne sera pas vain. Nous t'honorons en te promettant de mieux protéger les vivants. Nous promettons donc, à ta mémoire, d'exercer une vigilance accrue dans toutes nos activités pour mieux nous prémunir contre les accrocs du destin et prendre soin des autres.

Tu vas nous manquer, Frédérick.
De la part de tous les agents de correction du CRR-USD
Repose en paix. ◆

Atelier de sculpture à Fenbrook

Par Janet Harris, agente des travaux manuels récréatifs, établissement Fenbrook

Un de nos objectifs à l'établissement Fenbrook est d'incorporer les normes sociales dans nos pratiques quotidiennes. Selon nous, cette façon d'agir contribue à préparer les détenus à la vie dans la collectivité en créant un milieu de vie réaliste et en les aidant à passer leurs heures de loisirs de façon fructueuse. Ceci les aidera à réintégrer la collectivité sans subir de choc culturel, comme c'est le cas parfois pour les délinquants ayant purgé une longue peine.

Nous avons la chance de vivre au sein d'une collectivité qui nous tend la main. Les bénévoles font partie intégrante de la vie à l'établissement Fenbrook. Ils aident les détenus à utiliser de façon constructive leurs temps de loisirs.

Nous avons un certain nombre de bénévoles qui nous sont très dévoués. Parmi ceux-ci, nous comptons John Purchase, le dernier arrivé des bénévoles à l'atelier des travaux manuels récréatifs. Monsieur Purchase est un enseignant à la retraite de la région de Bracebridge, pour qui la sculpture sur bois est un loisir, même s'il participe également à des concours. Les oiseaux qu'il sculpte sont superbes et si réalistes que l'on s'attend à les voir s'envoler. Lorsque l'agente des travaux manuels récréatifs a communiqué avec M. Purchase pour savoir s'il aimerait bien donner un cours aux détenus, ce dernier s'est empressé de répondre « oui ! ». Les ressources étant limitées, il n'a pas été possible de l'embaucher, mais nous avons eu la chance d'obtenir ses services à titre de bénévole pour une période d'essai.

LES FUTURS SCULPTEURS

Dix détenus ont participé au premier cours de sculpture, qui a eu lieu les lundis soir d'octobre à février. Ils avaient pour projet de sculpter une mésange. Monsieur Purchase a vite gagné l'attention du groupe grâce à ses histoires drôles, sa grande patience et son amour évident de l'enseignement. Les participants étaient donc très motivés. Des dix délinquants qui s'étaient inscrits s'est formé un groupe de base de six personnes, une personne ayant abandonné à contrecœur (en raison de sa mise en liberté) avant de terminer son projet. Grâce à sa participation, cependant, il a découvert qu'il adorait travailler le bois, au point où il a décidé de suivre des cours de menuiserie et d'apprendre un métier, ce qui l'aidera à demeurer dans la collectivité. Nous lui souhaitons bonne chance !

Les mésanges ont pris forme, et j'ai été surprise des résultats, surtout qu'aucun des participants, à l'exception d'un, n'avait sculpté auparavant. Les détenus ont tellement aimé le cours qu'ils ont décidé de fonder leur propre club de sculpture. Monsieur Purchase a bien aimé enseigner à des élèves aussi attentifs et motivés et a gentiment offert de donner un autre cours à titre bénévole ainsi que des ateliers occasionnels d'une soirée aux membres du nouveau club de sculpture.

Un soir, j'ai été agréablement surprise par la visite, à l'atelier de travaux manuels récréatifs, d'un des nouveaux sculpteurs, lequel possède un talent naturel et un sens artistique. Il venait chercher un modèle pour sculpter un orignal ! Il aimait tellement son nouveau cours qu'il cherchait un défi de taille à relever, et ce, même s'il n'avait pas terminé sa première sculpture !

JOHN PURCHASE, UN HOMME APPRÉCIÉ

L'ardeur et la passion de M. Purchase inspirent ses élèves. Respecté de tous, il est un atout pour le Programme des travaux manuels récréatifs de l'établissement Fenbrook. Son engagement est grandement apprécié de tous ceux qui s'efforcent de relever ses défis. Les détenus qui participent à son cours acquièrent bien d'autres compétences en plus de la sculpture. ◆

Le détenu Peter Verzeroli travaille à son projet sous le regard de l'instructeur bénévole John Purchase.

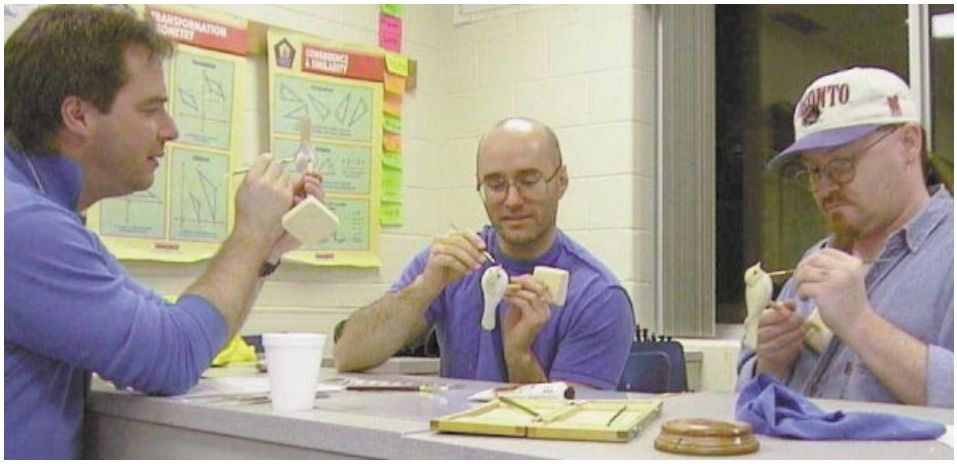

Les détenus Dave Shearer, Peter Verzeroli et James Thomson à l'œuvre

Un directeur attaché à sa collectivité

Par Jocelyn Corrigall, agent de projet intérimaire, Communications et services à la haute direction

Le directeur Mike Provan

Mike Provan, directeur de l'établissement Fenbrook, participe souvent aux initiatives communautaires. Il est notamment lecteur des émissions radiophoniques de la CBC qui présentent des récits de Charles Dickens au vieux théâtre historique de Gravenhurst. Les sommes recueillies sont remises à des œuvres de bienfaisance comme le club Rotary et la Chambre de commerce de Gravenhurst. Parmi les autres lecteurs invités, on retrouve Russ Germain, personnalité bien connue de la CBC, Richard Thomas et le Dr Paul Clifford. Dans le cadre de ces émissions, on présente aussi des œuvres musicales interprétées par divers groupes comme les *Cellar Singers* et des membres de l'*Elderberry Choir* et de la *Trinity United Church*.

Monsieur Provan s'est établi dans la région de Muskoka il y a environ six ans, lorsqu'il a été nommé directeur du nouvel établissement à sécurité moyenne de l'Ontario, connu aujourd'hui sous le nom d'établissement Fenbrook. Il est en outre directeur du bureau sectoriel de libération conditionnelle du Nunavut, à Iqaluit, et directeur intérimaire de l'établissement Beaver Creek.

En plus de sa collaboration aux activités du théâtre communautaire, M. Provan fait partie du club Rotary, de la Chambre de commerce et du groupe de travail du maire sur le développement économique. « Pour M. Provan, le travail communautaire est très important », souligne son adjointe, Carol Litster. ◆

Réponse très favorable du public

Par Jocelyn Corrigall, agente de projet intérimaire, Communications et services à la haute direction

Un colloque tenu à la Prison des femmes et une visite du Pénitencier de Kingston (PK) ont suscité une rétroaction très favorable de la part du public, des membres des CCC ainsi que du personnel du Service correctionnel du Canada.

Deux grands événements ont eu lieu à Kingston, en Ontario, dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux comités consultatifs de citoyens (CCC). Il s'agissait de la première fois qu'une semaine entière était consacrée à promouvoir les CCC. Un colloque tenu à la Prison des femmes et une visite du Pénitencier de Kingston (PK) ont suscité une réponse très favorable de la part du public, des membres des CCC ainsi que du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC).

Le 6 novembre 2001, environ 125 citoyens ont assisté en soirée à un forum d'experts à la Prison des femmes. Le groupe d'experts était formé de Carl Keane, professeur de l'Université Queen's, de Lou Kelly, sous-commissaire adjoint (Ontario), de Kim Austin (détenu de l'établissement Pittsburgh), de Rob Tripp, journaliste au *Kingston Whig-Standard* et de Harry Tudor, président du CCC de l'établissement Joyceville. Grant Mitchell, président du CCC de l'établissement Pittsburg a présenté les membres du groupe d'experts et a servi de modérateur.

Chacun des experts, lors d'une allocution d'environ cinq minutes, s'est exprimé sur la façon dont les membres des CCC contribuent à la bonne gestion du SCC. Les questions posées ont porté principalement sur le rôle des CCC dans les établissements et dans les bureaux de libération conditionnelle. Les membres de l'assistance semblaient vraiment intéressés par ces propos et bon nombre d'entre eux ont dit ignorer que de tels comités existaient. À la fin du forum, les gens de l'assistance ont eu droit à des rafraîchissements et ont eu la chance de participer à une visite de l'établissement, guidée par Donna Morrin, directrice de l'établissement Joyceville et Rob Clarke, chef d'unité à l'établissement Pittsburgh.

Le lendemain, plusieurs personnes avaient contacté l'administration régionale afin de manifester leur désir de devenir membre des CCC. Cet événement a fait l'objet d'une couverture médiatique très favorable de la CBC, du *Whig-Standard* et du *Kingston This Week*.

La visite du PK a aussi été une réussite. Les membres de la collectivité ont eu l'occasion de visiter le PK, guidés par des membres des CCC, Sharon Mitchell et Carol Southall, ainsi que par l'agent de projet à l'administration régionale, Jocelyn Corrigall. Le directeur de l'établissement, M. Monty Bourke, le sous-directeur, M. Mike Ryan et la chef des Finances, Mme Michelle Vermette, ont accueilli le groupe d'environ 30 personnes. Un des faits saillants de la journée a été la visite de la rangée supérieure F de cellules, qui est actuellement vacante. Le groupe a donc pu voir la rangée de cellules telle qu'elle a été laissée à la suite d'un incident récent. Il s'agissait de tout un contraste par rapport à la rangée inférieure F de cellules, qui était peuplée de détenus. Les membres du personnel du PK et plusieurs délinquants ont ensuite accueilli tous les participants dans le gymnase où l'on servait des rafraîchissements.

Le groupe s'est ensuite rendu à la salle de la Commission nationale des libérations conditionnelles, où le directeur Bourke a pris la parole. Il a affirmé que les CCC sont l'assise du SCC et garantissent la liaison entre ce dernier et le public. Monsieur Bourke a souligné que les membres des CCC appuient le personnel ainsi que les délinquants et ont toujours accès à toutes les aires de l'établissement. Ils sont avertis lors d'une crise et sont invités à venir en aide. Il se sont toujours montrés à la hauteur. Les membres des CCC favorisent le dialogue avec les collectivités et fournissent une rétroaction à l'égard des politiques, ce qui est aussi très important. Monsieur Bourke a décrit les CCC comme étant « un groupe consciencieux, dévoué et passionné ».

Tout comme le forum à la Prison des femmes, la visite du PK a fait l'objet d'une couverture médiatique favorable de la CBC et du *Kingston This Week*.

D'autres initiatives des CCC ont eu lieu partout en Ontario au cours de la semaine de sensibilisation et ont eu autant de succès. Pour la première fois cette année, une semaine entière a été consacrée à la promotion de CCC. ◆

Dix-huit directeurs plus tard...

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Nous sommes en 1969. Le jeune Pierre Elliot Trudeau en est à son premier mandat en tant que premier ministre du Canada. L'agitation civile bat son plein dans les campus universitaires et les ghettos des grandes villes américaines. Les jeunes exigent que le milieu politique tienne davantage compte de leurs opinions et remettent en question le statu quo. Les femmes s'affirment et exigent le respect de leurs droits en milieu de travail.

Sheila Jackson dans son bureau, depuis 34 ans, à l'établissement Millhaven

À Kingston, en Ontario, une jeune mère de famille de 20 ans, Sheila Jackson, se déniche un emploi de secrétaire au Collège régional du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC). À cette époque, aucune femme ne travaille au sein des établissements du SCC – même les adjoints des directeurs sont tous des hommes.

En 1971, à la suite d'une des pires émeutes survenues dans l'histoire du pénitencier de Kingston, l'établissement Millhaven ouvre ses portes dans la hâte pour héberger des détenus qu'il n'est plus possible de garder en sécurité au vieux pénitencier. Soudain, l'établissement Millhaven a un besoin pressant de personnel.

Sheila Jackson répond à l'appel. Elle se voit confier toutes sortes de fonctions dont bien peu sont prévues dans sa description de travail. Intelligente, elle apprend rapidement et se montre efficace dans tout ce qu'elle fait. Ses supérieurs la remarquent. Au fil des jours, elle se taille une excellente réputation, se rend indispensable et apprend une leçon précieuse : « Dans ce milieu, il ne suffit pas d'avoir une solide constitution; il faut aussi être souple et polyvalent. »

Rétrospectivement, madame Jackson estime que, pour une jeune femme, l'expérience était fort palpitante. « J'ai appris rapidement à carburer à l'adrénaline et à donner le meilleur de moi-même sous pression », déclare-t-elle. Au cours de ces années, elle a tissé des liens avec des gens et l'endroit qui, trente-quatre ans plus tard, sont toujours aussi solides. Madame Jackson travaille encore à l'établissement Millhaven où elle occupe toujours le poste d'adjointe du directeur et elle demeure l'une des employés les plus estimés de l'endroit.

Une lettre que garde précieusement Mme Jackson illustre bien ce sentiment. Cette lettre lui fut adressée par son ami et collègue, le regretté Arthur Trono, ancien sous-commissaire de la région de l'Ontario.

« ... ton point de vue plein de bon sens lors de nombreuses discussions, auxquelles, dans certains cas, participaient des gens beaucoup plus haut placés... On a pris bonne note de tes opinions et de tes conseils beaucoup plus souvent que tu ne le crois... Ta loyauté envers les directeurs d'établissement avec lesquels tu as travaillé, envers tes amis et envers le Service. À mon sens, c'est une qualité remarquable que bien peu de gens possèdent... Sheila, j'ai beaucoup appris de ta loyauté, de ta sagesse, de ton amitié et de ton approche positive de la vie. Je sais que tu as inspiré bien d'autres personnes aussi. »

Dix-huit directeurs sont passés par l'établissement Millhaven depuis que Mme Jackson est en poste. Elle occupe toujours le même bureau et n'a rien perdu de son feu sacré. Le directeur de l'établissement, Paul Snyder, parle de Sheila en termes élogieux : « Sheila est une employée compétente et loyale qui inspire une confiance absolue... Sa tâche a été d'autant plus difficile qu'elle a secondé un grand nombre de cadres supérieurs au fil des ans et qu'elle a dû faire preuve d'une grande souplesse pour s'adapter à leurs prodigieuses différences. Les circonstances dans lesquelles a travaillé Sheila sont aussi variées que l'histoire même du SCC. L'établissement Millhaven et notre organisme ont subi de profondes transformations, mais, heureusement, les directeurs de l'établissement ont été nombreux à bénéficier du précieux soutien de Sheila dans les moments difficiles. »

Elle affirme que, pour éviter l'épuisement professionnel dans un pénitencier à sécurité maximale, le secret consiste à vivre une vie équilibrée et à laisser ses soucis professionnels au bureau après la journée de travail. « J'adore mon travail, mais la priorité demeure mon mari et mes enfants. Ce sont eux qui comptent avant tout. » Les enfants de Mme Jackson sont maintenant des adultes. Sa fille est infirmière et son fils, Curtis Jackson, est surveillant de libération conditionnelle pour le SCC au centre Keele de Toronto.

Monsieur Jackson est plein d'admiration pour la passion et le sens de l'étique de sa mère : « C'est incroyable quand on pense qu'après 34 ans dans le même poste, elle aborde encore sa journée de travail avec le même enthousiasme et le même engagement qu'à ses débuts. J'admire beaucoup ces qualités et puis j'affirme en toute honnêteté que c'est son amour pour son travail qui m'a poussé à faire carrière au SCC. »

L'an prochain, Mme Jackson fêtera ses 35 ans de service au SCC. Le mot « retraite » ne lui effleure même pas encore l'esprit ! ◆

Un bel exemple de Générosité

Le 27 février dernier, au petit matin, un groupe d'employés des établissements Bath et Millhaven ont installé un kiosque sur le chemin principal menant à chacun de ces établissements et ont offert du café et des beignets chauds Tim Horton à toutes les personnes qui passaient par là. Le café et les beignets étaient gratuits, mais on acceptait volontiers les dons. Et les gens ont été très généreux !

L'agente de correction Tammy Lloyd avait demandé au personnel de l'établissement Bath de faire de petits dons pour venir en aide à une grande amie, Eva Hogan qui souffre de paralysie cérébrale. Les employés de l'établissement Millhaven ont entendu parler de cela et ont décidé de faire leur part eux aussi. Eva, neuf ans, fait partie de l'équipe de natation *Kingston Flames* et grâce aux dons des employés et des délinquants, elle pourra se joindre aux autres membres de l'équipe qui se rendront en Floride pour participer à un stage d'entraînement dirigé par Vicki Keith, de Kingston. L'argent recueilli en cette seule journée permettra à Eva de participer au stage « *Becoming a Champion* », durant la relâche scolaire de mars.

Cette collecte de fonds a permis de recueillir la somme record de 1 157 $. Le comité de la cantine des employés de l'établissement Bath et le comité des détenus du même établissement ont ajouté chacun un montant de 200 $. Tammy a remis tout cet argent à la famille de la petite Eva, qui était si heureuse qu'elle en pleurait de joie.

Tammy a également effectué des démarches auprès de certains organismes municipaux afin d'obtenir des fonds additionnels pour Eva. De plus, l'entreprise *Kingston Discount Car Rentals* a accepté de louer à un tarif très réduit une camionnette à sept places avec laquelle toute la famille d'Eva pourra se rendre en Floride pour cette occasion.

Une dernière surprise attend Eva. En effet, Tammy et son mari Donald ont acheté un laissez-passer d'une journée à Disney World pour toute la famille. « Il ne leur reste plus qu'à partir ! », a conclu Tammy. Merci à toutes les personnes qui ont bravé le froid pour cette cause : Otis Sacrey, JoAnne Barton, Gerry Fardella, Fiona Jordan, Vicki Willis, Deanna Dunham, Tammy Lloyd et Michelle (Beignets) Cloutier-Hunt, de même qu'à tous les employés et détenus pour leur généreuse contribution. ◆

Le comité du gymnase avance à grands pas

Par Dan St. Amand, agent de correction II, établissement Fenbrook

Le comité du gymnase du personnel de l'établissement Fenbrook, créé en avril 2001, est composé de personnes qui ont à cœur la santé et le bien-être de tous les employés de l'établissement Fenbrook et de l'établissement Beaver Creek. Il comprend des représentants des différentes catégories de personnel, soit quatre agents de correction, trois agents de libération conditionnelle et un psychologue. Trois d'entre eux sont des femmes et cinq sont des hommes.

Au départ, le comité a été formé dans le but de surveiller l'aménagement des installations réservées à l'entraînement du personnel ainsi que les rénovations éventuelles, compte tenu des ressources limitées de la collectivité. Alors qu'auparavant il n'y avait que vingt-cinq utilisateurs, on compte aujourd'hui plus de 100 membres, participant à temps plein et à temps partiel. Récemment, le détachement local de la Police provinciale de l'Ontario a demandé au comité d'autoriser ses membres à utiliser eux aussi ces installations.

L'agent de correction Scott Mackay suspendu à une barre. Au premier plan, se trouve le surveillant correctionnel Phil Cook, établissement Beaver Creek.

Après la création du comité, l'objectif premier a été l'acquisition de l'équipement indispensable et la réparation des appareils existants. Le financement a été le fruit de la collaboration de l'administration, des employés et des syndicats. Le comité du gymnase du personnel et l'administration ont recueilli 1 300 $ pour l'achat de plusieurs pièces d'équipement servant à l'exercice des jambes et des abdominaux. Par la suite, le comité a organisé un tirage 50/50 qui a permis de recueillir une somme de 250 $, affectée à l'achat d'haltères et à quelques travaux de réfection qui s'imposaient. Les nouveaux membres ont accepté de participer à une campagne de financement qui a rapporté plus de 800 $. Cette somme a servi à l'achat de bancs et d'autres appareils.

Le reste des fonds ainsi que la somme de 100 $ fournie par le Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) ont servi à l'amélioration des salles de toilette du personnel. De plus, un tirage organisé tout récemment par les bénévoles du comité a permis de recueillir une somme additionnelle de 280 $.

Faron Murray, agent de libération conditionnelle à l'établissement Fenbrook et membre du comité, résume ainsi la situation : « Le personnel, l'administration, les syndicats […] ont uni leurs efforts pour le bien de tous les employés. Nous avons l'appui du directeur, du sous-directeur et de tous les gestionnaires de l'établissement. C'est une réalisation qui produit des effets très positifs sur le moral du personnel. »

Nous souhaitons tous que cette initiative, qui jouit du soutien de la direction, devienne le symbole de ce que la coopération à tous les niveaux permet de réaliser en très peu de temps. ◆

Des délinquants disent Non aux drogues

Darcy Graham, agent intérimaire des programmes dans la collectivité, établissement Drumheller

L'unité à sécurité minimale (USM) de l'établissement Drumheller offre un environnement positif aux délinquants qui désirent se libérer de l'emprise des drogues ou de l'alcool ou ne pas y être exposés. D'origine européenne, le concept d'unité de soutien intensif (USI), a connu un tel succès que les Canadiens ont commencé à l'étudier de près. En janvier 2000, l'établissement Drumheller est devenu l'un des cinq pénitenciers à lancer l'idée avec les délinquants.

Le but principal de l'USI est d'éliminer la consommation de drogues ou d'alcool en recourant à la méthode de l'abstinence totale. Sept des neuf unités à sécurité minimale sont désignées USI, chacune hébergeant huit détenus. Les délinquants acceptent de se soumettre de leur plein gré à des tests hebdomadaires (test du papier tournesol, fouilles, alcootests, analyses d'échantillon par MAXXAM, détecteur ionique, chien détecteur).

De gauche à droite : Darcy Graham, agent des programmes dans la collectivité, Wilbert Thompson, détenu en USI; Ron Boutin, directeur associé

L'USI n'est pas un programme. Les unités ne sont pas des centres de traitement. Il s'agit d'un mode de vie que le délinquant choisit et qui lui donne la possibilité de maîtriser davantage son environnement. Les USI hébergent également des délinquants qui ne consomment pas de substances intoxicantes, mais qui désirent évoluer dans un milieu où on n'en trouve pas.

La vie en USI a pour avantage d'accroître la confiance entre le délinquant et son agent de libération conditionnelle. Il s'agit d'un milieu plus sécuritaire et sans drogue ou alcool où se retrouvent des délinquants ayant des problèmes et des objectifs semblables.

Deux fois par année, des barbecues ont lieu dans les USI afin d'encourager, récompenser et motiver les délinquants, montrer l'appui et l'appréciation du personnel et reconnaître le fait qu'ils n'ont rien consommé pendant plus de 120 jours ou plus. Au cours du dernier barbecue, un conférencier spécialiste de la motivation, a invité les délinquants à faire grand cas de leur engagement et de leur identité. Le directeur associé de l'établissement, Ron Boutin, a pris la parole brièvement et a remis des certificats à 38 délinquants remplis de fierté, en reconnaissance de leurs réalisations et de leurs efforts soutenus. Trois délinquants des USI ont reçu des certificats pour ne rien avoir consommé pendant plus de 700 jours.

Les délinquants qui tiennent leur promesse prouvent aux employés et aux autres détenus que les USI peuvent porter fruit. Ces unités peuvent faire toute une différence pour les délinquants qui adoptent un mode de vie sans drogues ou sans alcool. ◆

Des projets de détenus qui rapportent à la collectivité

Darcy Graham, agent intérimaire des programmes dans la collectivité, établissement Drumheller

Sous la surveillance de Bob Cadman, l'instructeur de l'atelier d'activités artistiques et artisanales, des détenus de l'unité à sécurité minimale (USM) de l'établissement Drumheller créent des objets magnifiques et variés pour des tirages au sort organisés en vue de recueillir des fonds pour diverses bonnes causes dans la collectivité. Fonctionnant sans budget, les détenus fabriquent également des centaines de jouets en bois qui sont donnés chaque Noël à l'Armée du Salut qui les distribue à des enfants pauvres de la région de Drumheller. Ce programme est avantageux pour le personnel et les délinquants de l'USM, mais les véritables gagnants sont la collectivité et les organismes qui viennent en aide aux familles dans le besoin.

Voici deux des nombreux projets menés à l'atelier.

LE VOYAGE DU REDBIRD

Bob Cadman et les détenus ont fabriqué à partir d'écorce de cèdre, un canot qu'ils ont baptisé le *Redbird* et l'ont remis, le 11 janvier 2002, à la Drumheller Health Foundation. Le *Redbird* a été exposé dans différents commerces de la collectivité pendant sept semaines et remis en prix dans le cadre d'un tirage qui a eu lieu le 3 mars 2002. L'argent recueilli a permis à la fondation d'acheter de l'équipement pour le nouvel hôpital municipal.

Le projet est le fruit d'une observation fortuite de Bob Cadman qui feuilletait une revue d'outils. « Il serait bien d'utiliser un de ces outils un jour », a-t-il dit en faisant référence à des mèches à cavet à arrondir, qui servent couramment à la construction de canots.

Le directeur de l'établissement, Tim Fullerton, a approuvé le projet de construire un canot, et on s'est mis à faire des plans. Au départ, on voulait construire un canot de cèdre et de fibre de verre sans utiliser de clous ou d'agrafes comme on le fait d'habitude pour ce genre de canot. Le but était de fabriquer le canot à partir de matières brutes et de le rendre aussi joli et parfait que possible. Après deux mois de recherche et après l'achat de matériel, on a commencé la fabrication au début du mois de juin 2001.

La fabrication du canot a pris cinq mois et demi ainsi que du travail d'équipe, de la planification et de longues discussions sur la conception qui, bien qu'informelles, se sont déroulées de façon très démocratique. Selon Bob Cadman, ce projet, plus que tout autre, a nécessité un travail de bois délicat et une grande ingéniosité. Il est difficile de croire le nombre de serres et de dispositifs de retenue de toutes sortes qu'il a fallu inventer pour terminer le canot.

Bob a précisé que les délinquants qui ont participé au projet ont tiré une grande fierté de la qualité de leur travail du début jusqu'à la fin. Ils ont sablé le canot à la main et l'ont ciré jusqu'à ce qu'il brille de tous ses éclats. Il s'agissait d'un très beau canot.

UNE MAISON DE POUPÉES

Depuis quelques mois, les délinquants travaillent à la construction d'une maison de poupées victorienne, qui sera donnée au Strathmore Women's Shelter à Strathmore dans le cadre de leur campagne de levée de fonds.

Sous la direction de Bob, environ six délinquants ont consacré plus de vingt homme-semaines à fabriquer une superbe maison à partir de bouts de bois et de divers matériaux. Le coût du matériel s'est élevé à moins de 100 $! La maison comportait de nombreux détails de l'époque, des meubles, des planchers de bois franc et la balançoire sur la véranda.

La maison, maintenant terminée, a été construite en plusieurs étapes. Des articles comparables dans les catalogues se vendent entre 3 500 $ et 7 000 $ US. La maison aidera sûrement la Strathmore Women's Shelter du sud de l'Alberta à recueillir des fonds.

La maison n'est qu'un des nombreux projets entrepris par les délinquants et le personnel de l'unité à sécurité minimale de Drumheller, mais il s'agissait du premier projet de ce genre. ◆

Le Redbird **De gauche à droite : Bob Cadman, instructeur de l'atelier, Darren Lunt, du *Royal Tyrrell Museum* of Paleontology, Gary Krabsen, de la Health Foundation de Drumheller, Dr Nahornick, de l'hôpital de Drumheller, Dr Graham, de l'hôpital de Drumheller et le directeur de l'établissement Tim Fullerton**

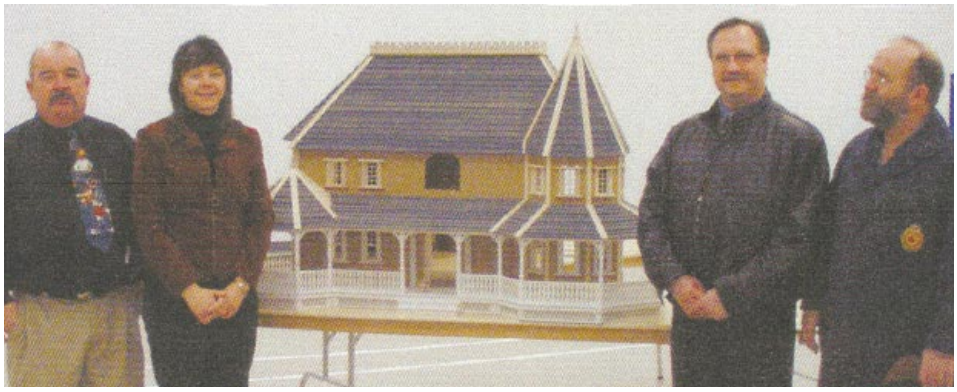

Maison de poupée victorienne De gauche à droite : le directeur adjoint Ron Boutin, Karen Pease, du Strathmore Women's Shelter, Dr Ken Poznikoff, parrain et Bob Cadman, instructeur de l'atelier des activités artistiques et artisanales

Êtes-vous de taille à relever ce défi ?

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

L'heure de la course extrême la plus difficile et la plus novatrice du Canada, qui se tient annuellement à Grande Cache, en Alberta, au cœur des montagnes Rocheuses, est enfin arrivée. Cet événement mondial permet aux concurrents de classe internationale de mesurer leur force, leur endurance et leur volonté dans la conquête de trois montagnes aux sommets glacés et d'une rivière tumultueuse.

Cette course dans la nature, qui a débuté en août 2000, est l'idée de deux employés de l'établissement Grande Cache, du Service correctionnel du Canada (SCC). Le chef d'unité, Chris Whitty, et l'agent de libération conditionnelle, Dale Tuck, ont travaillé dur à promouvoir cette course et depuis sa création, ils ont vu leur projet grandir à une vitesse effarante. En 2001, 500 participants avides de sueur et de souffrance causée par leurs muscles endoloris se sont présentés à cette course épuisante de 125 kilomètres, et cette année encore, on s'attend à y recevoir un autre contingent de 500 participants.

Les concurrents éreintés traversent le centre-ville de Grande Cache.

Tout au long de la course, les conditions pluvieuses de l'été 2001 ont prouvé aux concurrents qu'ils n'étaient pas faits en chocolat.

De nombreux employés de l'établissement Grande Cache participent à cette course et cette année, Chris et Dale y sont allés d'une initiative surprise pour promouvoir la forme et l'esprit de compétition amical au sein du SCC. Ainsi, des plaques *SCC-Défi de la course de la mort* seront remises à l'équipe gagnante et aux coureurs individuels qui représenteront l'organisme. Voici donc une chance unique pour les employés qui désirent connaître leurs limites de participer à une course dont l'esprit de compétition est sain.

Si vous souhaitez relever un véritable défi, prenez la route vers l'ouest et rendez-vous à Grande Cache, en août 2002. Dale et Chris seront heureux de vous y recevoir et, malgré leur horaire chargé, ils trouveront le temps d'organiser pour vous une visite de l'établissement. Évidemment, si vous n'êtes pas trop fatigué après la course !

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Chris Whitty, au (403) 827-4200, poste 355, ou avec Dale Tuck, poste 255. Vous pouvez également accéder à leur site Web, à l'adresse suivante : www.canadiandeathrace.com ◆

Remise des diplômes du *programme de traitement des traumatismes*

Par Andrea Markowski, directrice, bureau sectoriel de libération conditionnelle des Territoires du Nord-Ouest

Le 3 avril 2002, vingt personnes se sont réunies au pavillon de ressourcement Somba Ke' pour la cérémonie de remise des diplômes aux participants du programme de traitement des traumatismes. Les joueurs de tambour de la communauté de Dettah située tout près ont apporté leur appui au programme et aux participants en ouvrant et en clôturant la cérémonie par des chants et des prières. Monsieur Guy Leblanc, directeur du centre correctionnel de Yellowknife, était aussi présent.

C'était la première fois que le pavillon de ressourcement Somba Ke' offrait à des délinquants du SCC le programme de traitement des traumatismes. Deux des participants bénéficiaient de permissions de sortir sans escorte du pavillon de ressourcement Pê Sâkâstêw, tandis que les autres étaient en semi-liberté. Ils ont expliqué avec beaucoup d'émotion comment le programme les avait aidés et leur avait redonné l'espoir d'un avenir meilleur.

Ce programme résidentiel intensif d'une durée de 40 jours offre aux hommes des services de traitement et de ressourcement. L'équipe responsable est composée de conseillers professionnels et d'un Aîné respecté possédant une vaste connaissance des nombreuses pratiques culturelles et traditionnelles. L'équipe a intégré au Cercle d'influence des techniques thérapeutiques occidentales comme le gestaltisme, la thérapie cognitive et la thérapie du système familial. On incite les participants à comprendre les rapports entre les aspects physique, mental, affectif et spirituel qui caractérisent leur cheminement vers la guérison. Le programme fait appel à des éléments importants de la culture autochtone, comme le Cercle sacré, le Cercle de partage, le Cercle de guérison et diverses autres méthodes pratiques.

Première rangée, de gauche à droite : Tim Numm, conseiller en thérapie des traumatismes, Bob Dowdall, gestionnaire du pavillon. Assis, de gauche à droite : Tony Calihoo, Aîné affecté au pavillon, Fred Cazon, Debra Jones, directrice clinique, Andrea Markowski, directrice du bureau sectoriel du SCC Debout, de gauche à droite : Joanna Maguire, commis à la documentation des cas du SCC, Marty Cardinal, Edward Isadore, Guy Leblanc, directeur du centre correctionnel de Yellowknife, Bobby Drygeese et Clifford Sangris, joueurs de tambour de Dettah

Ce programme est offert au pavillon de ressourcement Somba Ke', tout juste à l'extérieur de Yellowknife, près de la collectivité de Dettah. Le bâtiment, conçu par un architecte local réputé, a la forme d'un aigle et est construit sur une terre qui est sacrée pour les Dénés de Yellowknife. Le pavillon se trouve dans un endroit retiré et boisé qui favorise beaucoup la réflexion et le ressourcement.

Une autre séance du programme de traitement des traumatismes a eu lieu le 15 avril 2002. Bob Dowdall, gestionnaire du pavillon, prévoit offrir quatre à six séances par année. Le pavillon accepte actuellement les candidatures des délinquants sous responsabilité fédérale qui désirent soigner leurs traumatismes. ◆

Engagement communautaire au Pénitencier de la Saskatchewan

Par Trent Mitchell, agent de libération conditionnelle intérimaire au pénitencier de la Saskatchewan

Au fil des ans, un des objectifs bien établis du personnel et des détenus du pénitencier de la Saskatchewan est de contribuer au bien-être de Prince Albert. Alors que les membres du personnel ont fait don de leur temps et de leur argent pour venir en aide à différentes causes et aux organismes sans but lucratif, les détenus ont eux aussi montré qu'ils peuvent aider la collectivité en retour. À titre d'exemple, par l'entremise du Programme de placement à l'extérieur, qui accorde aux détenus des permissions de sortir avec des accompagnateurs bénévoles, les détenus et le personnel ont donné en 2001 environ 7165 heures de bénévolat à vingt-sept organismes sans but lucratif. Par ailleurs, quatre-vingt semaines de travail bénévole sont déjà organisées en vue de venir en aide à trente-trois organismes communautaires en 2002. Ces gestes ont été reconnus et ont reçu de la publicité bien méritée quand le maire, Don Cody, a présenté un exposé du Programme de placement des détenus à l'extérieur, lors d'une réunion du conseil municipal de Prince Albert.

De gauche à droite : le directeur intérimaire Peter Guenther, les étudiants Carl and Jamie Sinclair de Queen Mary Community School, l'agente de liaison chargée des activités pour les détenus Pennie Young, la présidente du comité consultatif de citoyens Marge Nainaar et le président du comité chargé du bien-être des détenus Ronald Mathieu

Les détenus du pénitencier de la Saskatchewan ont été particulièrement généreux envers les enfants. En décembre 2001, le Comité de bien-être des détenus, présidé par Ronald Mathieu, a réuni 762 $ en dons des détenus, en plus de la somme de 1 050 $ offerte par le personnel. Grâce à ces fonds, cent cadeaux de Noël ont été remis, en guise de souhaits de bienvenue au pays, aux enfants des familles de réfugiés qui ont immigré récemment dans la région de Prince Albert.

Dernièrement, les détenus ont fait don de trente sacs de hockey à des élèves des écoles communautaires Queen Mary et Riverside qui ne pouvaient pas se permettre ces achats. Pennie Young, l'agente de liaison avec les détenus de l'établissement, et le Comité de bien-être des détenus ont accepté très vite la demande qui leur avait été présentée. Ils ont acheté les trente sacs de hockey avec les fonds de la Caisse de bienfaisance des détenus. Ces fonds sont recueillis grâce aux contributions versées par chaque détenu de son chèque de paye.

Ron Mathieu, le président du Comité de bien-être des détenus, a présenté les dons officiellement à Carl et à Jamie Sinclair, deux jeunes frères fort reconnaissants. Quand on lui a demandé d'expliquer la générosité des détenus, M. Mathieu a déclaré, « Ce n'est pas parce qu'une personne est incarcérée qu'elle est incapable d'aider la collectivité en retour ». Il a ajouté que les détenus du pénitencier de la Saskatchewan « feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer que les enfants puissent employer leur temps de façon productive. Ainsi, ils seront moins portés à commettre les mêmes erreurs que nous. »

L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique favorable du journal *Prince Albert Herald* et de la chaîne de télévision CTV. En plus d'être généreuses, ces initiatives favorisent l'amélioration des liens entre le pénitencier de la Saskatchewan et la collectivité. ◆

L'extérieur à l'intérieur

Par Kendall Kerr, agent de libération conditionnelle, Bureau sectoriel de Prince Albert

Cette année, le bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, en collaboration avec l'établissement Riverbend, a tenu une foire sur la réinsertion sociale. C'est le bureau de libération conditionnelle de Prince Albert qui a pensé à une foire comme moyen de contrer la diminution récente du nombre de personnes en semi-liberté dans la province. La foire avait pour but d'offrir aux délinquants l'occasion de parler des différentes formes de mise en liberté avec les agents communautaires de libération conditionnelle et le personnel des établissements résidentiels communautaires (ERC).

Le pavillon de ressourcement spirituel du Grand conseil de Prince Albert. De gauche à droite : un détenu non identifié; Don Buffalo, conseiller Aîné; Marcel Bird, directeur de programme

Des agents de libération conditionnelle et de programmes du centre Oskana et des bureaux de libération conditionnelle de Prince Albert, de Regina et de Saskatoon ont participé à l'événement. De plus, l'agent de développement communautaire des Autochtones du bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, le personnel de l'ERC du *Metis Addiction Council Saskatchewan Incorporated* de Prince Albert, du pavillon de ressourcement spirituel du Grand conseil de Prince Albert, ainsi que l'Armée du Salut de Saskatoon et de Meewasinota y ont participé.

Les délinquants pouvaient se rendre au gymnase avant ou après le travail pour participer à la foire. À la fin de l'avant-midi, au moins 60 p. 100 des délinquants avaient saisi l'occasion de discuter de planification de mise en liberté autour d'un café et d'un beigne. Le personnel des ERC a formulé des commentaires encourageants; ils ont bien aimé rencontrer des futurs clients et des employés des autres ERC. D'après les organisateurs et les délinquants, la foire a été un immense succès. En ce moment, on planifie une foire sur la réinsertion sociale d'une journée entière au pénitencier de la Saskatchewan. ◆

Une façon unique et créative pour promouvoir la santé

Par Gaylene Romero, agente de correction, établissement Stony Mountain

Cinq personnes réunies en un petit groupe avaient l'air concentré tandis que quelqu'un lance un dé. L'humeur est sombre et l'enjeu élevé. « Ne prends pas ce chemin là », prévient une voix feutrée féminine. « Mais c'est le seul chemin possible », lui répond l'autre joueur. « Non, ce ne serait pas bien », insiste la femme.

De gauche à droite : le détenu Stacey Cox, l'infirmière contractuelle Karilyn Vis, Andrea Rees-Bergen, infirmière, maladies infectieuses

Ces personnes se livrent-elles à une activité illicite dans l'enceinte de l'établissement Stony Mountain? Eh bien non, elles jouent à « *LA ROUTE DE L'HÉPATITE C* », qui est un outil d'apprentissage qui vise à sensibiliser les gens au virus de l'hépatite C. Cet outil est en fait un jeu de table semblable au *Monopoly*. Les joueurs se déplacent sur un parcours tout en répondant à des questions liées à la santé.

Les joueurs se positionnent au départ sur la borne « Cap sur la santé » et terminent la partie à une autre borne nommée « Santé optimale ». Tout au long de leur périple, les joueurs essaient d'éviter des pièges réalistes qui pourraient nuire à leur état de santé durant leur séjour dans l'établissement. C'est le joueur qui doit choisir le bon chemin. Le jeu comprend des renseignements sur le virus de l'hépatite C et aborde les questions de la réduction des méfaits et du traitement combiné pour le virus de l'hépatite C. Un professionnel de la santé surveille le jeu et est disponible pour amorcer une discussion approfondie sur ces questions.

Le jeu « *LA ROUTE DE L'HÉPATITE C* » a été créé par Karilyn Vis, infirmière de soutien pour l'hépatite C au service de santé de l'établissement Stony Mountain, et Andrea Rees-Bergen, infirmière s'occupant des maladies infectieuses et coordonnatrice du traitement à la méthadone. Sara Bettess, une travailleuse sociale bénévole qui fait partie du groupe de sensibilisation sur la santé des détenus à l'établissement Stony Mountain, a rédigé certaines des questions portant sur la réduction des méfaits. La directrice du service de santé, Kim Shaw, a effectué le contrôle de la qualité et a donné son appui à la production du jeu.

Selon Andrea, la réussite du programme de l'hépatite C est attribuable en partie à la vision proactive et au soutien du Dr Bergen, médecin du service de santé de Stony Mountain, ainsi qu'au SCC qui a permis la croissance personnelle au travail. Il n'y a aucun doute que sa capacité à penser hors des sentiers battus a joué un rôle-clé dans la création du jeu.

Le jeu a été présenté pour la première fois lors d'une réunion de gestionnaires de la compagnie pharmaceutique Schering. La compagnie a immédiatement accordé une subvention inconditionnelle pour le projet. Le jeu a remporté un vif succès lorsqu'il a été présenté à la conférence *Custody in Caring*, à Saskatoon.

Même si Andrea et Karilyn étaient nerveuses à l'inauguration du jeu, celui-ci a été bien accueilli par les délinquants. Ils ont adoré l'idée de se voir proposer une méthode légère pour en apprendre davantage sur l'hépatite C. Le détenu Rierson Stierman, qui est membre de l'exécutif du groupe de sensibilisation sur la santé, estime que le niveau des questions est bien adapté aux joueurs. Il croit que cette méthode d'enseignement est nettement supérieure à la lecture d'un livre ou au visionnement d'un film sur le même sujet. Selon lui, le jeu est simple et interactif, ce qui fait que tous y participent volontiers. Quant au détenu Jose Correia, il trouve que les joueurs se sentent rapidement à l'aise et que l'enseignement n'est pas critique. « Ce jeu ne fait pas qu'éduquer les gens au sujet d'une maladie, il a un cœur et une âme », affirme-t-il.

Le jeu « *LA ROUTE DE L'HÉPATITE C* » est présentement disponible dans tous les établissements fédéraux, et on peut se le procurer auprès de AOK Health Promotion Products. ◆

Encan d'œuvres d'art créées par des délinquants

Par Dennis Finlay, agent régional des communications, région du Pacifique

Un encan d'œuvres d'art créées par des délinquants sous responsabilité fédérale, tenu en avril dernier, a permis d'amasser environ 9 600 $ pour la Maison Ronald McDonald de Vancouver.

Cet encan à des fins de charité a été organisé par le bureau de libération conditionnelle du district de Vancouver et le « Odd Squad », un organisme de bénévolat composé d'agents de police qui diffusent dans le public de l'information sur diverses questions qui intéressent la collectivité.

L'exposition et l'encan d'œuvres d'art, qui réunissaient des œuvres données par des délinquants et des libérés conditionnels, ont eu lieu à l'élégante galerie Ballard Lederer, située sur Granville Island. L'événement a attiré 220 personnes qui ont visiblement été impressionnées par la qualité des œuvres et qui n'ont pas hésité à participer aux enchères pour les acquérir.

Cinquante-trois œuvres ont fait l'objet d'une vente aux enchères par écrit, soit des sculptures autochtones, des peintures, des sculptures en pierre de savon, des masques, des coffres à tiroirs et des coffrets à bijoux. Trente-trois articles ont été donnés pour des tirages, tandis que certaines œuvres sélectionnées, mises à l'encan public, ont suscité beaucoup d'enthousiasme chez les acquéreurs intéressés.

Lisa Bayne, coordonnatrice du Programme de liaison avec la collectivité, et le délinquant Cory Bigcharles, de Kwikwèxwelhp

Lisa Bayne, coordonnatrice du Programme de liaison avec la collectivité du Service correctionnel du Canada, a affirmé à un animateur d'un talk-show radiophonique que « les services correctionnels fédéraux ont toujours considéré que les délinquants étaient capables de se mettre au service de la collectivité ». Quand elle a parlé de cet encan aux délinquants et qu'ils ont su que c'était au bénéfice de la Maison Ronald McDonald, « ils se sont montrés encore plus généreux. Certains délinquants ont donné cinq ou même dix de leurs œuvres pour cet événement. » ◆

Perspectives sur la réduction des méfaits

Par Deborah Podurgiel, auteure et réviseure à la pige

Un matin, l'autobus de Vancouver qui m'amène au travail heurte un élégant lampadaire de Gastown en tournant au coin des rues Powell et Carrall au cœur du célèbre *East Side* de Vancouver. L'autobus est immobilisé et les passagers, mécontents, sont obligés de descendre sous la pluie tombant à verse. Ils déambulent péniblement sur la rue pour prendre un autre autobus en direction du centre-ville. Dans toutes les villes, on trouve du bon et du mauvais; or, à Vancouver, le *East Side* est ce qu'il y a de pire. En fait, c'est ce qu'il y a de pire au Canada, le quartier ayant le douteux honneur d'être désigné comme *LE* quartier malfamé du Canada. Et c'est exactement de cela qu'il s'agit.

Alors que je marchais, j'ai vu une pauvre fille en peine, jeune d'âge uniquement, tenant fermement une aiguille, le regard empreint de désespoir et d'anxiété tant elle avait du mal à trouver une partie sur son corps où elle pourra se piquer : voilà l'image instantanée de la tragédie qui restera gravée dans ma mémoire pendant longtemps. Pendant une dizaine de secondes, je me suis demandée ce que je pourrais faire pour l'aider. Et puis, comme le reste des gens en costume et parapluie, j'ai continué de marcher sur la rue, en me sentant coupable et incompétente. Qu'aurais-je pu faire pour elle ?

Le 23 février 2002, les employés des Services correctionnels communautaires de Victoria, de même que ceux de plusieurs organismes de soutien du district régional de Vancouver, ont assisté à un forum communautaire au Collège communautaire Camosun afin de tenter de répondre à cette même question. Le forum avait pour thème «L'usage de substances intoxicantes et le délinquant en liberté sous condition – Perspectives sur la réduction des méfaits ».

L'organisateur de l'activité, R.E. (Bob) Brown, directeur du Bureau de libération conditionnelle de l'île de Vancouver, le maître de cérémonie Terry Spence, vice-président de CFAX et maire de la municipalité de Central Saanich, ainsi que Wayne Hunter, président de la *BC Association of Police Boards*, étaient là pour donner le ton du forum – communication et établissement de réseaux en ce qui concerne la consommation, abusive ou non, de substances intoxicantes et la réduction des méfaits chez les libérés sous condition. C'était une journée où les employés des services correctionnels et ceux du domaine de la justice ont travaillé main dans la main avec les gens du milieu et le grand public.

De gauche à droite : le maître de cérémonie, Terry Spence, le détenu Hugh McBride, Carol Ann Lonsdale, infirmière autorisée, établissement William Head et Bill Young, sous-directeur des programmes, Centre correctionnel régional de l'île de Vancouver

DES QUESTIONS DE DROGUE ASSEZ DIFFICILES

L'avocat d'Ottawa Eugene Oscapella, membre fondateur de la Fondation canadienne pour une politique sur les drogues, a ouvert le forum en présentant une vue d'ensemble des problèmes actuels en matière de drogue. Renvoyant à la page couverture de plusieurs magazines nationaux, M. Oscapella a fait remarquer que la répression de la drogue diabolisait les utilisateurs, alimentait le terrorisme et finançait le crime organisé dans le monde entier depuis longtemps. Il a déclaré que les lois en vigueur en matière de drogue étaient toujours inopérantes et que, mis à part les coûts astronomiques de la gestion des mesures de répression, la répression elle-même rendait la drogue profitable. « Si la drogue n'était pas interdite, il serait impossible de financer les gens qui nous tuent », a-t-il dit.

Monsieur Oscapella s'est demandé si les lois et les mesures de répression actuelles ne créaient pas plutôt un accroissement des risques pour la santé, entraînant les gens à consommer des drogues dures en raison de leur commodité et de leur portabilité. « Les substances psychoactives ont toujours fait partie de notre société, a-t-il dit. Ce qu'il faut, c'est faire preuve d'une grande honnêteté dans l'information qu'on donne à propos de la consommation de drogues, abusive ou non, et cibler les gens qui ont des problèmes à cause de la drogue. »

Selon les conclusions présentées par M. Oscapella, dans les pays et les villes dotés de programmes prévoyant des lieux d'injection sécuritaire, les utilisateurs ont été en mesure de maintenir une certaine stabilité dans leur style de vie plutôt que de chercher constamment des moyens de subvenir à leur consommation. Le crime et la maladie sont également à la baisse dans ces endroits.

DES STATISTIQUES SURPRENANTES

Le Dr Linda Poffenroth, agente de santé publique adjointe dans le district régional de la capitale, a ensuite présenté quelques statistiques alarmantes. On estime à 125 000 le nombre d'utilisateurs de drogues injectables au Canada de nos jours. Parmi ceux-ci, 25 000 sont des jeunes qui s'injectent des stéroïdes. On compte 10 000 utilisateurs de drogues injectables dans la région métropolitaine de Vancouver et 5 000 dans celle de Victoria. À Victoria proprement dit, il y aurait, selon les estimations, 1 500 à 2 000 utilisateurs de drogues injectables.

Les entrevues avec les utilisateurs de drogues injectables, les fournisseurs de services et les personnes qui ont un rôle à jouer dans les politiques en matière de drogue révèlent que 80 p. 100 des utilisateurs financent leur consommation régulière par le biais du commerce du sexe et de la mendicité. La consommation de drogues injectables coûte entre 700 $ et 1 400 $ par semaine aux habitués.

Soixante-quinze pour cent des 1 500 à 2 000 utilisateurs de drogue locaux ont fait de la prison à un moment donné, et 25 p. 100 ont commencé à s'injecter de la drogue au cours de leur incarcération. Plus de 90 p. 100 ont été infectés à l'hépatite C, et 35 p. 100 sont séropositifs au VIH.

Les entrevues avec des délinquants de la région révèlent que 65 p. 100 d'entre eux ont, à un moment ou à un autre, fait usage de drogues au cours de leur séjour dans le système correctionnel; 80 p. 100 des délinquants ont consommé de la drogue au cours de leur vie et 75 p. 100 avaient des traces de drogue dans le corps au moment de leur arrestation.

Le centre d'échange d'aiguilles propres de Victoria accueille environ un millier de clients par trimestre. Selon les chiffres actuels, on y échange 550 000 seringues propres chaque

année. À Vancouver, le chiffre atteint 3 000 000. Selon le Dr Poffenroth, parmi les gens qui ont eu accès aux services d'échange d'aiguilles en l'an 2000, 21 p. 100 ont été diagnostiqués comme porteurs du VIH comparativement à 5 p. 100 en 1993 (dernière enquête). En 1995, les dossiers indiquent que la moitié des femmes diagnostiquées comme porteuses du VIH dans la région de Victoria en avaient attribué la cause à l'utilisation de drogues injectables; chez les hommes, ce taux est de 40 p. 100.

En 1992, on a estimé à 1,4 milliard de dollars le coût de la gestion de l'utilisation de drogues injectables, à l'échelle du pays, sans compter les frais médicaux. Le Dr Poffenroth a fait observer qu'une somme additionnelle de 2 milliards de dollars pourrait facilement être attribuée aux frais médicaux et, au rythme actuel où se produisent le recours à l'injection et l'infection, il est réaliste de penser qu'il en coûte au total 4 milliards de dollars pour gérer l'usage de drogues par injection à l'échelle du pays. Dans ce contexte, retenons sa déclaration : « La toxicomanie est un problème de santé et non un problème juridique ».

DES INITIATIVES INTERNES

L'infirmière autorisée Carol Ann Lonsdale, qui travaille à l'établissement William Head (EWH), a parlé de plusieurs initiatives de réduction des méfaits, dont le programme de traitement à la méthadone offert par son établissement, ainsi que de l'amélioration des communications avec les détenus au sujet des drogues.

Hugh McBride, qui purge actuellement une peine de dix ans à l'EWH, a parlé de l'utilisation des drogues dans le système correctionnel. Il a indiqué que l'usage d'une autre drogue, l'*Ecstasy,* était à la hausse dans le système correctionnel, en raison de sa commodité et de sa portabilité. Monsieur McBride a reçu une formation de pair agissant en qualité de conseiller et il a animé plusieurs séminaires sur la réduction des méfaits.

Bill Young, sous-directeur des programmes au Centre correctionnel régional de l'île de Vancouver, parle des problèmes à surmonter dans la gestion de la réduction des méfaits et de l'aide à donner aux détenus pour les amener à progresser et à se débarrasser de leur problème de drogue pendant leur séjour en établissement. Selon lui, les détenus sont souvent confrontés à de multiples problèmes; aussi faut-il accroître le nombre de programmes pour aider à enrayer la propagation de la maladie et augmenter le nombre de spécialistes de la rue pour contribuer à gérer la réduction des méfaits une fois que les détenus ont quitté l'établissement.

DES INITIATIVES EXTERNES

Dave Dykstra, agent de libération conditionnelle principal au Bureau de libération conditionnelle de Victoria, et Myrna Lucknowski, agente de probation au Bureau de probation de Victoria et co-animatrice du Programme de lutte contre la toxicomanie, ont parlé de leur manière d'aborder les difficultés qu'ont à surmonter leurs clients. Madame Lucknowski a fait remarquer que les clés du succès résidaient dans le fait d'être honnête avec soi-même et avec les clients, et de savoir en tout temps à quel niveau d'utilisation ou d'abus de substances intoxicantes et de tolérance ils avaient affaire. Selon Mme Lucknowski, « Nous devons les rencontrer là où ils en sont rendus dans leur programme de lutte contre la toxicomanie. Le programme nous permet d'aider les détenus à se préparer à recevoir le traitement ».

Monsieur Dykstra a déclaré : « Notre préoccupation première est la sécurité du public. Nous sommes tenus par la loi de protéger la société et nous utilisons la réduction des méfaits quand nous le pouvons, ce qui n'est pas toujours faisable ».

Anne Drost, de la *Swift Street Clinic*, et Hermione Jefferies, du bureau de la Société canadienne du sida de l'île de Vancouver, ont discuté de la manière dont les travailleurs de première ligne pouvaient contribuer à changer des choses en faisant la promotion de la réduction des méfaits sur la rue ainsi que de la manière dont le respect, l'humanité et la dignité contribuaient pour beaucoup à leur amener des gens qui ont besoin d'aide. Elles ont aussi répété qu'il fallait améliorer les communications entre les organismes, en particulier en réduisant le délai de transfert des dossiers de l'infirmerie de la prison au lieu d'action sociale. Madame Drost a également constaté à quel point le manque de logements, de centres de désintoxication et d'autres services de réduction des méfaits freinait les efforts du Programme de réduction des méfaits.

Durant le forum, les participants ont abordé des questions relatives à l'utilisation, abusive ou non, de substances intoxicantes, bien que celui-ci ait été surtout axé sur l'usage de drogues injectables et la réduction des méfaits, ce qui soulève la question suivante : s'agit-il là de la nouvelle réalité qui nous attend, en matière de drogue ? La bonne nouvelle, c'est que le forum a permis d'établir des réseaux et qu'il a aussi réussi à diffuser bien des idées et des initiatives inspirantes et à éveiller des espoirs pour l'avenir. ◆

Prix Trono

Le prix pour la justice communautaire Arthur M. Trono a été créé par le personnel du Bureau de libération conditionnelle de l'île de Vancouver et le Comité consultatif de citoyens du Bureau de libération conditionnelle de Victoria, pour commémorer la contribution apportée par M. Trono aux collectivités dans lesquelles il a travaillé, vécu et fait du bénévolat.

Monsieur Trono est décédé en mars 2000, mais il croyait profondément qu'il valait la peine d'aider les jeunes employés, d'encadrer les jeunes gens, de les aider à réaliser tout leur potentiel. Cette conviction lui survit à travers ces prix. Son esprit vif et son amour de la prose de création constituent la base du prix.

De gauche à droite : Lynne Van Luven, Christine Ridge et Margaret Trono

Présenté par Margaret Trono, le prix pour la justice communautaire Arthur M. Trono 2002 a été attribué à Christine Ridge, pour *First Nations Community and Offender Reintegration,* ainsi qu'à Shelley Toews, pour son article *Victoria Courthouse – A Volatile Environment?*. Les deux femmes sont de Victoria (Colombie-Britannique).

C'est Mme Lynne Van Luven, directrice du programme de rédaction professionnelle et de journalisme à l'Université de Victoria, qui a accepté le prix au nom de Mme Toews, qui enseigne actuellement l'anglais en Corée. ◆